

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Duval, Jacques René. Le dentiste de la jeunesse ou moyens d'avoir les dents belles et bonnes; précédé des conseils des poètes anciens sur la conservation des dents. Suivi de : Des accidents de l'extraction des dents**

*Paris : Croullebois / Paris : Koenig; Croullebois, 1805-1802.*

22  
79

LE DENTISTE  
DE LA JEUNESSE,

OU

MOYENS

D'AVOIR LES DENTS BELLES ET BONNES;

\*\*\*

DES CONSEILS DES POÈTES ANCIENS SUR LA CONSERVATION  
DES DENTS :

Ouvrage destiné aux Pères et Mères, et à toutes les  
Personnes chargées de l'Éducation des Enfants;

PAR J. R. DUVAL,

Dentiste, Membre des Collège et Académie de  
Chirurgie de Paris, et de plusieurs Sociétés  
savantes.

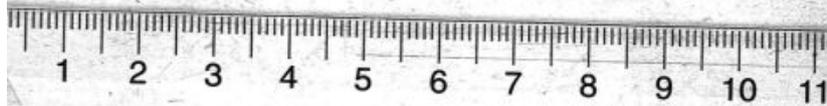
---

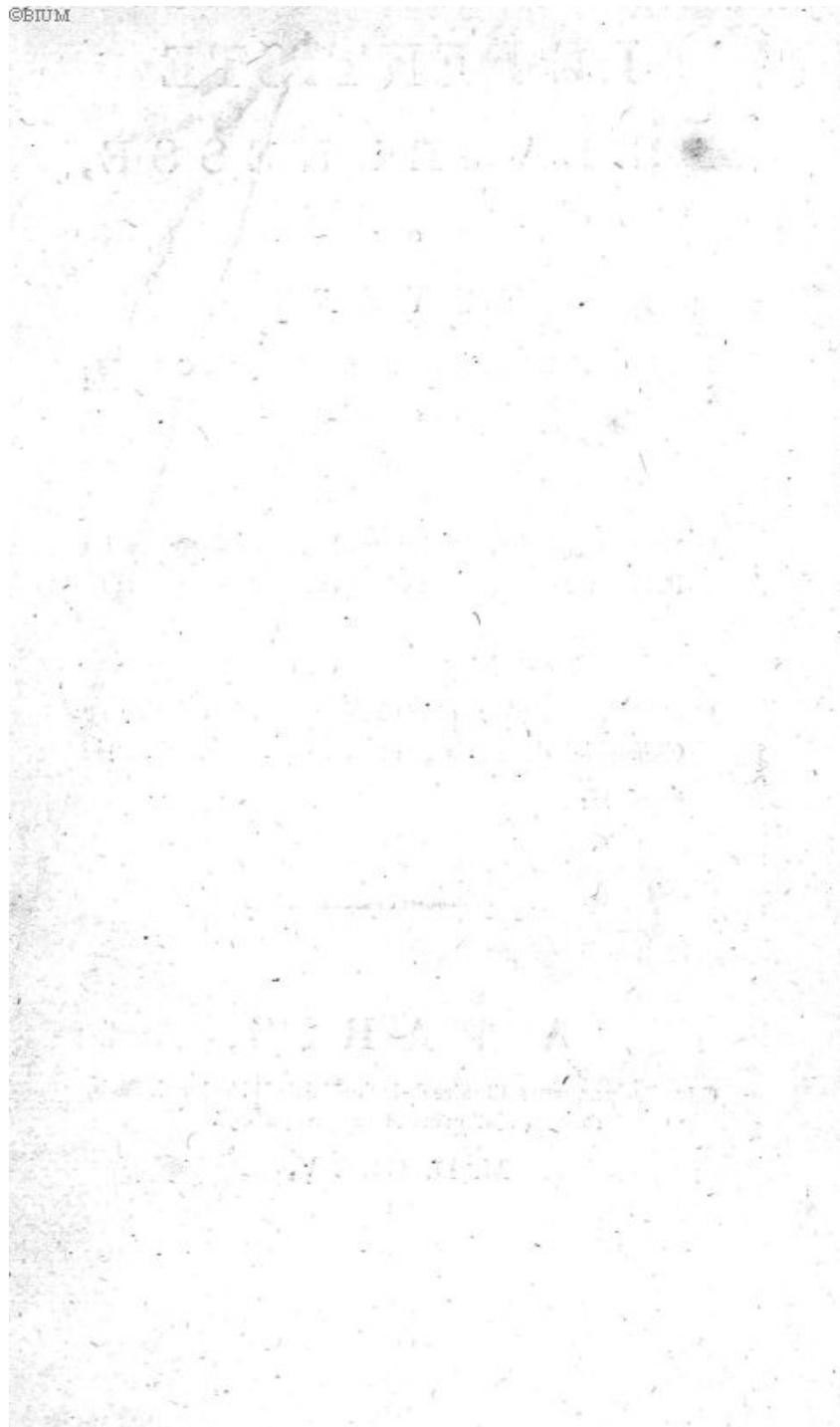
A PARIS,

CHEZ CROULLEBOIS, libraire de la Société de Médecine de Paris,  
rue des Mathurins S.-Jacques, n° 398.

M. D. CCC V.

1805





A SON EXCELLENCE  
MONSEIGNEUR  
LE COMTE  
DE FUENTES,

GRAND D'ESPAGNE DE PREMIÈRE ORIGINE,  
ET MARÉCHAL DES CAMPS  
ET ARMÉES  
DE SA MAJESTÉ CATHOLIQUE, etc. etc.

MONSEIGNEUR,

*LA confiance spéciale dont VOTRE  
EXCELLENCE m'honore, m'autorise à lui  
faire hommage d'un Opuscule dont le*

*but est d'instruire la jeunesse sur une partie des soins physiques qui lui sont dus. Issu, MONSEIGNEUR, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles des ci-devant Pays-Bas espagnols, vous en soutiendrez toujours la splendeur par vos talens militaires; mais aujourd'hui votre goût pour les Sciences vous fait agréer ce foible gage des sentimens que je dois à VOTRE EXCELLENCE: ainsi vous justifiez la nécessité de connoître les principes énoncés dans cet écrit, et c'est beaucoup pour le public, qui a presque toujours besoin d'un guide éclairé.*

*Je suis, avec un très-profond respect,*

*MONSEIGNEUR,*

*DE VOTRE EXCELLENCE,*

Le très-humble et très-  
obéissant serviteur,  
DUVAL.

---

## P R É F A C E.

ON doit ensucrer les viandes salubres de l'enfant, dit Montagne en traitant de l'éducation (1); de même les préceptes de la Médecine, pour conserver la santé, n'excluent pas toujours les graces (2). J'en appelle à ces sentences diététiques de l'École de Salerne, qui, soutenues du rythme de la poésie, s'impriment mieux dans la mémoire, et passent si facilement de bouche en bouche. Cet exemple

(1) Liv. I, c. 25.

(2) Hippocrate vouloit que le médecin, même auprès du lit du malade, fût toujours accompagné des graces; c'est un puissant moyen pour capter sa confiance: ainsi nous présentons, dit le Tasse, à l'enfant malade, un vase dont les bords sont frottés d'une liqueur sucrée; heureusement trompé, il boit les sucs amers, et doit la vie à son erreur.

Cosi' all'egro fancial' porgiamo aspersi  
Di soave licor gli orli del vaso:  
Succhi amari, ingannato, intanto ei beve  
E dall' inganno suo vita riceve.

*La Gierusalemme liberata, c. 1, v. 3.*

m'a engagé à emprunter des Poètes leurs idées, pour rappeler à l'homme les soins qu'il convient de donner à ses dents. En parlant à la jeunesse, je dois lui tenir un langage puisé dans ces sources, qui flattent son imagination, et qui s'accordent tant avec ses goûts. C'est une tâche difficile sans doute ; elle est commandée par l'espèce d'oubli des divers Ouvrages publiés sur la conservation des dents, ouvrages qui, quoique bons, n'offrent pas cet intérêt d'utilité et d'agrément à ceux pour qui on les avoit destinés : les détails anatomiques qu'on y trouve, auroient-ils nui au but de leurs auteurs? Aussi peu agréables au récit qu'à la vue, je ne les ai à peine esquissés que pour être intelligible.

Ainsi je commence par faire connoître sous le titre de Conseils des Poètes anciens sur la conservation des dents, combien on étoit attaché à la propreté de la bouche dans les temps reculés : pour ne pas en interrompre la lecture, on a placé à la suite, par ordre de numéros, les notes qui y ont rapport ; elles contiennent les passages des Poètes grecs et latins, dont je n'ai eu d'autre ambition que

## P R É F A C E. vij

de former un cadre historique en notre langue. Si on y retrouve quelques citations de Poètes français, c'est que, comme traduction ou imitation des anciens, elles en rendoient toute la finesse, dont je n'avois pu que tracer l'idée.

J'expose ensuite les moyens d'avoir les dents belles et bonnes. Cette partie est divisée en six paragraphes : le premier traite des dents en général ; le second a pour objet la première dentition ou les dents de lait ; le troisième est consacré à la seconde dentition ou aux dents de remplacement et aux dents permanentes ; au quatrième se trouvent les détails de la propreté de la bouche ; le cinquième apprend à connoître ce qui est nuisible aux dents ; enfin le sixième et dernier paragraphe est destiné à l'examen de quelques préjugés sur les soins qui conviennent aux dents.

Quoique destiné à la jeunesse, toutes les classes de la société ne liront peut-être pas cet écrit sans intérêt et sans profit ; je les y engage ; et pour eux plus encore que pour moi, si j'ose dire, je sollicite cette faveur de leur attention : à tout âge on doit soigner ses dents,

et lors même qu'on est privé de quelques-unes, ce qui en reste, est encore un objet précieux à conserver. On a dit il y a long-temps, qu'on ne connoit bien le prix de ses dents, que lorsqu'on les avoit perdues : n'attendez pas ce moment, Lecteur, pour vous pénétrer de ces vérités, qu'on ne doit se lasser de remettre sous vos yeux.

---

*Nota. Les Conseils des Poètes anciens sur la conservation des Dents, ont été lus dans la Séance publique de la Société de Médecine de Paris, le 5 avril 1803, et insérés dans le Magasin Encyclopédique, rédigé par M. A. L. Millin, N.º 19.*

LE

---

---

# LE DENTISTE

## DE LA JEUNESSE.

---

*CONSEILS des Poètes anciens sur la conservation des Dents.*

AUX différentes époques de la vie sociale, l'opinion des hommes a beaucoup varié sur les caractères de la beauté des dents ; les naturels du Pérou (1) et de la Nouvelle-Hollande (2) estiment infiniment la privation d'une incisive. L'Indien de Java (3) ne manque pas de mettre une dent d'or à la place de celle qu'il a perdue ; les Japonois (4) passent plusieurs jours sans manger, pour laisser agir la teinture dont ils embellissent leurs dents. En général, chez les modernes comme chez les anciens, on s'est fait, surtout parmi les Européens, des idées plus justes de la beauté.

Les poètes ont parlé des dents depuis leur sortie (5) jusqu'à l'époque où, suivant l'expression de Lucrece (6), l'âge semble leur commander de tomber. La solidité (7), le bel arrangement (8) et la blancheur de ces organes (9), suggèrent aux poètes nombre d'images qu'ils rapprochent de celles d'une bouche de roses (10) et de lèvres vermeilles (11). Par quel contraste aussi nous peignent-ils tous les désordres de la denture ? En les présentant sous des regards hideux,

A

2 *Le Dentiste de la jeunesse.*

n'ont-ils pas eu l'intention de nous avertir des soins qu'il convient de donner à la bouche ?

Le défaut de propreté ternit l'éclat des dents, dit Ovide (12); la couleur jaune, livide ou noire dont Horace les peint (13), paroît tenir à la même cause; et Martial (14) les a comparées au buis et à la poix. Le chantre de la Fable indique (15) la source du désordre dans son tableau de l'Envie; il donne à ce monstre des dents couvertes de rouille, *Livent rubigine dentes*, comme si l'Envie étant privée de l'occasion de manger ou de ronger, il s'amassoit autour de ses dents alongées une sorte de limon et de tartre (16). Plaute fait dire à un parasite affamé: « J'ai la bouche amère et les dents épaisses (17). » Catulle, dans le portrait du débauché AEmilius, dit que ses dents étoient longues d'un pied et demi, et ses gencives semblables aux rebords d'un vieux coffre (18). Cette image exprime l'action du tartre qui déchausse les dents, les fait paroître plus longues, les ébranle et en accélère la chute (19).

Dans une épigramme de Martial, on lit qu'une vieille à prétention avoit perdu presque toutes ses dents; il n'en restoit que quatre, encore étoient-elles ébranlées; il lui survint un rhume; et, en toussant, elle les cracha (20). Ce n'est point ici une fiction poétique; Hérodote (21) raconte que la même aventure étoit arrivée à Hippias, fils d'Aristippe. Quelles que soient les causes de la perte des dents, on a toujours cherché à la réparer; aussi voit-on Pal-

*Le Dentiste de la jeunesse.* 3

lade (22) plaisanter une coquette surannée, en lui disant que pour le prix de ses cheveux, de son fard, de sa cire, de son miel et de ses dents, elle auroit acheté un masque entier. Non moins mordant que le poète grec, Martial tient le même langage : « Vous achetez, dit-il à Lélie (23) « des dents et des cheveux, et n'en rougissez pas, « mais que ferez-vous avec un œil? on n'en « trouve point à vendre. »

Que l'os et l'ivoire remédient au désordre de la bouche d'Eglé (24) ; que Galla, plus raffinée, ôte pendant la nuit ses dents artificielles (25), on retrouve partout ces traces bienfaisantes de l'art. On ne peut pas croire que le fil d'or connu du temps d'Hippocrate et de Celse, fut le seul moyen employé pour attacher les dents (26). On pouvoit se servir d'autres fils moins solides; sans cela, Horace n'auroit pas eu occasion de citer les sorcières Canidie et Sagane courant la ville, et perdant l'une son râtelier, l'autre ses cheveux postiches (27).

Des mâchoires affaissées par la perte des dents impriment, aux jeunes gens comme au vieillard, le caractère effrayant (28) de la décrépitude. Suivant Juvénal (29), les uns et les autres sont réduits à broyer leur pain sur des gencives rasées, et leurs lèvres laissent échapper la salive dont elles sont toujours mouillées.

En donnant à la jeunesse des leçons de propreté, le chantre de l'Amour (30) fait attention à l'odeur de la bouche, que les parfums ne

#### 4 *Le Dentiste de la jeunesse.*

masquent pas toujours ; aussi recommandait-il (31) à celle qui a l'haleine forte , de ne jamais parler de trop près , ni à jeun : quoique ce défaut puisse tenir à d'autres causes , souvent il vient de l'état des dents trop négligées (32).

C'en est assez de ce tableau (33) ; mais comme à côté du mal est presque toujours le remède , il faut , dans les mêmes sources , puiser quelques conseils. Macédonius (34) dit à une vieille : « Quel art médical pourra jamais raffermir vos dents ? » Martial répond (35) : « Cascellius rétablit les dents malades comme il en fait l'extraction. » Pour les conserver , les livres de l'art indiquent des préceptes ; moins instructives , les leçons des poètes seront sans doute plus agréables. On lit dans l'*Art d'aimer* (36) , que l'homme ne doit jamais avoir de tartre sur ses dents , et qu'il faut que la jeune fille lave tous les matins les siennes avec de l'eau (37) ; Ovide paroît cependant avoir remarqué que l'eau ne suffit pas ; afin d'éviter le tort que se fait une beauté , en montrant , lorsqu'elle rit , des dents noires , trop longues , ou mal rangées , il recommande le jeu des lèvres dans la manière de rire (38) : auroit-il ignoré ce que peut le dentiste en pareil cas ? ses opérations bienfaisantes donnent souvent à la bouche les graces que Salomon admiroit chez la reine de Saba : « Vos dents , lui dit-il (39) , sont comme un troupeau de brebis nouvellement tondues , qui sortent du bain. »

L'eau n'étoit pas le seul moyen employé pour

*Le Dentiste de la jeunesse.* 5

la propreté de la bouche : on avoit recours à des compositions médicinales; les unes appelées dentifrices (40), étoient composées de poudres et de parfums. Martial semble en consacrer l'usage en apostrophant quelqu'un qui avoit des dents artificielles; « Qu'y a-t-il de commun entre « vous et moi (fait-il dire au dentifrice) ? que la « jeune fille me préfère ; je n'ai pas coutume de « donner de l'éclat aux dents qu'on achète (41). » On trouve beaucoup de recettes (42) écrites en vers et en prose chez les anciens médecins ; celles de Messaline et d'Octavie y tiennent aussi leur place (43). Peut-être doutera-t-on que ces compositions fussent préférables au dentifrice, dont Apulée fit présent à Calpurnianus : les vers charmans qu'il y joignit, annoncent tout ce que l'Arabie offre de meilleur ; « C'est une « poudre excellente, dit-il, très-fine, qui a la « propriété de blanchir les dents, de dissiper l'en- « gorgement des gencives, et d'enlever le reste « des alimens, de sorte qu'on ne montre aucune « trace de tartre, pour peu que le rire force « l'ouverture des lèvres (44). »

Lorsque Martial (45) reproche à Fescennia d'avoir dans sa bouche les pastilles de Cosme, pour corriger la mauvaise haleine causée par le vin qu'elle avoit bu la veille, ne les considère-t-il pas comme une composition dentifrique (46) ? « Ces déjeûners, dit-il, nettoient les dents ; « *ista linunt jentacula dentes.* » Il ne faut pas perdre de vue l'expression du poète, *jentacula* ;

## 6 *Le Dentiste de la jeunesse.*

elle rappelle l'obligation de donner, tous les matins, des soins à sa bouche.

Les électuaires et les opiats destinés au même usage, paroîtroient peut-être d'une date moins ancienne, si l'on n'en trouvoit quelques formules dans les premiers livres de l'art (47) : les substances odorantes n'y étoient point oubliées. Quel goût opposé ne trouvera-t-on pas chez les Celtibériens qui avoient adopté l'urine pour dentrificée (48). Au risque d'en avaler, ne falloit-il pas être infiniment attaché à une belle denture ? C'est le reproche de Catulle à l'égard d'Egnatius (49), qui rioit sans cesse pour montrer des dents blanches; le poète le soupçonnoit d'employer le moyen rebutant dont se servoient les Celtibériens : « Pour donner, dit-il, plus « d'éclat à ses dents, il fait plus que de s'en gar-  
« gariser. »

Que ceux dont Pétrone retraçoit le luxe et la mollesse, eussent un cure-dent d'argent (50), Martial se rapproche plus des principes de l'art : « Le lentisque, dit-il (51), est le meilleur, mais « si vous n'en avez pas un tendre rejeton, vous « pouvez vous curer les dents avec une plume. » Si la nécessité a fait recourir à ce moyen, il n'étoit pas reçu d'en user trop librement : Ovide défend de se nettoyer les dents en société (52). L'oubli de cette bienséance a probablement attiré à Esculanus l'apostrophe de Martial : « Il « étoit édenté, et le cure-dent de lentisque étoit « toujours dans sa bouche (53). »

Les coquettes de la Grèce, quand elles ne rioient pas, avoient coutume de tenir une petite branche de myrte entre leurs dents, pour en faire voir la beauté : ce trait n'a point échappé au comique Alexis (54); pourquoi n'y pas trouver plutôt une invention du besoin (55)? Hippocrate (56) et les autres médecins de l'antiquité (57), faisoient aussi mâcher certaines substances, afin de dissiper l'engorgement des gencives et de raffermir les dents ébranlées. Les avantages qu'on a souvent obtenus de ce moyen, l'ont converti quelquefois en objet de luxe et d'agrément (58).

Tels sont les conseils que donnent les anciens poètes sur la propreté et la conservation des dents ; en vain diroit-on que Tibulle peint Vénus, toujours sûre de plaire, sans avoir soigné sa bouche (59) : ce n'est qu'en se conformant aux préceptes de l'art, qu'on donnera aux dents ce brillant qui a fait dire au chantre de l'Amour : « Je reconnois vos soins à cette blancheur qui reluit dans votre bouche (60). » Que Julie se présente aux yeux de Manlius, elle brille, suivant Catulle (61), par une bouche fleurie : elle avoit sans doute ces dents de neige, si chantées par les favoris des Muses (62), ou ce rang de perles, vanté par Lucien (63); et Théocrite alors eût pu en estimer l'éclat au dessus du plus beau marbre de Paros (64).

Que la jeunesse, qui, avec trop de sécurité, regarde la perte des dents comme un problème

8 *Le Dentiste de la jeunesse.*

incertain, se ressouvienne, d'après Martial, que la figure n'est pas agréable, quand il manque une dent sur le devant (65) ; c'est une bouche, a dit un poète grec (66), qui n'a plus les graces dont elle étoit parée : aussi le bon Ovide propose comme un remède, contre l'amour, de faire rire celle qui est mal dentée (67) ; attentive à cette ruse, la jeune amante ne doit-elle pas songer que l'art est là pour l'en défendre (68) ? Puisse un semblable motif rappeler à l'homme qui veut plaire, les vers suivans :

Si Chloé dans ses dents vous offre quelque appas,  
Par les vôtres, Daphnis, ne lui répugnez pas.

## N O T E S.

(1) En rapportant, dans ses Recherches philosophiques sur les Américains, t. 1, p. 11, sec. 1, l'origine de cette coutume bizarre chez les Péruviens, De Paw observe que cette mutilation se pratique également à Congo et à Matamba, en Afrique, ainsi que dans la Nouvelle-Guinée.

(2) Nouveau Voyage autour du monde, par Dampierre, t. 2, c. 16, p. 141. Relation d'une expédition à Botany-Bay, par Watkin-Tinch, p. 70. Blumenbach *collectionis suæ craniorum*, dec. 3 et 4, tab. 27 et 40. Collins a décrit les cérémonies singulières et plaisantes qu'on observe pendant l'extraction de cette dent : Account of the English Colony en New-South Wales, p. 563.

(3) Hinc etiam videas Javanos ac cœteros Indos rarioris ostendere dentium ordines, in quorum vacuos loculos ditiores aureos reponunt dentes. J. Bontii, *de medicinâ Indorum. lib. 4.*

(4) L'Esprit des usages et des coutumes des différens peuples ; par Demeunier, l. 9, c. 2.

(5) . . . . . cum septimus annus  
Transierit puero, nondum omni dente renato.

JOURNAL, Sat. 14, v. 11.

## Le Dentiste de la jeunesse. 9

(6) Nec minus in certo dentes cadere imperat ætas  
 Tempore . . . . . LUCRATI, *de Naturâ rerum*, lib. 5, v. 672.

En modifiant le texte de l'auteur, mon intention est de détruire une erreur que le temps a consacrée : ce n'est pas la vieillesse qui fait tomber les dents; mais, souvent à cet âge, on en est privé par d'autres causes. Cette observation n'avoit point échappé à Hippocrate, qui, après avoir parlé de la chute des premières dents, dit expressément (p. 241, ed. Foësius) : *At qui postea nascuntur, ad senectutem usque remanent*. Si même au milieu de la décrépitude, et après les jouissances d'une vie voluptueuse, Anacréon, ode 58, avec ses cheveux blancs et ses dents vieilles, offre la preuve de cette vérité, on aime à la retrouver aux Indes Orientales, voyage de Schoutten, t. I, p. 272; à Taïti, voyage de M. De Bougainville, p. 11, ch. 3, et chez les naturels de Surinam, description de Surinam, t. I, ch. 4.

(7) *Cum calceatis dentibus veniam*, dit un parasite dans la comédie des Captifs, de Plaute, act. II, scèn. 2, expression qui s'accorde si bien avec celle qui est reçue dans notre langue, pour en peindre l'état opposé, *dents déchaussées*.

(8) *Filia mea, quod tibi verbum fugit e valle dentium.*  
 HOMERI *Odyss.* A. V. 64.

Infans septenos postquam compleverit annos,  
 Producti dentes vallus ut oris erunt.  
*Ex Elegiâ Solini, in lib. 11. Stromatum Clementis Alexandrini.*

C. Bachot, dans son *Traité des Erreurs populaires*, p. 13, a traduit ainsi ces deux vers :

L'enfant ayant parfait le premier septenaire,  
 Sa bouche tient les dents pour rempart salutaire.

(9) *Quid margaritas dentium præcandidorum proloquar?* dit un poète, au rapport d'Ernest Vœnius, in *Tractatu physiolog. de Pulchritudine*.

(10) *Purpureo vocem ab ore virgo misit.*  
*Ex Simonide, Athenæi Deipnosoph. lib. 13, p. 604.*

Roseoque hæc (Venus) insuper addidit ore.  
 VIRGIL. *Æneid.* 11, v. 593.

Quos inter Augustus recumbens  
 Purpureo bibit ore nectar.....  
 HORAT. *Od. lib. 3, Od. 3.*

(14) Sicut vitta coccinea labia tua.....

SALOMON. *Cantica Canticor. c. 4.*

Illic purpureis condatur lingua labellis.

OVID. *Am. lib. 3. Eleg. 14.*

Olli, purpurea delibantes oscula,  
 Clemente morsu rosea labella vellicent,  
 Candentes dentes effugient suavio.

APULIUS *Anaxomenos, ex Menandro.*

(12) Quid si præcipiam, ne fuscet inertia dentes?

ART. *Amat. lib. 3, v. 193.*

(13) Luridi dentes..... lividi..... atri.

CARM. *lib. 4, Od. 13, Epod. lib. 5, Epist. 8.*

(14) Et tres sunt tibi, Maxima, dentes;  
 Sed plane piceique, buxeique.

LIB. 2, *Epig. 41.*(15) *Métam. 2, v. 776.*

(16) Rubiginosis cuncta dentibus rodit.....

MARTIAL, *lib. 5, Epig. 29.*

(17) Os amarum habeo, dentes plenos, lippiunt fauces fame.

CURCUL, *act. 2, sc. 3.*

(18) ..... Hoc (os) dentes sexquipedales,  
 Gingivas vero ploxemi habet veteris.

LIB. *Epig. 94.*

(19) Puisqu'une longue privation d'alimens, est capable de produire de si tristes effets sur la denture, Plaute a donc pu en retracer l'idée par une expression dont il s'est servi, en parlant d'un parasite qui craint de voir pousser ses dents en raison de sa faim, *dentes ne dentiunt*, Mil., act. 1, sc. 1. En vain Bachot dans son *Traité des Erreurs populaires*, lib. 3, c. 6, soutiendrait-il que *les dents ne s'alongissent pas de faim* ! Il n'a pas consulté la vérité. Plus fidèle observateur, Ovide va plus loin, il représente la faim arrachant l'herbe avec ses ongles, et le peu de dents qui lui restent, *unguibus, et raris vel lentem dentibus herbas*, *Metam. viij, v. 803*. Ici on aime à voir qu'en fait d'observation, les favoris des Muses ne sont pas moins doux, que les enfans d'Apollon, de cette perspicacité qui constitue le mérite des ouvrages et des uns et des autres.

(20) Si memini, fuerant tibi quatuor, ÆLIA dentes;

Expuit una duos tussis, et una duos.

Jam secura potes totis tussire diebus,

Nec istic quod agat tertia tussis habet.

LIB. 1, *Ep. 28.*

## *Le Dentiste de la jeunesse.* 11

En traduisant d'une manière libre, ou plutôt en imitant cette épigramme, Marot a su lui conserver tout son sel, et même le rendre plus piquant par le dernier vers, ce qui donne ici une place à celle du poète françois :

S'il m'en souvient, vieille au regard hideux,  
De quatre dents, je vous ai vu mâcher ;  
Mais une toux dehors vous en mit deux,  
Une autre toux deux vous en fit cracher.  
Or, pouvez bien toussir sans vous fâcher,  
Car ces deux toux y ont mis si bon ordre  
Que si la tierce y veut rien arracher,  
Non plus que vous, n'y trouvera que mordre.

(21) *Herodoti Halicarnas. Irato, lib. vj.*

(22) *Emens comam, fucum, ceram, mel, dentes,  
Hac impensa larvam emisses.*

*Anthol. gr. lib. 2, c. 13, Ep. 13.*

Brébœuf a rendu la même idée, mais d'une autre manière :

L'autre jour Alison partit si follement  
Pour un long et fâcheux voyage,  
Que, sortant de chez elle avec empressement,  
Elle oublia ses dents, ses gants, et son visage.

*Recueil d'épigrammes par La Martinière.*

(23) *Dentibus atque comis, nec te pudet, uteris emptis;  
Quid facies oculo, Lælia? Non emitur.*

*Lib. 12, Epig. 23.*

(24) *Sic dentata sibi videtur, Ægle,  
Emptis ossibus, Indicoque cornu.*

*Lib. 1, Ep. 73.*

(25) *Cum sis ipsa domi, mediæque ornere suburrâ  
Fiant absentes, et tibi, Galla, comæ:  
Nec dentes aliter, quam serica reponas.*

*Lib. 9, Ep. 38.*

Cette courtisane n'ignoroit point que c'étoit un moyen sûr d'en conserver la blancheur, et le poète qui s'étoit aperçu de cette ruse, la décèle par un double sarcasme, dont on trouve une imitation dans *les Touches* du seigneur Des-Accords, p. 64.

*Thais habet nigros, niveos Lecania dentes;  
Quæ est ratio? emptos hæc habet, illa suos.*

Marguerite a la dent fort noire,  
Catin l'a blanche comme ivoire.  
D'où vient telle diversité?  
Catin a la sienne achetée.

12 *Le Dentiste de la jeunesse.*

(26) Le fil de lin étoit prescrit comme le fil d'or pour maintenir en place les dents ébranlées dans la fracture de la mâchoire inférieure.

(27) . . . . . At illæ currere in urbem :  
Canidize dentes, altum Saganæ caliendrum  
Excidere, atque herbas, atque incantata lacertis  
Vincula cum magno risuque jocoque videres.  
*Serm. lib. 1, sat. 8.*

(28) Territat os nudum. . . . .  
*Sulp. Lupenci Servasti, Epig. de Cupiditate, v. 38.*

(29) Frangendus misero gingivâ panis inermi.  
*Sat. 10, v. 200.*  
. . . . . Et longâ manantia labra salivâ.  
*Sat. 6, v. 622.*

(30) Nec male odorati sit tristis anhelitus oris.  
*Ovid. Art. Amat., lib. 1, v. 521.*

C'étoit sans doute pour se mettre à l'abri de tout reproche relatif à cet inconvénient, que les Mèdes, connus par leur luxe et leur mollesse, faisoient usage du laurier, ainsi que le rapporte Virgile.

. . . . . Animas et olentia Medi  
Ora fovent illo (lauro). . . . .  
*Georg. 2, v. 133.*

(31) Cui gravis oris odor, numquam jejuna loquatur ;  
Et semper spatio distet ab ore viri. . . . .  
*Art. Amat., lib. 3, v. 277.*

(32) L'oubli des soins de propreté pourroit souvent donner occasion de répéter ce qu'on lit dans une des *Élégies* de Tibulle.

Cessas dente olente minister,

ou de faire l'apostrophe suivante :

Votre bouche en riant fait que mon nez rechigne  
Du noir désordre de vos dents,  
Sans que je leur impute une vapeur maligne,  
Qui peut-être vient du dedans.  
*J. CORART, Recueil de poésies diverses, Paris, 1651, p. 113.*

(33) Si les expressions trop mordantes des poètes, dont j'ai cherché à rendre l'idée, affectent ce sexe enchanteur, dont une partie des grâces est souvent conservée par nos soins ; qu'il veuille bien se ressouvenir que le sel de la critique l'em-

*Le Dentiste de la jeunesse.* 13

porte quelquefois sur les sages conseils de la raison. En vain je lui offrirais un travail qui est tout prêt, sur les causes et les inconvéniens de la perte des dents, pour en apprécier l'exactitude, il attendroit toujours le moment d'être édenté, et de s'entendre dire comme à la bouche d'Ismène (Epigr. du chevalier de Cailly, Recueil d'épigr. par La Martinière, t. 1, p. 190):

Retirez-moi d'une peine  
Où je suis depuis longtemps;  
Dites-moi, bouche d'Ismène,  
En quel endroit sont vos dents ?

- (34) . . . . . quis enim dentium  
Ordinem firmabit medicinali dolo ?  
*Anthol. græ., lib. 11, chap. 9, Ep. 3.*
- (35) Eximit aut reficit dentem Cascellius ægrum.  
*Lib. 9, Ep. 56.*
- (36) Lingua ne rigeat: careant rubigine dentes.  
*OVIDIUS, Art. Am., lib. 1 v. 515.*
- (37) Oraque manu susceptâ mane laventur aquâ.  
*Ibid. lib. 3, v. 197.*

C'est à-peu-près dans les mêmes termes que Q. Serenus Sammonicus, auteur d'un Traité de Médecine écrit en vers, propose de donner des soins à sa bouche.

Sepe etiam gelidâ gingivas collue lymphâ,  
Dentibus ut firmum possis servare vigorem.  
*De Medicinâ præcepta saluberrima, c. 14.*

- (38) Si niger aut ingens aut non erit ordine natus  
Dens tibi, ridendo maxima damna feres.  
Quis credat? Discunt etiam ridere puellæ:  
. . . . .  
Et summos dentes ima labella tegant.  
*Art. am., lib. 3, v. 277.*
- (38) Dentes tui sicut greges tonsarum quæ ascenderunt de lavacro.  
*Cantic. Canticor., c. 4, vers. 2.*

(40) Οδοντοσφριμμα Galeno, σμηνγμασδοντων Dioscoridi, *dentifricium* Plinio; quoique le plus souvent on désignât, sous ce nom, les poudres dont on frottoit les dents, d'autres compositions étoient appelées de même, à cause de leur destination :

Quod vero adsumpsit nomen de dente fricando.

*Q. S. renus Sammonicus, c. 14.*

- (41) Quid mecum est tibi ? me puella sumat,  
Emptos non soleo polire dentes.

*Lib. 14, Ep. 56.*

(42) Galien, *de Comp. med. sec. loc. lib. v.*, a transmis à la postérité les formules de deux dentifrices écrites en vers ; Damocrate les avoit tirées d'un petit livre appelé *Pythicus*, du nom de celui qui les préparoit.

(43) L'une se servoit de poudre de raves séchées au soleil, ou du verre blanc bien broyé et mêlé avec le nard des Indes : la corne de cerf brûlée, le mastic de Chio, et le sel ammoniac, composoient le dentifrice de Messaline. Scribonius Largus, *de Comp. med. comp. 76. V. Artis medicæ Principes.*

- (44) Calpurniane, salve properis versibus.  
Misi, ut petisti, mundicinas dentium,  
Nitelas oris ex Arabicis frugibus,  
Tenuem, candiscum, nobilem pulvisculum,  
Complanatorem tumide gingivæ,  
Converritorem pridianæ reliquæ,  
Ne qua visatur tetra labes sordium,  
Restrictis forte si labellis riseris.

*APUL. in Apologat.*

- (45) Ne gravis hesterno fragres, Fescennia, vino  
Pastillos Cosmi luxuriosa voras :  
Ista linunt dentes jentacula ; sed nihil obstat,  
Extremo ructus cum venit à barathro.

*Lib. 1. Ep. 83.*

(46) Nomenclator Adriani Junii, med. ; Œuvres de Paré, liv. 25, ch. 38 ; Dispensat. Pharm. Univ. de VV. Triller, t. 2, p. 533 ; Éléments de Pharmacie de Beaumé, p. 854 ; Nic. J. Jaquin Select. Stirpium Americ. Hist.

(47) Scribonius Largus, Comp. 57 ; Marcellus, med. de Bordeaux, Comp. med. p. 298 ; Ælii Promoti Dynameron, c. 80, in Tract. de Scorbuto J. Bona, Veronæ, 1751, p. 232, Dioscoride, liv. 1, c. 67.

(48) Les femmes, ainsi que les hommes, avoient également recours à ce moyen de propreté ; ajouterai-je que c'étoit par raffinerie qu'ils n'employoient que de l'urine conservée dans

## Le Dentiste de la jeunesse. 15

les citernes, comme nous l'apprend Strabon dans sa Géographie, liv. 3. *Quippe qui urinâ in cisternis inveteratâ laventur, eâque cum ipsi, tum eorum uxores dentes tergant, quod Cantabros facere et eorum confines aiunt.* Consultez aussi l'Histoire Universelle, par Diodore de Sicile, liv. v, c. 22

- (49) Nunc Celtiberus, Celtiberia in terra  
 Quod quisque minxit, hoc solet sibi mane  
 Dentem atque ruffam defricare gingivam  
 Et quo iste vester expolitor dens est,  
 Hoc te amplius bibisse prædicet loti.

*Epig. 38, in Egnatium.*

Quoique L. Apulée (in Apologia), ait substitué au mot *defricare* celui de *pumicare*, et que des scholiastes aient approuvé ce changement, l'idée que renferme *pumicare*, convient particulièrement aux corps durs avec lesquels on fait des frictions, comme on le pratiquoit anciennement avec la pierre ponce (*pumex*).

- (50) Ut deinde spinâ argenteâ dentis perfodit.

*Satyricon. p. 62.*

- (51) Lentiscum melius: sed si tibi frondea cuspis  
 Defuerit, dentes pennâ levare potes.

*Lib. 14. Ep. 22.*

- (52) Non coram dentes defricuisse probem.

*Art. am. lib. 3 v. 216.*

- (53) Medio recumbit imus ille qui lecto  
 Calvam trifilem semitactus unguento,  
 Foditque tonsis ora laxa lentiscis,  
 Mentitur Esculane; non habet dentes.

*Lib. 6, Ep. 74.*

(54) Cogitur..... tali myrti frustulo labia transtinere et ori facere intercapedinem. Alexis comicus meretricium delicias describens, Athenæi Deipnosoph., lib. 13.

(55) *Lentiscus myrtusque emendant oris odorem*, dit Quint. Serenus Sammonicus, c. 14; mais le lentisque et le myrte ne communiquent pas seulement leur doux parfum à l'haleine, si l'on en croit Pline (liv. 24, c. 7) et Dioscoride (liv. 1, c. 75 et 118), ils fortifient les gencives, et ainsi ils doivent contribuer à la solidité des dents. On ne sera donc point étonné de ce que du temps de Paré, chirurgien d'Henri III et

d'Henri IV, les cure-dents de lentisque étoient si communs en Languedoc d'où on les apportoit aux seigneurs de la cour : la coutume qu'on avoit aussi de les mâcher, auroit-elle donné l'idée d'en faire de petits pinceaux pour les dents ? Souvent en Amérique la liane à savon, espèce de *Lychnis saponaria* a ces deux destinations ; et, dans le royaume de Cambaïe, les pauvres aussi-bien que les riches, au rapport de G. Carreri, Voyage autour du Monde, t. 3, p. 44, passent tous les matins deux heures à se frotter les dents avec un petit morceau de bois. Telle fut, sans doute, l'origine des racines préparées, et des brosses dont on se sert communément.

(56) *Prosunt etiam quæ manducantur*, dit le Divin Vieillard en parlant des douleurs de dents (lib. de Affectionibus, p. 517).

(57) Dans son *Traité, de Podagra dentium*, Lipsiæ, 1630, p. 201, Strobelberger a recueilli les noms de ces médecins, à côté des substances dont ils prescrivoient la mastication : quoique le titre de cet écrit, offre une sorte d'originalité, on ne peut cependant lire, sans intérêt, les détails qui y sont contenus.

(58) Que l'Asiatique mâche l'areque et le betel, que les habitans de Chio usent du mastic, et que d'autres peuples aient toujours du tabac dans la bouche, la manière de présenter ces substances, et les boîtes précieuses qui les renferment, ne cacheront jamais aux yeux de l'observateur le motif de leur utilité, non plus que l'abus qu'on en fait journellement. C'est d'après cet usage, consacré par le temps, que M. Boëttiger a eu l'ingénieuse idée de donner le nom de *Mastiché* à la servante chargée d'appréter tout ce qui est nécessaire pour nettoyer les dents : la Dissertation de ce savant offre sur cette partie, comme sur le reste de la toilette des dames romaines, des détails qu'on ne peut lire sans le plus grand intérêt dans le *Magasin Encyclopédique*. An XI, t. II, p. 433.

(59) *Illa placet quamvis inculto venerit ore.*

*Lib. 1. Eleg. 8.*

(60) *Cur mihi nota tuo causa est candoris in ore.*

*OVIDII Art. am. lib. 3, v. 227.*

Jam

(61) Jam licet venias, marite,  
Uxor in thalamo est tibi,  
Ore floridulo nitens.  
*Epig. 68, in Nuptias Juliae et Manlii.*

(62) *Nivei dentes.*

(63) *Si quando pulcherrimum monile vidisti de splendidissimis et æqualibus margaritis, ita (dentes) ad seriem nati erant; c'est ainsi que s'exprimoit cet historien philosophe en faisant le portrait de Panthée. (Imagines, n.º 9).*

(64) Et Pario nitidi mage marmore dentes.  
*Eidil. 6. v. 37.*

(65) Nec grata est facies cui gelasinus abest.  
*Lib. 7, Ep. 24.*

Si Martial s'est servi du mot *gelasinus* pour exprimer une dent, c'est qu'on appeloit ainsi en grec les incisives, du verbe *γέλαω*, *rideo*; ces dents étant celles qu'on montre le plus, quand on rit, comme l'observe Ingrassias, *in Galeni lib. de ossibus comment. c. 4.*

(66) Et os priores non habens gratias.  
*Anthol. græc. lib. 7, Ep. 146.*

(67) Si male dentata est, narra quod rideat illi.  
*In lib. Remed. amor., v. 339.*

(68) Dans combien d'occasions le dentiste n'a-t-il pas prêté son ministère, pour satisfaire à cette intention, conformément à cette maxime d'Ovide, *Multa viros nescire decet* (*Art. amat., lib. 3, vol. 229.*)

#### A D D I T I O N.

Quelques Dames qui avoient lu ces conseils dans le Magasin Encyclopédique, ayant appris que je les faisais réimprimer dans cet opuscule, m'ont engagé de joindre à la note (38), en faveur de leur sexe, la traduction du passage entier de l'*Art d'aimer d'OVIDE*, qui y est énoncé; pour répondre à leur vœu, je m'empresse de

B

l'offrir ici, telle qu'un poète français l'a donnée ; c'est un avis, c'est un erecette dont certains hommes pourront également faire leur profit, quand ils n'auront pas invoqué les secours de l'Art :

La plus aimable femme est tristement changée,  
 Quand son ris nous découvre une dent mal rangée :  
 La longueur en révolte, ainsi que la noirceur,  
 Et chaque homme en devient l'implacable censeur.  
 Qui l'auroit jamais cru ? Venez apprendre à rire :  
 Par des charmes secrets certains ris nous attire.  
 Évitez ces grands plis et ces vides affreux  
 Que les ris déréglés sillonnent avec eux.  
 Par la lèvre toujours que la dent ombragée  
 Montre la bouche en deux foiblement partagée.

---

# M O Y E N S

## D'AVOIR LES DENTS BELLES ET BONNES.

---

### § I.

#### *Des Dents en général.*

**L** ne suffit pas de connoître avec les poètes ce que les anciens faisoient pour leur denture , il importe de ne pas ignorer ce qui peut la rendre, la conserver belle et bonne; quoique l'idée de bonté semble devoir être inséparable de celle de la beauté, il n'est pas moins vrai qu'il y a des dents qui paroissent très-belles sans être bonnes ; comme il y en a aussi pour la bonté desquelles on n'a rien à désirer , lors même qu'elles affectent la vue d'une manière désagréable. Là, ce sont des dents d'un blanc de lait dont on a été obligé de limer les parties latérales, pour en enlever la carie ; avec des lèvres vermeilles, elles offrent encore l'image gracieuse du lys et de la rose réunis : ici, des dents placées dans un ordre irrégulier semblent ôter à la physionomie le type de l'homme,

B 2

20 *Le Dentiste de la jeunesse.*

pour lui imprimer celui de la brute, d'où P. Zacchias, dans ses questions medico-légales, en a conclu que les canonistes devoient prendre en considération une telle difformité, pour ne pas admettre à la prêtrise celui qui en étoit défiguré. Si le plus souvent la nature, de son propre mouvement, excelle dans ses opérations, il arrive quelquefois qu'elle a besoin de secours; tâchons donc de montrer en quoi le dentiste peut et doit en être le premier aide, comme l'a dit Hippocrate, *naturæ minister*.

Dire que le mot latin qui exprime une dent est une abréviation d'un autre mot qui signifie *mangeant* (1), n'est-ce pas démontrer que les dents sont faites spécialement pour manger? on les trouve chez la plupart des animaux qui vivent d'alimens solides, avec cette différence que l'homme réunit les espèces de dents qui ont servi de caractères pour classer ceux-ci en *herbivores*, *granivores*, et *carnivores*, et que par cette raison les naturalistes l'ont appelé *omnivore*, *qui mange de tout*. Lorsqu'on ouvre la bouche, elles paroissent sous la forme d'une rangée demi-circulaire de petits corps blancs, durs et luisans; chez l'homme fait elles sont au nombre de trente-deux, dont seize pour chaque mâchoire: les quatre du milieu sont légèrement applaties et tranchantes, on les appelle *incisives*; leur disposition et leur rapport avec les quatre autres incisives ne permettent

(1) *Dens quasi dictus edens.*

*Le Dentiste de la jeunesse.*      21

pas de douter qu'elles n'agissent comme les lames des ciseaux. Deux autres latérales plus rondes et plus aiguës semblent faites pour piquer et déchirer les alimens, comme celles des chiens, dont elles empruntent le nom (*canines*); on leur a donné le nom d'*œillères*, parce que leur racine très-longue s'approche plus de l'orbite, que celles de toutes les autres dents: elles ne communiquent cependant point à l'œil, et les larmes involontaires qu'on voit couler, lorsqu'on les ôte, s'observent lors de l'extraction des petites et grosses molaires: on les appelle aussi *angulaires*, comme si, placées aux deux angles de la bouche, elles devoient en régler l'étendue. Les cinq autres dents, dont l'action est de broyer et de moudre les alimens, ont reçu le nom de *molaires*, dont deux petites, et trois grosses; et l'on peut dire avec assurance qu'elles sont en effet à la mastication, ce que les meules sont au moulin.

Une moitié à-peu-près de chaque dent est apparente; elle en forme le corps, autrement dit la couronne; l'autre moitié est cachée en partie sous la gencive, en partie dans une cavité qui se trouve au bord dentaire de chaque mâchoire; c'est la racine qui est simple dans les incisives et canines, souvent bifurquée dans les petites molaires, toujours double pour les grosses molaires d'en bas, et triple pour les grosses molaires d'en haut. Du rapport de ces parties résulte la solidité des dents, qu'on peut comparer à un levier dont la branche la plus courte est du

côté de la couronne, et la plus longue à la racine, à moins que les maladies n'aient détruit cette belle harmonie. C'est à cette solidité qu'il faut attribuer le succès de ces tours de force que font certains hommes qui, sans en connoître les suites fâcheuses, portent avec leurs dents les fardeaux les plus pesans; comme cette heureuse disposition semble être aussi la source de quelques-uns de ces tristes évènements dont j'ai parlé ailleurs (1).

Il n'est pas étonnant que des hommes qui n'ont pas étudié la nature, aient regardé les dents comme des corps inorganiques et sans vie, capables de résister à toute destruction; de là, sans doute, l'ingénieuse fiction qui représente Cadmus donnant naissance à des hommes en semant les dents du dragon qu'il a tué; de là aussi cette idée qui ne paroîtroit pas moins heureuse, si notre religion permettoit d'y ajouter foi, de prendre les dents pour le symbole de la résurrection, ainsi que le rapporte Tertulien (2).

La sensibilité des dents n'auroit cependant jamais dû permettre de lever des doutes sur leur organisation: qu'elles soient composées d'une substance osseuse d'un genre particulier,

(1) Voyez ma Dissertation sur les accidens de l'extraction des dents, sat. 1, paragraphe II.

(2) *Corruptionis in terra adeo sunt expertes (dentes), ut eos pro redintegrandi corporis seminaria in resurrectione haberet antiquitas. Lib. de Resurrectione.*

telle qu'on la remarque à leur intérieur et aux racines ; que la couronne soit enduite d'une couche transparente et comme vitreuse, appelée *émail* ; que la dureté de l'émail soit telle qu'il résiste au feu, et qu'on en puisse tirer des étincelles, la formation des dents, leur accroissement et leur sortie ne peuvent se faire sans une vitalité qui leur est propre, et qu'il faut rapporter à l'assemblage d'une artère, d'une veine, d'un nerf et d'une membrane qu'on observe dans une cavité dont le centre est à la couronne, et l'entrée à l'extrémité de chaque racine.

Comme tout se forme par degrés dans la nature, la dent ne doit pas être dure primitivement ; au contraire molle et pulpeuse, elle est d'abord chez l'homme comme cette dent que le joyeux convive aime à trouver dans une tête de veau ; peu-à-peu elle durcit, s'élève, perce la gencive, et vient à l'état où on la voit ordinairement : tel un arbrisseau germe, croît, soulève la terre, et parvient à son dernier accroissement, tandis que vers le sol il pousse des racines ; comme celui-ci vient heureusement, et prend de la vigueur sur un bon terrain, comme son port n'y est pas toujours exempt d'irrégularité, comme enfin frêle et délicat par son espèce, il requiert les soins redoublés du jardinier ; de même la dent pousse bien chez un enfant sain et vigoureux, prend une direction droite ou oblique en raison de la forme de la mâchoire,

et attend la surveillance de l'art pour son bel arrangement et sa conservation.

Si l'Orateur à qui Rome se glorifie d'avoir donné le jour, compare les dents aux cordes d'un instrument, qui modifient le son de la voix; si, pour parler la langue juive avec plus de grace, St.-Jérôme s'est fait limer les dents; si elles servent aux physionomistes pour en déduire la longévité et le caractère moral de l'homme; enfin si la beauté en fait un de ses ornemens, le parasite à son tour ne les estime que pour une fonction plus importante, où il faut le voir mettre ces organes en action: diviser, déchirer, broyer les alimens font l'objet de sa jouissance, il ne perd pas un coup de dent; son teint frais annonce que la veille il a fait une bonne mastication, et que de suite la digestion en a été parfaite; il est donc la preuve non équivoque de la vérité de cet adage des médecins Arabes: *c'est être ennemi de sa vie, que de ne pas bien mâcher* (1). En vain, pour soutenir une opinion contraire à la nécessité d'avoir de bonnes dents, on mettroit en avant quelques individus totalement édentés, qui mangeroient les croûtes les plus dures, qui auroient encore la voix claire, quoique foible, et qui, sans les rides de la vieillesse, auroient les grâces de l'en-

(1) *Illum qui non bene masticaverit, animam suam odisse, constat. Diss. de cura dentium ad sanitatem proficua. Halæ 1752.*

fance, dont ils se rapprochent sous tant de rapports; ce sont des êtres en faveur desquels il doit exister quelque privilège: tels sont ces hommes qui, n'ayant jamais porté de chaussures, ont la plante des pieds si dure et si calleuse, qu'ils ne craignent pas de marcher sur les corps les plus aigus.

Sage dans ses fins, l'Auteur de toutes choses a mis et distribué dans l'épaisseur de chaque mâchoire deux rangées de germes dentaires, l'une est destinée pour les premiers momens de la vie, et l'autre pour un âge plus avancé. Si, comme on n'en peut douter, et comme Hippocrate l'a dit le premier, l'enfant dans le sein de sa mère ressent les effets de sa santé<sup>(1)</sup>, dès qu'elle sera malade, ces germes ne peuvent manquer d'en recevoir une impression nuisible; de là cette texture délicate ou difforme qu'on observe à quelques dents; de là cette disposition à la carie; de là enfin cette source de douleurs. Mères qui voulez éviter celles-ci à ceux qui ne reçoivent de vous que les plus tendres caresses, regardez cette expression comme un bon avis du père de la médecine; étendez-en même les effets sur l'enfant que vous nourrissez; il a également sa part dans tout ce que vous souffrez alors au physique et au moral; évitez donc dans ces deux états, tout ce qui peut porter atteinte à votre

(1) *Ut valet mater, sic se habet puer. Lib. de natura pueri.*

26 *Le Dentiste de la jeunesse.*

santé, ou si, par un coup imprévu, elle est menacée de danger, pour l'en tirer que la médecine y apporte le plus prompt secours.

## § I I.

*De la première Dentition, ou des Dents de lait.*

L'enfant naît, et la nourriture qui lui est destinée prouvé qu'il n'a pas besoin de dents à sa première année; cependant on a vu des enfans venir au monde avec une ou plusieurs dents; là, c'est un grand monarque dont la présence d'une dent, à sa naissance, semble annoncer sa forte constitution physique, et être comme le présage de sa grandeur future; ici, c'est un enfant qui, au rapport de Polydore Virgile, avoit six dents en venant au monde: mais la fin de la première année est l'époque la plus ordinaire où les dents commencent à paroître, et vers le trentième mois elles sont toutes sorties au nombre de vingt; ce sont là les dents de lait, soit parce qu'elles viennent pendant que le lait est la seule nourriture de l'enfance, soit parce qu'elles en égalent la blancheur. Il est rare que la sortie de ces dents ne s'annonce pas par le gonflement des gencives, la chaleur de la bouche, la salivation et la rougeur des joues; si elle est précédée quelquefois par d'autres symptômes, il faut moins lui en attribuer la présence qu'à ce qui peut apporter du trouble

*Le Dentiste de la jeunesse.* 27

dans cet acte bienfaisant de la nature. Les incisives inférieures paroissent les premières, ensuite les supérieures, après les canines, et plus souvent les molaires : tout ici semble être à l'avantage de l'homme ; un intervalle d'un mois ou de six semaines entre la sortie de chacune de ces dents est consacré au calme de l'irritation inséparable de l'évolution dentaire.

Quelle que soit la fin pour laquelle ces vingt dents ne durent pas toute la vie, quel que soit le mécanisme d'après lequel s'opère leur chute, elles n'en cèdent pas moins leur place aux dents de la seconde rangée, autrement dites de *remplacement* ; elles commencent à s'ébranler et à tomber vers la fin de la sixième année, ou au commencement de la septième ; elles suivent à-peu-près le même ordre que pour leur sortie, en employant pour cette opération le second septenaire de la vie. C'est aussi vers l'âge de sept ans, que le nombre des dents augmente de quatre ; de douze à quatorze ans il en vient encore quatre autres, qui se placent à côté et presque en arrière de celles-ci ; enfin dans le même ordre d'arrangement, et plus loin que ces dernières, il en pousse encore quatre depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente, et au-delà : on ne sait trop pourquoi on les a toujours appelées *dents de sagesse*, si ce n'est parce qu'à cet âge l'aimable folie de la jeunesse cède la place à l'austère raison. Ces douze dents sont les grosses molaires ; elles ne tombent ni ne se renouvellent :

28 *Le Dentiste de la jeunesse.*

c'est pourquoi on les appelle *permanentes*, pour les distinguer des dents de remplacement. Tel est l'ordre que suit la nature pour la sortie des dents, dont le nombre est le plus ordinairement fixé à trente-deux, quoiqu'on n'en voie quelquefois que vingt-huit, sur-tout chez les femmes.

Souvent consulté par des parens sur la sortie, le nombre et l'arrangement des dents de leurs enfans, je devois entrer dans ces détails, comme il leur importe de savoir que l'organe dentaire n'a pas toujours toutes ses richesses : on lit dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, qu'un magistrat et un chirurgien de Friderickstadt n'eurent jamais que les molaires, sans avoir ni incisive ni canine. Il peut arriver que quelqu'une des dents de lait ne sortent point, mais seulement les dents secondaires; c'est ce que j'ai vu en 1790 au fils d'un seigneur russe, M. le comte de S... W; il avoit onze ans; les deux grandes incisives de lait de la mâchoire supérieure n'avoient point paru, et son état de foiblesse pouvoit faire craindre qu'il ne fût privé de ces dents le reste de ses jours, si le gonflement du bord alvéolaire ne m'eût porté à croire qu'en augmentant les forces vitales de cet enfant, on seroit assez heureux pour en faciliter la sortie, qui étoit tant retardée; des bains de marc de raisin et un régime approprié produisirent tout l'effet qu'on desiroit. Par une marche inverse la nature conserve quelquefois des dents

*Le Dentiste de la jeunesse.* 29

de lait, sans donner celles de remplacement; cette observation est bien importante, pour ne pas s'empreser d'extraire les dents de lait sans nécessité.

Plus prodigue dans d'autres momens, la nature ne compte pas, et donne quelquefois bien au-delà du nombre fixe: les anatomistes en fournissent beaucoup d'exemples; mais de voir deux rangées de dents comme au fils de Mithridate, ou trois comme à Hercule, n'est-ce pas de quoi exciter notre étonnement? Peut-être même on douteroit de ces faits, si dans un recueil d'observations imprimé à Breslaw en 1772, et dédié au célèbre Haller, G. C. Arnold n'eût rapporté qu'il avoit vu un enfant de quatorze ans qui avoit soixante-douze dents, dont trente-six pour chaque mâchoire; elles étoient saines et bien placées sur deux rangs, excepté les incisives, qui étoient légèrement déviées. De cette excessive prodigalité il ne faut pas conclure que, si on ôte une ou plusieurs dents secondaires, il en reviendra d'autres pour la troisième fois; le nombre des dents est invariable, mais il n'est pas exempt de ces jeux de la nature, où l'on remarque six doigts à chaque main; on n'y doit pas plus compter que de croire que, quand on est vieux, de nouvelles dents reprendront la place de celles qu'on a perdues. Que des savans recommandables (1) citent des personnes de

(1) Aristote, Sennert, Cardan, Joubert, Bartholin, Bacon de Verulam.

30 *Le Dentiste de la jeunesse.*

soixante, quatre-vingt, cent et cent-vingt ans à qui il est poussé de nouvelles dents ; c'est l'histoire d'un arbre desséché sur pied, qui, par un effort extraordinaire, donne des fleurs, des fruits, et meurt : ne pourroit-on pas graver sur la tombe de ces êtres singuliers l'épithaphe suivante (1) ?

Ci-git qui de chenu et très-vieux édenté,  
Renouvella son poil, ses dents et sa santé :  
Et puis ayant vécu deux siècles sans souci,  
Rendit son âme à Dieu : son corps repose ici.

Sans en faire remonter la cause à la mère ou à la nourrice, une foible constitution de l'enfant peut dépendre des dérangemens de sa santé, et porter à son tour le désordre dans le travail de la dentition. Plusieurs expériences faites en 1740 par le dentiste Bunon, tant sur le vivant que sur le cadavre, ont mis cette vérité hors de doute ; et l'homme de l'art a souvent occasion de remarquer que l'émail de quelques dents premières ou secondaires offre des vices de conformation, dont la vraie cause est l'impression que leurs germes ont reçue des maladies : tantôt ce sont des espèces de piqûres ; tantôt on voit une ou plusieurs petites rainures transversales, plus ou moins profondes, qui ressemblent à la trace que laisse une corde sur un corps mol ; enfin c'est quelquefois une sorte de saillie de la substance osseuse qui a pris la place

(1) Dictionnaire des Herborisans, au mot *Hellebore*.

*Le Dentiste de la jeunesse.* 31

de l'émail dans certains endroits, et qui est toujours jaunâtre. Outre ces difformités apparentes, les dents, par une même cause, peuvent avoir acquis un défaut de solidité dans leurs substances, telles sont celles qui sont d'un blanc-bleu, et celles qui, quoique jaunes, ont quelque ressemblance avec la corne fondue. Presque toutes ces dents, entachées dans leur principe, ont une plus grande susceptibilité pour la douleur et la carie.

Un savant professeur, M. Alphonse Leroy, dans son *Traité de la médecine maternelle*, va plus loin ; à ces mêmes causes il attribue les retards et les accidens de la dentition ; « elle est retardée, dit-il, si l'enfant est foible et issu de « parens débiles, s'il a reçu une nourriture insuffisante. » Il observe également que certaines causes morbifiques de la mère et de la nourrice peuvent l'accélérer ; il eût pu ajouter que quelques maladies dans les enfans produisent le même effet ; par exemple, chez les rachitiques, dont l'accroissement de la tête et des parties qui en dépendent, est presque toujours prématuré ; mais ces dents, comme le dit judicieusement ce médecin, sont semblables à ces fleurs précoces dont la durée est toujours passagère.

Quoique la dentition, loin d'être un état de maladie, ait une marche régulière aussi simple que bénigne, on ne peut cependant douter que, comme tous les autres actes de la nature, elle n'éprouve des dérangemens, quelles qu'en soient

### 32 *Le Dentiste de la jeunesse.*

les causes : les effets en ont été observés de tous les temps ; ils se rapportent à ce qu'Hippocrate en a tracé sur leur sortie : « il survient, dit-il, à ceux dont les dents sont « prêtes à percer, démangeaison des gencives, « fièvres, convulsions, diarrhées, sur-tout lorsque ce sont les canines, et aux enfans qui sont « les plus gras, ainsi qu'à ceux dont le ventre est « resserré (1). » Ajouter à ce tableau, ce seroit donner l'épouvante à des mères sensibles qui ne s'effraient déjà que trop sur la dentition, sans prévoir ni combattre les causes qui la rendent souvent orageuse et quelquefois mortelle.

Puisqu'il est notoire que le travail de la dentition éprouve tant d'entraves, les pères et mères ne doivent pas rester dans une sorte de sécurité sur tous les désordres de la santé de leurs enfans, lorsque les dents ne sont pas toutes sorties. Il est de ces désordres dont il faut promptement arrêter le cours ; il en est d'autres au contraire qu'on doit quelquefois regarder comme autant de bienfaits de la nature : parmi ces derniers on range, quand il n'y a pas d'excès, le flux de la salive, les dévoiemens, les éruptions, ces suintemens qui se font derrière les oreilles, la vermine de la tête et la gourme ; ce sont des voies qui semblent détour-

(1) *Ad dentitionem vero accedentibus, gingivarum pruritus, febres, convulsiones, alvi profluvia, et maxime ubi caninos dentes producunt, et iis qui inter pueros sunt crassissimi, et qui alvos duras habent. Sect. III, aph. 25.*

ner des dents une humeur âcre, ou diminuer l'irritation qui accompagne leur accroissement et leur sortie. Ici la sollicitude maternelle se convertiroit bientôt en un sentiment de frayeur, si elle ne trouvoit promptement des éclaircissemens utiles chez le médecin, le chirurgien, ou chez quelque dentiste à qui les grands principes de la médecine ne sont point inconnus(1).

Si l'on consulte les tables de mortalité des villes et des campagnes, le nombre des victimes de la dentition paroîtra certainement effrayant; mais prenant en considération ce que l'erreur a pu y ajouter, on y trouvera toujours de la différence et pour les unes et pour les autres: heureuses campagnes! vos industrieuses habitantes, avec des usages aussi antiques que leurs mœurs, élèvent leurs petits enfans d'une manière plus conforme à la nature; elles n'offrent point dans leurs soins le spectacle de ce raffinement que les mères à la ville, avec plus d'apparence de sensibilité, ont puisé dans ces théories d'éducation, qui ne connoissent pas l'expérience

(1) Celui-ci seul doit, dans ce cas, mériter plus de confiance que quiconque n'auroit de savoir que ce qu'il faut pour être reçu *expert-dentiste*, après avoir subi deux examens sur la théorie et la pratique de cette partie de l'art de guérir, comme il s'est toujours pratiqué en France depuis le treizième siècle. Bien différens des médecins-dentistes qui existoient en Egypte et à Rome, ainsi que le rapportent Hérodote et Galien, ne pourroit-on pas, avec l'auteur des Mémoires philosophiques et critiques pour servir d'apologie aux femmes, tom. 1, pag. 12 et 15, en comparer plusieurs à ces ébénistes qui tiennent tout prêts, et mettent en exposition *des mâchoires, des râteliers d'ivoire?*

34 *Le Dentiste de la jeunesse.*

pour base. Il ne faut cependant pas confondre dans cette classe une foule d'écrits dérochés à la pratique distinguée de leurs auteurs ; parmi lesquels on doit compter celui dont le respectable docteur Desessartz a donné une nouvelle édition sous le titre de *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge* : ses principes sur les moyens de procurer une meilleure constitution à l'homme, sont solidement établis, et seront toujours utiles pour rendre l'appareil dentaire aussi agréable que solide. Ces écrits, dictés par l'observation, m'ont été d'une très-grande utilité, pour rechercher et développer ici ce que les divers modes d'éducation peuvent offrir de nuisible ou d'avantageux pour la dentition.

Le premier cri de l'enfant, que toute mère est avide d'entendre, ne reconnoît peut-être d'autre cause que l'action de l'air sur son corps : le passage subit d'une température chaude dans une atmosphère froide, affecte également tous les hommes ; quoique les effets qui en résultent, soient nécessaires à l'enfant, il ne faut pas en conclure qu'on doive les entretenir et les augmenter par un moyen que la nature repousse, et sur lequel elle donne des avertissemens bien précieux. Cette mère si prévoyante n'en appelle point au froid pour toutes ses productions ; tout ce qui vit au contraire, a besoin de chaleur ; par elle les plantes germent, croissent, fleurissent, et donnent des fruits ; sans elle l'œuf

fécondé ne se développeroit point , l'animal nouvellement éclos deviendroit languissant , et périroit : c'est dans ce cas qu'on voit l'industrie des animaux à l'égard de leurs petits ; ils cherchent à les mettre à l'abri des injures de l'air , et s'ils n'ont préparé un local pour en modifier les effets, leur corps y supplée, et semble entretenir ce principe de vie que les anciens rapportoient à la chaleur. Bel exemple qu'on ne doit pas suivre à la lettre , mais qu'il est si facile d'imiter par toutes les voies que la tendresse indique ! Si donc l'homme , comme le dit M. Alphonse Leroy, a par-tout l'instinct de se couvrir de vêtemens , et de se procurer du feu pour se défendre du froid , ne doit-on pas en juger qu'un enfant nouveau-né attend de ceux qui l'entourent, d'être enveloppé dans des langes modérément chauds (1).

Le desir de voir les hommes accoutumés à supporter sans inconvénient les intempéries des saisons, est certainement bien fondé ; mais les premiers jours de la vie sont-ils les momens qu'il convient de choisir pour satisfaire à ce vœu, et les préceptes de tenir les enfans habituellement nus ou couverts du vêtement le plus léger, sont-ils conformes à la nature et à l'observation ? Un examen comparatif des listes de mortalité , faites chez les peuples qui suivent ce genre d'éducation physique , et chez les

(1) . . . *Tenerum infantum tepidis involuïte pannis.*

SCRYOLE SAMMARTHANI *Pædotrophia*, lib. ij.

36 *Le Dentiste de la jeunesse.*

nations à qui il est étranger, ne paroît pas avoir encore servi à résoudre ces questions. O mères qui avez suivi ces principes, paroissez, et rendez un témoignage véridique sur leur exécution ponctuelle à l'égard de vos enfans ! dites-nous si ces objets chéris de votre tendresse, avec un corps maigre et sec, avec une peau rude et décolorée, n'ont pas excité plus d'une fois votre inquiétude aux époques de la dentition ? Une fibre dure et sèche ne peut se prêter aisément à l'accroissement et à la sortie des dents, et les mâchoires dont le développement n'a pu se faire, doivent en être de nouveaux obstacles, comme elles s'opposent aussi au bel arrangement de ces organes. Ici ma plume s'arrête pour éviter de nouvelles douleurs à quelques-unes d'entre vous ; mais que dira la jeune fille qui, soumise à ce genre d'éducation, sans considération pour son sexe, ne se distingue plus parmi ses compagnes que par cette force qui n'appartient qu'à l'homme ? Sa bouche le plus souvent n'a pas le sourire des Grâces.

L'air seul ne suffit pas aux auteurs de cette éducation frigorigène (1) ; l'eau paroît offrir un

(1) C'est ainsi qu'on doit appeler tout moyen qui imprime au corps le sentiment du froid, au point qu'il le conserve toujours ; on a vu des hommes élevés avec des bains froids, dont les membres comme gelés ne pouvoient jamais, dans le cours de leur vie, se réchauffer devant un bon feu. Il ne sera peut-être pas inutile d'observer que comme ce genre d'éducation a été déjà proposé chez les anciens, de même il a été combattu par les raisonnemens les plus solides : Galien, cet illustre commentateur d'Hip-

moyen plus actif. Suivant eux, Achille, nouveau-né, plongé dans l'onde glaciale du Styx, en prouve les avantages; les Gaulois, les Nègres et les Lapons assujétis à cet usage, invitent, par leur forte constitution, à en ressentir les bons effets: cependant, par quel sentiment les partisans du bain froid ne l'adoptent-ils pas sans restriction? Ici, l'auteur d'Emile observe que, pour les enfans amollis par la foiblesse de leurs parens, il faut commencer par suivre l'usage (de les laver avec de l'eau tiède), et ne s'en écarter que peu-à-peu: là, M. Underwood, auteur d'un Traité des maladies des enfans, recommande de ne jamais mettre au bain l'enfant sensible et délicat, que quand on aura un peu fait chauffer l'eau, pour l'y accoutumer, en diminuant par degrés la chaleur du bain. Tant de prévoyance seroit-elle l'effet de la sensibilité? La nature dans la bouche d'un enfant mis dans le bain froid, a un langage si véridique et si puissant! on ne le croira pas plus qu'on ne pensera qu'ils aient des craintes sur les suites de l'immersion froide pour l'enfant qui vient de naître; ils n'en montrent aucune, lorsqu'ils désorganisent le système cutané, dont les fonctions sont d'une importance majeure et si nécessaire à la santé. Pour venir à leurs fins, on seroit tenté de croire qu'ils veulent, à force

procrate, observe que l'usage des bains froids ne convient nullement aux enfans, dont il enduret la peau, et dont il empêche l'accroissement. *Lib. de Sanitate tuenda.*

38 *Le Dentiste de la jeunesse.*

de bains froids, changer la nature de l'homme, en rendant sa peau dure et écailleuse, ainsi que l'a très-bien observé M. Marcard dans son *Traité de la nature et de l'usage des bains.*

L'endurcissement de la peau étant un obstacle à la transpiration insensible, on ne sera point étonné de ces couleurs jaunes, pâles, livides que M. Lefebvre de Villebrune (1) dit avoir vues à tant d'enfans qu'on s'opiniâtroit à jeter dans des bains froids; « mais, ce qu'il importe de remarquer pour notre objet, c'est « sur-tout à la dentition, dit ce traducteur, que « cet effet se manifeste par les selles putrides, « abominables, que ces enfans rendent, et dont « ils sont les victimes. » Ajouterai-je, avec M. Marcard, que si l'effet des bains froids, en agissant sur les nerfs, est de guérir quelques affections nerveuses, ils peuvent aussi donner naissance à d'autres; Hippocrate et Galien avoient déjà remarqué que des convulsions en avoient été la suite: et quelle époque de la vie semble plus favorable au développement de cette maladie, que celle où se fait le travail de la dentition? De tous les âges, dit le père de la médecine, aucun n'est plus exposé aux convulsions que l'enfance (2). Dès-lors il ne suffit pas de dire que les enfans foibles succombent à

(1) Voyez son excellente traduction du *Traité* de M. Underwood, part. II, c. 4.

(2) *Pueris vero convulsionones impendunt.* Liber de aëri, locis et aquis.

l'usage du bain froid ; ceux qui sont forts et vigoureux , ne sont pas toujours exempts d'en être la victime , particulièrement au temps de l'évolution dentaire. Depuis plus de vingt-cinq ans M. Beaudeloque a publié cette vérité dans ses cours et dans ses écrits ; une telle autorité doit être d'un grand poids pour faire renoncer à un usage aussi pernicieux.

Souvent j'ai vu des personnes de tout âge souffrir des douleurs de dents , pour avoir eu froid aux pieds , ou pour les avoir eu long-temps mouillés ; il est également à ma connoissance que des enfans ont eu des resserremens de mâchoires , ou les glandes du cou et celles qui avoisinent les dents , enflées , douloureuses , affectées d'inflammation et d'abcès , pour avoir eu la tête nue long-temps exposée à l'air , et sur-tout quand les oreilles , qui étoient dans le cas de suinter , avoient été prises de froid. C'en est assez sans doute pour voir combien il est dangereux et nuisible à la dentition , de tenir habituellement les enfans les pieds nus et la tête découverte , ou de laver ces parties , ainsi que les oreilles , avec de l'eau froide. D'un autre côté , l'accroissement et la sortie des dents tenant presque toujours la bouche et les parties environnantes dans un état d'irritation , on ne balancera pas de croire que cette éducation , dont les moyens froids font la base , peut , en augmentant cette irritation , rendre plus fréquentes les maladies qui affectent ces parties chez les enfans , telles que

fluxions, aphtes, ulcères gangreneux, maux de gorge de toute espèce, et peut-être plus particulièrement le croup : on a remarqué que cette cruelle maladie, qui suffoque promptement les enfans, étoit endémique, c'est-à-dire, habituelle en Écosse; peut-être auroit-on dû observer que les Écossais se plongent dans l'eau, même au fort de l'hiver, eux et leurs enfans.

D'après ce qui vient d'être exposé, il ne faut pas en conclure que le travail de la dentition exige qu'on fasse étouffer les enfans sous le poids de la chaleur; il est un terme pour toutes choses, et les meilleures cessent d'être bonnes, si l'on en abuse : l'accroissement des dents et leur sortie ne s'opèrent que par une augmentation des forces vitales, dont l'action entretient la chaleur; tout moyen qui ajouterait à l'effet de ces forces, contrarieroit le vœu de la nature. C'est en jetant au feu des combustibles, qu'on en augmente la force, et on ne l'éteint point avec ce qui peut lui servir d'aliment. Vêtir l'enfant autant qu'il est nécessaire, pour le mettre à l'abri de l'impression subite du froid et du chaud, est ce que la nature demande pour une facile dentition; par-tout elle en offre l'exemple; tâchons de l'imiter plutôt que de croire qu'on peut faire mieux, et laissons les Anglais, faisant marcher leurs enfans nus pieds, suivre les conseils de leurs docteurs Locke, Floyer, Hamilton et autres. En vain on invoqueroit ici le témoignage de Rousseau; son éloquence ne

peut prévaloir contre les vraies connoissances de l'économie animale , ni contre les solides raisons de l'expérience médicale. En rejetant aussi l'usage des bains froids, il ne faut pas avoir recours aux bains chauds, ni tenir l'enfant à un air dont la chaleur soit au-dessus du tempéré; ce seroit le rendre trop susceptible de prendre des maladies.

L'eau tiède doit être préférée pour la propriété de l'enfant; telle est l'opinion des praticiens les plus distingués, parmi lesquels il faut compter le professeur Beaudeloque : un bain d'une chaleur tempérée nettoie la peau de tout ce qui peut lui être nuisible, en dilate les pores, facilite l'insensible transpiration, et sur-tout l'absorption de ce fluide aqueux, qui ne contribue pas peu à donner de la souplesse à la fibre, souplesse si nécessaire à l'accroissement, dont la dentition est une partie si précieuse; souplesse dont les femmes, dans un âge plus avancé, tirent tant de parti pour se conserver les grâces enfantines. L'accroissement des dents se fera donc mieux, si on a recours au bain tiède? Il n'en faut pas douter; n'en portons pas cependant l'usage à tous les jours; une plante qui seroit sans cesse arrosée, n'auroit pas un plus beau port, et elle ne posséderoit pas ses véritables qualités. Que par intervalle on baigne l'enfant; le moment favorable est quand la peau est brûlante et sèche, que le ventre est resserré, et sur-tout lorsque la bouche échauffée

laisse échapper des exhalaisons brûlantes ; tant que la dentition n'est pas finie , la bouche doit être un sûr guide pour l'emploi du bain ; elle est le point central d'irritation jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans , et la chaleur s'y manifeste en conséquence. La difficulté qu'on éprouve de faire boire les enfans , doit dans ce cas , faire recourir au bain ; il tient lieu de boisson , et contribue ainsi à tempérer toute espèce d'irritation et de chaleur. C'est par l'usage des bains tièdes , dit Hippocrate , qu'on met l'enfant à l'abri des convulsions , qu'on facilite son accroissement , et qu'on lui procure un teint frais et coloré (1).

Si l'eau tiède en bains , a tant d'avantage , il ne faut pas croire qu'il en soit de même en lotions ; le corps mouillé avec de l'eau chaude , qui se refroidit promptement , tremble et frissonne ; il n'en faut user que partiellement , mais jamais pour la tête. Cette partie ne doit être mouillée que par le baigneur qui plonge , ou quand elle doit recevoir la douche ; autrement la nature démontre qu'elle a tout fait pour la mettre à l'abri de toute humidité ; ce fluide insensible qui transpire de la peau du crâne et de la masse de cheveux qui la couvre , ne semble-t-il pas prouver sa destination par sa qualité huileuse ?

(1) *At pueri infantes per multum tempus aqua calida lavandi sunt..... quæ faciendæ sunt , quominus convulsionibus tententur , magisque adolescant , et coloratiores evadant. Lib. de salubri victus ratione.*

Frottez plutôt la tête des enfans avec des brosses de chiendent et autres ; peignez-la quand les cheveux le commandent ; et pour ne point laisser de petites pellicules ni de duvet , ayez recours à une éponge bien sèche ; elle contribue à en diminuer tout le gras. Trop de personnes d'un certain âge , pour s'être lavé la tête avec de l'eau chaude ou froide , ont eu à se plaindre de leurs oreilles , de leurs yeux , et sur-tout de leurs dents : les enfans ne courent pas moins de risques , lors même qu'on ne voit aucune trace de l'organe dentaire ; pour être encore caché , il n'en est pas moins susceptible d'être affecté.

Il y auroit encore beaucoup à dire sur ce qui peut être favorable ou nuisible à la dentition dans l'éducation physique des enfans ; mais comme la bonne constitution et la santé de ceux-ci tiennent au bon ordre de leurs fonctions , c'est au médecin à y surveiller , et les mères doivent se ressouvenir qu'un amateur de beaux fruits , fait toujours bien soigner ses arbres. Si je suis entré dans quelques détails sur les moyens proposés pour donner à l'homme plus de force , et l'accoutumer dès son enfance à supporter sans risques toutes les injures des saisons , c'est qu'il entroit dans mon objet de démontrer ce qui est nuisible ou favorable à la formation des dents , à leur sortie , et de suite à leur durée.

Telle est la marche de la nature pour la première dentition ; si elle ne se signale pas tout-à-

fait de même pour la seconde, c'est que l'âge amène des changemens dans le physique des enfans : avant qu'il ne paroisse aucune dent, il existe cinquante-deux germes, dont le développement demande plus de forces vitales et plus de sucs nourriciers, que lorsqu'il n'y en a plus que trente-deux après la sortie des vingt premières, et ainsi de suite jusqu'à la sortie des dernières; de là cette diminution progressive dans la circulation vers la bouche; de là moins d'irritation et de douleurs avec l'âge. D'un autre côté, pendant tout le temps de la première évolution dentaire, l'enfant ne parle pas, ou s'il balbutie, il faut encore deviner; en vain son doigt à la bouche sembleroit marquer que c'est là le siège de son mal, celui-ci a souvent une source éloignée; mais comme à cette époque on rapporte tout aux dents, on ne cherche pas de causes morbifiques. Au contraire, à sept ans et au-delà, les cris réitérés et perçans de l'enfance sont remplacés par un langage plus expressif, et les dents ne sont plus montrées pour le ventre, ni l'oreille pour les dents: on souffre peut-être un peu moins, parce que les jeux se multipliant avec l'âge, ils augmentent le nombre des distractions, et la douleur plus raisonnable paroît leur céder la place, et se taire. Il n'est cependant pas rare de voir depuis l'âge de sept ans jusqu'à quatorze, et même lorsque les dents de sagesse tendent à sortir, des engorgemens des glandes de la bouche, des maux de tête, des

douleurs de mâchoire et d'oreilles, une salivation abondante, la diarrhée et la fièvre. C'est à cet âge aussi qu'on éprouve d'une manière sensible, la différence qui existe entre les bains froids et les bains chauds; j'ai vu des enfans accoutumés aux premiers, être obligés d'avoir recours à la douce température des seconds, et en retirer beaucoup d'avantages.

La sortie des dents de lait requière-t-elle les soins du dentiste? Non certainement; c'est une opération le plus souvent bénigne: il ne manque cependant pas de cas où la sollicitude maternelle a besoin de conseils, et le médecin, comme dentiste, ou le dentiste devenu médecin dans ce cas, indique ce qu'il convient de faire, soit quand le ventre est trop resserré ou trop relâché, soit quand la fièvre est trop forte et de trop longue durée, soit lorsqu'il y a trop d'irritation et qu'on craint les convulsions: la diète, les boissons tant de l'enfant que de la nourrice, les bains tièdes, les sangsues derrière les oreilles, le rappel d'une humeur ou d'un point d'irritation supprimée, tels sont les moyens dont l'homme de l'art sait faire une juste application: en vain j'exposerois les cas où chacun peut convenir, une funeste erreur est toujours à craindre, et les mères ne doivent point en trouver ici la source. Qu'elles ne croient pas non plus que, pour arrêter cette irritation douloureuse de la gencive, produite par les dents qui cherchent à sortir, il faille déchirer avec

46 *Le Dentiste de la jeunesse.*

l'ongle cette partie qui les recouvre : pour quelques cas où l'art a pu employer avec succès l'incision de la gencive, des nourrices indiscreètes en ont souvent augmenté la douleur. Une tranche de citron ou un petit linge trempé dans du verjus, en calmant l'irritation de la gencive, rend le tissu de celle-ci plus facile à se rompre sous la dent qui fait effort pour sortir, et sous ce rapport on pourra quelquefois y avoir recours; mais il convient d'être prudent pour ne pas abuser de ce moyen.

Il est si naturel de donner des hochets aux enfans, qu'on n'est embarrassé que sur le choix de ce qui en fait la principale partie; les hommes de l'art se plaignent également de ceux qui durcissent les gencives, et de ceux qui les relâchent. Le plus souvent la bouche de ces enfans, échauffée par le travail de la dentition, appète ce qui peut la rafraîchir, et tout corps qui se trouve sous leurs foibles mains, leur paroît propre à satisfaire ce besoin; sous ce rapport les hochets de cristal, de corail ou d'ivoire semblent avoir quelque avantage; il ne faut cependant pas leur en faire une habitude de trop bonne heure, parce que les gencives pressées continuellement par ce corps dur, perdroient leur souplesse, et ne seroient percées qu'avec plus de peine par la dent qui pousse: dans tous les cas, il est prudent d'en suspendre l'usage des semaines en semaines, et d'y substituer une racine de guimauve ou un bâton de réglisse, ou une autre

substance qui puisse relâcher et ramollir un peu la gencive, et en diminuer l'irritation. On fait avec la gomme élastique, des hochets qui n'ont pas l'inconvénient de durcir ni de relâcher les gencives; une petite croûte de pain amincie peut aussi en tenir lieu.

Quant aux colliers qu'on propose pour faire pousser les dents sans douleur, dans presque tous les cas ils ne peuvent nuire, s'ils ne sont pas utiles; de quelques-uns il peut s'échapper des effluves qui, étant absorbés par les pores de la peau, portent du calme dans les fonctions quelquefois trop agitées de l'économie animale, et entretenir cette belle harmonie si nécessaire à la dentition, tels sont ceux de racine de pivoine, de valériane et autres substances dont l'odeur est forte; mais pour ceux-là, sur lesquels il ne faut cependant pas trop compter, combien il y en a qui n'agissent que sur l'imagination de la mère ou de la nourrice.

Ah! quelle jouissance pour une mère sensible, quand la dernière des vingt dents de lait a percé la gencive! Le sourire gracieux de son enfant, auquel la présence de ces dents ajoute tant de charme, n'est plus mêlé d'inquiétude: leur bel arrangement et leur blancheur sont l'objet de son admiration, et déjà elles lui donnent l'espoir que celles qui les remplaceront, auront les mêmes avantages. Le temps s'écoule, et l'art le plus souvent est inutile à la bouche de l'enfant, à moins que des douleurs n'avertissent

48 *Le Dentiste de la jeunesse.*

que parmi ces dents quelqu'une est affectée de carie : comme un jour cette dent doit tomber, il faut en précipiter la chute, c'est-à-dire, en faire l'extraction, si le repos et la santé en sont troublés, ou si sa présence donne lieu à des abcès ou à des ulcères de la bouche; autrement on peut l'abandonner à la nature plutôt que de faire connoître sans nécessité la douleur d'une opération à un être délicat, qui n'apprendra toujours que trop tôt à souffrir. En vain diroit-on que la carie de cette dent va se communiquer à celle qui doit la remplacer; il n'y a rien à craindre, tout est prévu; il existe entre ces deux dents une cloison qui est en partie osseuse et en partie membraneuse.

Beaucoup de mères craignent de sevrer leurs enfans pendant qu'ils font leurs dents, telle est leur expression, c'est-à-dire, dans l'intervalle qui s'écoule depuis la sortie de la première dent de lait jusqu'à celle de la dernière : en examinant de près les lois de la nature, ces craintes paroîtront fondées; et de même qu'on estime que le lait est la seule nourriture propre à l'enfant, tant qu'il n'a pas encore de dents, de même on en conclura qu'il ne faut l'en priver que lorsqu'il a tous les instrumens nécessaires à broyer les alimens solides : ce principe est incontestable; aussi remarque-t-on que, pour n'y avoir pas eu égard, quelques enfans en souffrent, et que leur dentition en est plus difficile. Si l'on considère d'un autre côté que l'enfant  
qui

qui souffre d'une dent prête à percer, refuse toute espèce d'aliment, et ne cherche que le sein de sa mère, où il trouve en même temps que sa nourriture, le véritable remède à l'irritation et à la douleur de ses gencives, on ne doutera nullement que ce n'est pas là l'époque où il convient de le sevrer, et que pour le plus sûr il faut attendre la sortie de toutes les dents de lait. Une circonstance cependant semble favoriser l'entreprise hardie de quelques mères qui sèvrèrent leur enfant, quoiqu'il n'ait aucune dent, ou lorsqu'il n'en a encore que deux ou quatre; elle tient à sa bonne constitution physique, et à l'habitude qu'il a déjà contractée d'une nourriture appropriée à son âge; avant même qu'il connoisse la douleur qui accompagne le plus souvent la sortie des canines ou des molaires; les boissons artificielles lui tiennent lieu de ce calmant que lui auroit donné le sein de sa mère, et la dentition avec une bonne santé n'en suit pas moins une marche régulière. Ainsi vient l'enfant qui ne connut pas même le bonheur d'une mère nourrice. Que cet exemple néanmoins ne rende pas les mères trop entreprenantes, et qu'elles se ressouvienent qu'il n'appartient qu'à l'homme de l'art de décider à quelle époque on doit sevrer tel ou tel enfant sous le rapport de sa dentition.

## § III.

*De la seconde Dentition, ou des Dents de remplacement et des Dents permanentes.*

Le premier septenaire approche de sa fin, et les vingt premières dents commencent à ne plus être aussi agréables; en devenant plus grand, l'intervalle qui les sépare, annonce qu'elles sont trop petites pour une bouche qui s'est agrandie: bientôt les incisives s'ébranlent et tombent, pour faire place à celles qui doivent leur succéder; avec le temps les canines et les molaires subissent le même sort, en suivant à-peu-près l'ordre de leur sortie. Sept années environ sont consacrées à cette révolution dentaire: ô sagesse infinie! qui pour cette opération ne veut pas totalement et dans le même instant priver l'homme de ce qui lui est si nécessaire; conduite si conforme aux lois qu'elle s'est imposée sur la nutrition et l'accroissement du corps, qui se font progressivement, avec régularité, et jamais par secousses. Le développement des os de la mâchoire dispose par degrés une place pour les incisives de remplacement, qui sont plus grandes que les dents primitives, pour les quatre premières grosses molaires, qui sortent à sept ans, pour les quatre autres qui viennent vers l'âge de quatorze, et enfin pour les dents de sagesse. On ne s'étonnera pas moins de ce que



les molaires de lait, plus grandes que celles qui doivent les remplacer, semblent par-là favoriser l'arrangement des dents : ainsi se prépare et se compose cette arcade dentaire qui, par son utilité et son agrément, doit faire le charme de la vie.

Mais cette mère si bienfaisante, la nature, est parfois *oublieuse* ; elle s'écarte de la voie que l'Auteur de toutes choses lui a tracée : tantôt elle donne une direction oblique à quelques dents, tantôt elle en transporte dans un endroit éloigné de leur vrai siège ; ici elles s'entrecroisent, ou elles sont tournées de manière à présenter un de leurs côtés ; là on en voit une qui soulève la lèvre, y cause une excoriation, et la perce ; ailleurs c'est une dent implantée au milieu du palais ou dans la face postérieure de l'os de la mâchoire inférieure. Tant de bizarreries sollicitent ici pour la jeunesse l'attention des pères et mères. Le moindre ébranlement des incisives est le signal de la surveillance ; un coup d'œil jeté sur les parties environnantes, guide sagement nos opérations ; mais, que dis-je ? il est des cas où, sans que les incisives remuent et tombent, il s'en élève deux autres derrière elles, et l'éveil de leur présence n'est donné que par les voisines qui s'ébranlent à leur tour. Dans ce cas, celles-ci plus en avant, sans être sorties, n'en bornent pas moins l'espace que les incisives du milieu doivent occuper ; peut-être même elles ne leur permettront que difficilement de s'y

52 *Le Dentiste de la jeunesse.*

placer, à moins que pour rendre plus facile le placement des unes et des autres, on ne fasse l'extraction des canines de lait. De l'oubli de la première surveillance, et de la suite qu'on y donne en abandonnant le tout à la nature, naissent presque tous les désordres de l'arcade dentaire. Souvent une sensibilité mal raisonnée de la part des parens, pour éviter à l'enfance une douleur momentanée, expose la jeunesse à des souffrances plus cruelles, tant au physique qu'au moral: d'un côté on voit une jeune fille qui ménage son rire, suivant les occasions, pour ne pas montrer ses dents mal rangées, quoique bonnes; d'un autre côté, c'est un garçon dont les dents placées les unes sur les autres, sont couvertes de tartre, et souvent cariées et douloureuses.

Ces considérations, dont chacun peut vérifier aisément l'exactitude, démontrent jusqu'à l'évidence la nécessité d'examiner souvent la bouche des enfans, depuis six ans environ jusqu'à quatorze: des premiers soins dépendent presque toujours le bel arrangement des dents et leur conservation. Ainsi l'on voit sous la main d'un habile jardinier les branches d'un arbre prendre une direction convenable, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément; et de même qu'il émonde une branche qui nuit à l'accroissement d'une autre, de même le dentiste, afin que les dents secondaires puissent se placer avec régularité, ne balance pas de tirer une dent de lait,

dont le voisinage est un obstacle : les graces qui doivent orner la bouche , lui demandent même quelquefois le sacrifice d'une dent de remplacement ; mais, dans cette fâcheuse circonstance, il a le plus grand soin de conserver celles qui sont le plus en évidence.

La conformation de la face détermine toujours l'ordre des dents ; quand elle est plate et carrée , les mâchoires présentent un contour presque circulaire , dans lequel les dents s'implantent avec plus de régularité ; au contraire , lorsque la face est étroite et saillante dans son milieu , comme si la tête avoit été aplatie par les côtés , la mâchoire a la forme de l'extrémité d'un ovale , et elle n'offre pas assez de place à l'arrangement des dents : de là ces bouches qui semblent avoir une double rangée de dents , si le dentiste de bonne heure , n'a pas surveillé le placement des incisives , et s'il n'a pas sacrifié ou canines ou molaires de remplacement. Mais quelque forme qu'ait la mâchoire , lorsqu'une dent est hors de rang , on la nomme alors *surdent* ; il est nécessaire d'en faire l'extraction , à moins que , pour ne laisser aucune trace apparente d'irrégularité , on n'aime mieux ôter sa voisine : alors l'une prend la place de l'autre avec d'autant plus de facilité , que n'y ayant plus de résistance du côté où étoit la dent qui gênoit , la pression du doigt suffit , comme le prescrit Celse , célèbre médecin du siècle d'Auguste. Quelquefois , outre le nombre complet de dents,

54 *Le Dentiste de la jeunesse.*

il y en a une qui paroît surnuméraire, et qui est hors de rang ; un examen attentif ne laisse pas long-tems dans l'incertitude sur son véritable siège, qui est encore occupé par une dent de lait ; il ne faut pas alors balancer d'extraire celle-ci, ou la distance qui seroit entre l'une et l'autre s'y opposeroit : c'est le seul moyen de ne pas commettre une erreur en arrachant une dent de remplacement pour une dent de lait (1).

Est-il plus avantageux d'avoir les dents serrées les unes contre les autres, que de les avoir séparées ? Comme chacun a sa manière de voir et de sentir, de même l'opinion varie sur ces deux questions. Sans doute en formant un fond ombré, l'espace qui partage les dents, leur donne plus d'éclat et par conséquent plus de grâces ; ainsi le peintre voit la toile se vivifier sous son pinceau, par un heureux mélange de l'ombre et des couleurs : faut-il en conclure qu'on doive avoir recours à la lime pour séparer les dents qui se touchent ? Non certes, dit l'architecte, l'arcade dentaire est une voûte dont la solidité dépend du contact immédiat de toutes les pierres : non certes, répond aussi le physicien, les dents ainsi serrées se prêtent un appui mutuel contre les secousses qu'elles éprouvent continuellement, en raison composée de la force de l'action horizontale que la mâchoire infé-

(1) Voyez mon *Traité des Accidens de l'extraction des Dents*, sect. I, paragraphe IX.

rière a sur la supérieure, et des inégalités que s'oppose le bord correspondant des deux arcs dentaires. Tous les goûts peuvent être satisfaits sous ce rapport ; mais il est vrai que l'utile doit l'emporter sur l'agréable : celui-ci est une fleur dont la durée ne promet pas de longues jouissances.

Il est cependant des cas où, les dents étant serrées au point que quelqu'une d'entre elles présente une légère saillie par un des côtés, on peut se permettre d'avoir recours à la lime pour en enlever l'excédant, et lui donner la facilité de se bien placer : mais que le désir d'avoir de belles dents ne fasse pas trop précipiter cette opération ; non que je croie qu'il soit dangereux de les limer ; une longue expérience m'a prouvé le contraire. D'ailleurs si l'on considère que l'art peut, avec cet instrument, conserver des dents dont la carie a détruit une partie de l'émail et de la substance osseuse ; si l'on réfléchit que l'usage de la lime date des premiers siècles de l'ère chrétienne, époque où deux médecins célèbres s'en attribuent la découverte ; si enfin on examine, non sans étonnement, que parmi les nègres africains, les uns donnent une forme conique à leurs incisives, et que d'autres avec plus d'adresse, les divisent en deux, de manière qu'on croiroit qu'ils ont huit petites incisives au lieu de quatre, on ne doutera jamais des bons effets de la lime ; mais ici son usage doit être réglé par l'âge, l'accroissement et la

santé du sujet : c'est le seul moyen d'éviter qu'on attribue à l'art ce qui pourroit dépendre d'une cause légitime.

Il ne faut pas moins de prudence dans l'emploi des fils d'or ou de soie, pour redresser et rappeler certaines dents dans un lieu convenable : l'irritation, la douleur et l'ébranlement qu'il est presque nécessaire de produire avec ces fils, commandent beaucoup de précautions ; comme pour l'usage des plaques et des pinces dans la même intention, on doit être très-circonspect : l'art propose ces moyens ; le dentiste, suivant les circonstances, doit en peser les avantages et les inconvénients. Le succès du moment parle beaucoup en leur faveur ; mais combien de bouches, plus tard il est vrai, ont eu à se plaindre de payer cher un moment de beauté.

Ce n'est pas assez que les dents soient bien rangées les unes à côté des autres ; les fonctions de quelques-unes exigent entre elles un rapport spécial : ainsi les incisives supérieures passent devant les inférieures, et donnent dans leur action l'idée d'une paire de ciseaux qui coupent et divisent les alimens. Quelquefois elles sont dans un rapport inverse, soit par la conformation des mâchoires, soit le plus souvent encore parce qu'on ne fait pas assez d'attention à la sortie et à la direction des incisives supérieures. Une pression long-temps exercée par le doigt, et ce qu'on aura peine à

croire, par la langue, peut arrêter dans son principe cette difformité, contre laquelle trop tard l'art ne proposeroit que des moyens douloureux. En général, plus les incisives sont parallèles dans leur rapprochement, plus elles donnent à la face le caractère de la beauté : on pouvoit en deviner la source dans les belles figures antiques ; mais la tête d'une Géorgienne la met en évidence, comme on en jugera facilement par la gravure qu'en a donnée M. Blumenbach. Aussi, plus les incisives s'éloignent de cette ligne parallèle, plus elles diminuent les graces du visage et de la bouche : ici, avec un menton allongé, on voit les incisives, tant supérieures qu'inférieures, renversées du côté de la langue ; elles forment un angle rentrant : là un blanc est singulièrement défiguré par les dents saillantes qui constituent le beau de la tête d'un nègre. Contre ces deux difformités, qui tiennent à la conformation des mâchoires, l'art ne peut offrir des ressources efficaces.

Lorsqu'on n'a pas saisi les momens favorables pour faciliter le bel ordre des dents, et que les os de la mâchoire ont pris tout leur accroissement, il seroit souvent inutile de chercher à remédier aux difformités de l'arcade dentaire : il est bien peu de cas alors, où la main bienfaisante de l'art puisse les faire disparoître en totalité ; elle se borne à corriger tout ce qu'elles

(1) *Collectionis suæ craniorum diversarum gentium*, Decas. III, tab. 23.

58 *Le Dentiste de la jeunesse.*

offrent de nuisible ou de plus désagréable à l'œil. Une dent trop saillante blesse-t-elle la langue ou les joues, on s'empresse d'en limer la pointe. Par sa longueur fatigue-t-elle dans les mouvemens de la mâchoire, la dent correspondante, la lime, en arrêtant cet effet, préviendra en même temps la perte de celle-ci. Enfin un jeune homme a-t-il des dents plus longues les unes que les autres, ce qui est désagréable; pour empêcher qu'on ne lui applique le proverbe : *C'est Geoffroi à la grand'dent*, on a le plus grand soin d'égaliser ses dents.

En comparant ce qui est utile ou contraire à la conformation des dents, à leur sortie et à leur arrangement, combien celui-là ne se regardera-t-il pas heureux, pour qui la nature a tout fait, ou qui aura trouvé dans l'art des secours contre les écarts de celle-ci? Bien différent est celui dont la denture porte les traces de l'insouciance des parens; son ame affligée semble à son tour se peindre sur ses dents, et plus d'une fois il regrette de ne pas les avoir telles qu'un poète français du seizième siècle les a chantées (1).

Dens non pas dens par-cy par-là semées,  
 Mais l'une et l'autre ensemble bien serrées;  
 Dens agencées luyans comme cristal,  
 D'une longueur moyenne et ordre égal;  
 Dens en grosseur et rondeur compétente,  
 Proportionnées en forme équipollente.

(1) *Blasons anatomiques du corps féminin*. Paris 1550; in-16, pag. 15.

## §. I V.

*De la propreté de la Bouche.*

Lorsque l'homme est muni de ce qui fait le premier instrument de la nutrition, et l'ornement de sa bouche, il ne doit rien négliger pour conserver un don si précieux : quand même les avantages qu'il en retire ne lui en imposeroient pas l'obligation, l'instinct seul lui en rappelleroit la nécessité. A tous les âges de la vie, la bouche échauffée aspire après le rafraîchissement, et l'eau pure dans ce cas lui est aussi utile qu'agréable : ainsi l'on voit l'homme, à sept ans, recourir à ce premier acte conservateur dont il sent le besoin, et dont il reconnoît les bienfaits dans un âge plus avancé, soit après un sommeil agité, soit après les fatigues de la veille. De là sans doute naquit l'usage de laver sa bouche tous les matins, usage adopté par beaucoup de nations, et qui est devenu l'objet d'un précepte religieux chez les Musulmans : « Pour faire la petite ablution, dit Tournefort « dans son Voyage du Levant, on tourne la tête « du côté de la Mecque ; on rince trois fois sa « bouche, et on se nettoie les dents avec une « brosse. » Ce soin tient au prix qu'on met à la conservation des dents, chez un peuple où il étoit défendu autrefois, au rapport de Ménavius, de faire l'extraction d'une dent, sans en avoir obtenu la permission de l'empereur.

60 *Le Dentiste de la jeunesse.*

Que les enfans apprennent de leurs parens les soins qu'il convient de donner à la bouche ; ils se font ordinairement un jeu de les imiter : ici la leçon agréable se convertira en utile habitude. L'eau pure et froide leur suffit, soit en gargarisme , soit en l'employant avec un linge ou une éponge. Pourquoi, dans les pensions, n'accoutumeroit-on pas la jeunesse à se laver, avant le déjeuner, les dents ainsi que les mains ? Après avoir fait jaillir l'eau de sa bouche, comme d'un outre formé par les joues rebondies, elle trouveroit bien meilleur son déjeuner préparé par l'appétit.

Quelques taches jaunes ou noires paroissent sur les dents ; l'eau ne les enlève pas, et on voudroit ne pas les y voir : c'est à la prudence dans ce cas à décider ce qui doit disparoitre. Il faut user de précaution avec un émail dont la solidité n'est à son dernier degré que lorsque l'accroissement de l'homme approche de sa fin, c'est-à-dire quand il a vingt-huit dents. Un tartre jaune comme du safran décolore quelquefois ces jeunes dents, mais il ne leur est pas nuisible ; on peut à la rigueur se dispenser de l'ôter, ainsi que ces cercles ou points noirs qui se forment sur l'émail, et qui y tiennent fortement : quoique ceux-ci puissent reconnoître d'autres causes, la chaleur de la bouche, produite par le travail de la seconde dentition, les fait naître et les entretient : quiconque les feroit ôter aujourd'hui, les reverroit peu de temps.

après, s'il n'avoit pas soin de sa bouche. Comme ces points sont plus désagréables que nuisibles, on risque moins de les laisser que de vouloir en détruire jusqu'au plus léger vestige: il faut donc, dans l'enfance, n'enlever que ce qui frappe désagréablement la vue.

Mais il n'en est pas de même de ce tartre épais et jaunâtre qu'on voit, pour ainsi dire, incruster les dents, sur-tout chez les enfans qui ayant souffert de quelque dent, ont cessé de manger d'un côté. Il n'y a point à balancer, il faut avoir le plus grand soin de l'ôter, autrement sa présence échaufferoit la bouche, rendroit l'haleine fétide, et détermineroit des aphtes, et même des ulcères à l'intérieur des joues. J'ai vu il y a plus de douze ans, dans une pension militaire, ces ulcères négligés passer à un état de mortification gangréneuse, qui, en se propageant sur les gencives, avoit frappé de mort l'os maxillaire subjacent, et occasionné ainsi la perte des dents de lait, et de celles de remplacement qui n'étoient pas sorties. Cette espèce de tartre ne tient pas beaucoup sur les dents; il s'enlève aisément par écailles, et laisse à découvert des dents qui paroissent d'autant plus blanches, que les gencives sont alors très-rouges: si en ôtant ce tartre on découvre quelque dent cariée sur laquelle l'enfant ne mange pas à cause de la douleur qu'elle lui cause, son extraction ne doit pas être différée; c'est le seul moyen d'empêcher que le tartre, en s'accu-

mulant , ne forme de nouvelles incrustations , et ne porte préjudice aux autres dents.

Rien sans doute n'est plus simple ni plus facile que de se rincer tous les matins la bouche avec de l'eau ; mais ce qui suffit à l'enfant , ne convient pas toujours dans un âge plus avancé. Il semble que plus l'homme approche du terme de l'accroissement , plus ses dents se couvrent d'un tartre qui est tantôt mou et onctueux , tantôt dur comme une pierre : le tempérament , le genre de vie , l'état de la santé et le défaut de soins , en varient la quantité. Il y a des individus qui , sans soigner leurs dents , ne les ont jamais ni sales ni ternies ; d'autres , et c'est le plus grand nombre , les sentent , après le sommeil , comme agglutinées par une sorte de limon qui , en augmentant de jour en jour et se durcissant , forme le tartre. Si la malpropreté paroît en faciliter l'amas , il y a des circonstances où avec le plus grand soin on ne peut s'y opposer , comme chez cette personne citée par Berdmore (1) : le tartre s'amassoit sur ses dents avec une telle rapidité , que quoiqu'elle les frottât trois fois par jour avec une brosse , elle ne put empêcher qu'il n'y eût , au bout de six mois , d'aussi fortes incrustations que celles que ce dentiste avoit enlevées auparavant. Ici une maladie pouvoit y donner naissance , comme on le remarque chez ceux dont les solides et les fluides

(1) A Treatise on the disorders and deformities of the teet and gum. London , 1770 , e. 7.

sont altérés : témoin cette jeune fille de quinze à seize ans dont parle M. Sabbathier, dans son *Traité d'Anatomie* ; elle étoit scorbutique, et toutes ses dents étoient renfermées sous une croûte pierreuse qui les unissoit, et qui repoussant le tissu des gencives en haut et en bas, les avoit presque entièrement déchaussées. Cet illustre chirurgien fit enlever au plus tôt le tartre par un dentiste, afin de prévenir la chute totale des dents, et de faire dégorger les gencives qui étoient très-malades ; ses avis salutaires furent couronnés du succès le plus complet. Bien différente fut la conduite d'un chirurgien de province, qui, par une incision, augmenta l'ouverture de la bouche, pour traiter une tumeur qui soulevoit extraordinairement la joue : cette tumeur n'étoit autre chose qu'un amas de tartre qui enveloppoit les dents ; il l'attaqua avec la gouge et le maillet, et la pièce envoyée à l'Académie royale de chirurgie, en 1789, on y reconnut les dents du malade et l'erreur du chirurgien.

L'eau seule n'ayant pas la propriété de rendre aux dents ce brillant que le limon leur ôte, l'industrie dut y suppléer, et la science chercha à perfectionner les moyens de satisfaire l'amour-propre de quiconque vouloit avoir de belles dents. De-là ce nombre incalculable de recettes pour les nettoyer, dont les auteurs font mention, et dont ils vantent les vertus, sans s'être assurés s'il n'y a point d'inconvénient à s'en

servir, comme j'aurai occasion de le prouver ailleurs. Chacun aussi a voulu se créer un dentifrice à sa fantaisie, et la nature entière en est devenue la source intarissable. Mille circonstances semblent même en avoir donné l'idée; ainsi la vue des dents du charbonnier a fait croire que le charbon avoit la propriété de les rendre blanches: bientôt cette substance pulvérisée est venue noircir la bouche d'une jolie femme; et la science, entraînée quelquefois par le torrent des caprices et des modes, en a composé des recettes. Et qui ne verra ici avec plaisir la formule que le médecin Bretonnayau en a donnée dans son poëme intitulé: *la Cosmotique, et Illustration de la face et des mains* (1) ?

..... On tient pour tout certain  
 Que qui avecq'charbon de la vigne pucelle,  
 Dont encor on n'a veu aucun fruit issu d'elle,  
 Les cure, mariez au miel triomphant,  
 Blanches obscurciront celles de l'éléphant.

Le charbon, comme la suie qui blanchit en apparence les dents du ramoneur, est certainement un dentifrice répugnant, mais encore moins que celui dont se servoient les Celtibériens, aujourd'hui les Espagnols (2), ainsi que celui qui a donné lieu à l'anecdote suivante. On lit dans le *Traité des Dents*, de B. Martin, page 65, qu'une demoiselle de la cour avoit les dents très-blanches; autant elle avoit

(1) Voyez ses Œuvres. Paris, 1583, in-4, pag. 60.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 5 et note 48.

*Le Dentiste de la jeunesse.* 65

de plaisir à les montrer, autant elle prenoit soin de cacher ce qui pouvoit les rendre telles; mais hélas! une circonstance particulière fit découvrir tout le mystère; dans la cassette on trouva son précieux dentifrice, enveloppé d'un beau papier blanc: c'étoit, ô chose merveilleuse! des crottes de chat sauvage. Mais c'en est assez de ces dentifrices aussi bizarres que sales et dégoûtans; ils ne peuvent s'accorder avec la propreté; elle seule plaît toujours, et donne à la vie des jouissances qu'il répugne de chercher par des voies qui affectent désagréablement l'odorat et le goût.

Il est bien plus convenable d'avoir recours à des moyens qui portent avec eux l'utile et l'agréable: une eau spiritueuse, et même aromatique, ajoutée à l'eau qu'on destine pour nettoyer les dents, la rend plus propre à se mêler avec le limon qui en ternit l'émail, à le faire disparaître et à fortifier les gencives: telles sont l'eau-de-vie, l'eau vulnéraire, l'eau de Cologne, de mélisse, l'eau-de-vie de Gayac, et l'esprit de cochléaria; tel est aussi l'élixir odontalgique de feu mon beau-père Leroÿ de la Faudignère, qui en facilitant le dégorgement des glandes salivaires et buccales, raffermis les gencives, donne de la fraîcheur à la bouche, et conserve les dents: ainsi après les pleurs de l'aurore, l'astre du jour paroît et brille dans toute sa splendeur. Quelques gouttes d'élixir ou de toute autre liqueur également spiritueuse, suffisent

E

pour aromatiser l'eau; on s'en rince la bouche à plusieurs reprises, on en douche les gencives et les dents avec un morceau de coton qui en est imbibé (1); on se sert du cure-dent avec précaution, pour enlever des parcelles d'alimens qui restent quelquefois entre les dents; on ratisse sa langue pour en ôter le limon qui la couvre (2), et ensuite on fait usage d'opiat qu'on porte et qu'on étend sur ses dents avec une racine, et on finit par la brosse.

Il faut avoir soin de porter la racine et la brosse suivant la longueur des dents, parce qu'alors les soies de la brosse sont comme autant de petits cure-dents qui se glissent entre les dents, et enlèvent jusqu'à la dernière trace du limon; tandis qu'en dirigeant l'action de la brosse de droite à gauche, elle ne passe que sur les parties les plus saillantes de l'arcade dentaire: c'est une tangente qui ne touche la circonférence d'un cercle que dans un point; de plus, la brosse dans ce sens détache cette pointe légèrement conique des gencives, qui sépare les dents, y est adhérente, et en forme la solidité et l'ornement. Après l'opiat il faut se gargariser avec de l'eau pure, plutôt froide que chaude; celle-ci relâchant et ramollissant trop le tissu

(1) Je préfère le coton à l'éponge, qui s'encrasse et prend facilement de l'odeur, si on n'a pas le plus grand soin de la tenir propre.

(2) L'instrument dont on se sert pour cette opération, se nomme *grate-langue*; il est de baleine, d'écaille, d'ivoire, d'or ou d'argent.

*Le Dentiste de la jeunesse.* 67

des gencives, pourroit en faciliter l'engorgement. C'est avec de pareils soins que la jeunesse pourra espérer d'avoir jusque dans la vieillesse,

Dent blanche comme cristal, voire  
Ainsi que neige, ou blanc yvoire,  
Dent qui sent bon comme fait baulme,  
Dont la bonté vault un royaume (1).

Les sages de l'antiquité étoient d'accord qu'en toutes choses il ne faut rien outrer, *ne quid nimis* : pénétrée de cette vérité, la jeunesse ne doit rien faire à ses dents au-delà de ce que la propreté exige, pour leur donner plus d'éclat; elle ne doit pas chercher à les rendre plus blanches qu'elles ne le sont naturellement: une jouissance éphémère peut lui faire perdre de vue l'atteinte qu'une main indiscrete porterait à ces organes; mais bientôt elle regrettera, en les regardant quelque temps après, de n'avoir pas donné toute son attention à une sensation désagréable qui l'en avertissoit. En général tous les acides ont la propriété de prêter de la blancheur aux dents, comme l'eau forte l'imprime sur le marbre de couleur, c'est-à-dire en détruisant son poli et sa solidité: une expérience que tout le monde peut répéter, prouve que des dents se ramollissent plus ou moins promptement dans des liqueurs acides, et que la partie terreuse et calcaire qui fait leur solidité, se

(1) *Blasons du corps féminin*, pag. 15.

68 *Le Dentiste de la jeunesse.*

trouve au fond du vase sous la forme de dépôt. Les anciens n'ignoroient point les qualités mal-faisantes des acides à l'égard des dents : le prophète Jérémie (1) dit expressément que si l'on mange des raisins qui ne soient pas mûrs, les dents en sont agacées ; et Salomon, à qui les sciences physiques n'étoient point inconnues, établit une analogie entre l'action de la fumée sur les yeux, et celle du vinaigre sur les dents (2). Quoi ! l'agacement n'est-il pas pour celles-ci ce que la cuisson est à ceux-là ? et n'est-ce pas un état de souffrance que celui de ne pouvoir manger ni serrer les dents les unes contre les autres ? Sous ce rapport il convient donc de dire que l'agacement des dents en est le premier degré de douleur, et que tous les acides produisent ce mal-aise.

Le vinaigre n'est pas le seul qui détériore les dents en les rendant blanches momentanément ; toutes les substances acides qui les agacent, produisent le même effet, tels que l'oseille, le citron, la crème de tartre, et particulièrement les acides minéraux, sous quelque forme qu'on les emploie : déjà il y a plus de centans, B. Martin (3) avoit remarqué que ces acides corrodent et calcinent les dents, et qu'ils les font devenir

(1) *Omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescunt dentes ejus.* C. xxxi. vers. 30.

(2) *Quod acetum dentibus, quod fumus oculis, hoc piger est iis qui eundem emittunt.* Proverb. c. io. vers. 26.

(3) *Dissertation sur les Dents, pag. 69.*

jaunes d'une manière à ne jamais changer de couleur : il eût pu ajouter qu'en perdant leur poli, elles finissoient par prendre une teinte noire. Par quelle fatalité les esprits sont-ils donc fascinés sur les effets des dentrifices dont les acides forment la base ? Ah ! n'en doutez pas, c'est le charme d'une belle fleur dont l'odeur ne frappe agréablement l'odorat, que pour mieux porter son coup mortel à qui ose s'en approcher. Comment donc de nos jours des dentistes ont-ils osé se servir de ces agens perfides pour nettoyer les dents ? Je connois plusieurs dames à qui, dans leur pension, on a nettoyé les dents avec un morceau de bois trempé dans un de ces acides violens : leurs dents très-blanches d'abord, mais vivement agacées, devenues ensuite noires et cariées, sont aujourd'hui des témoins irrécusables de cette détestable manière d'opérer. Dentistes, entre les mains de qui ces acides sont un moyen de flatter l'amour propre d'une jolie femme qui veut se parer de ses dents, contentez-vous des instrumens que l'art met entre vos mains ; le fer sur les dents, dirigé avec adresse, ne les blesse jamais ; autrement la précaution que vous prendrez en employant ces acides, et l'agacement des dents qui en sera la suite, décèleront tout à-la-fois le danger de ce cosmétique, et vous démériteront la confiance publique.

Si ces vérités n'ont pas aux yeux de quelques hommes tout le prix qu'elles méritent, ils vou-

dront bien seulement se ressouvenir de la leçon médicale que leur donnent les vaches, dont M. le Vaillant a observé les habitudes chez les Caffres (1) : suivant cet illustre voyageur, lorsque ces vaches ont mangé des herbes dont le goût est sûr, elles ont les dents vivement agacées, et pour se soulager elles se rongent mutuellement les cornes, quand elles ne trouvent pas d'os ; ces hommes alors, après avoir fait usage d'acides pour la propreté de leurs dents, chercheront, à l'instar de ces animaux, à en émousser l'agacement en rongant leurs ongles, et ils finiront.... par se mordre les doigts.

La jeunesse inexpérimentée doit-elle ignorer que ces poudres qu'on lui propose souvent pour nettoyer ses dents, si elles n'ont pas d'acidité, ont le plus souvent une vertu absorbante, dessicative et astringente, dont l'effet est d'agir sur les gencives, et qu'alors les fibres de celles-ci se resserrant sur elles-mêmes, la sertissure des dents s'en trouve détruite ? Pour un très-petit nombre qui peuvent être bonnes, il y en a beaucoup de dangereuses : aussi M. Plenck, savant professeur de chirurgie en Allemagne (2), observe que ceux qui se frottent fortement les dents avec une poudre dure et grossière, en détruisent promptement l'émail. Le dentiste anglais Berdmore, dont j'ai déjà parlé, écrivait il y a quarante ans, que dans l'espace d'une

(1) Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, tom. II, pag. 285.

(2) *Doctrina de Morbis dentium*, pag. 36.

heure il avoit usé la plus grande partie de l'émail d'une dent en la frottant avec une brosse très-dure, qu'il mouilloit et chargeoit d'une poudre dentifrique. On se sert aussi pour les dents de brosses dont on ne voudroit pas frotter la peau, sans faire attention que les gencives en sont toujours touchées, et qu'elles ne peuvent manquer d'en être lésées. Faut-il donc que l'animal qui en fournit les soies, le sanglier, soit encore quelquefois, après sa mort comme auparavant, nuisible et dangereux pour l'homme? Une brosse douce et fine doit être préférée; utile pour la propreté des dents, elle n'a aucun des inconvéniens des brosses dures.

Quelques particules alimentaires qui se sont engagées entre les dents, ne tarderoient à s'y corrompre, si elles y séjournoient, donneroient de l'odeur à la bouche, et irriteroient les gencives: les débris de noisettes, d'amandes, de pepins et de substances salées, sont celles dont la présence est le plus nuisible: il convient de les ôter avec un cure-dent, et ensuite de se laver la bouche avec de l'eau. Le vin dont Galien recommande l'usage après avoir mangé du lait ou des substances grasses et visqueuses, ne s'accommoderoit pas avec les usages de la société.

Lorsque l'âge donne à la main du poids et de l'expérience, les cure-dents d'or ou d'argent peuvent quelquefois remplacer ceux de plume, qui cependant sont toujours préférables; mais il importe d'observer que si les uns ou les autres

se trouvent trop engagés entre les dents, il ne faut jamais les tirer avec violence ou par secousse. Dirai-je que l'on a vu quelquefois des dents usées sur les côtés par le passage réitéré d'une aiguille, ou d'une épingle de cuivre, et être dans cet endroit imprégnées de particules cuivreuses? Soit qu'une douleur antécédente ait nécessité ce frottement, soit qu'elle en ait été la suite, l'extraction des dents en est devenue plus urgente. Un couteau tenir lieu de cure-dent! Quand les convenances sociales n'en interdiroient pas l'usage, les accidens qui peuvent en naître, s'y opposent. J'ai été consulté pour une jeune fille de dix ans qui s'étoit fracturé la petite incisive inférieure avec un couteau qu'elle avoit mis entre cette dent et la canine: n'en ayant éprouvé de vives douleurs que le troisième jour, la maîtresse de pension, et de suite les parens n'en furent instruits qu'à cette époque; et ce ne fut que le sixième que je la délivrai de sa dent et de ses douleurs. Souvent des dents rayées, fatiguées dans leur sertissure par les petits instrumens de poche dont quelques personnes croient tirer avantage pour la propreté, offrent la preuve des inconvéniens qui en résultent; ainsi quand on ne sait pas s'en servir, on voit tourner à sa perte des armes destinées pour sa défense.

Il n'est pas indifférent de se servir sans choix et sans précaution de tout ce dont on vante les vertus pour nettoyer les dents: outre les subs-

tances qui de leur nature, peuvent être nuisibles à ces organes, il y en a qui peuvent le devenir par circonstance : ainsi l'on a vu les feuilles d'oseille, de cochléaria et autres, portées dans la bouche sans être lavées, et encore imbibées ou couvertes des excréments de quelque insecte, déterminer sur les gencives et dans l'intérieur de la bouche une légère inflammation, des boutons, ou des ulcères. Que Mizauld (1) ait emprunté de Boccace (2) une anecdote qui ajoute à ce tableau, moins crédule que le médecin, tout lecteur ne la verra pas ici sans intérêt : voici le fait.

Deux jeunes personnes, Pasquin et Simone, s'entretenoient au pied d'un arbre, dans un jardin, sur les propriétés de la sauge pour nettoyer les dents : Pasquin même cueillit quelques feuilles de cette plante, et s'en frotta les dents et les gencives ; mais bientôt il devint pâle, et perdit la vue, la parole et la vie : le visage étoit enflé et tout marqueté de taches noires. Simone fut alors accusée d'avoir empoisonné ce jeune homme ; amenée devant le juge, elle s'expliqua clairement, et, au pied de l'arbre, elle lui montra en se frottant aussi les dents avec quelques feuilles de cette sauge, comment Pasquin s'en étoit servi. Mais quelle surprise ! soudain les mêmes accidens se manifestent, et elle meurt. Dès l'instant même le magistrat, pour

(1) *Memorabilium utilium, ac jucundorum Centuria prima.*

(2) Le Décaméron, Nouvelle xxxvi.

empêcher que pareille-scène ne se renouvelât, fit arracher cette plante qu'il croyoit vénéneuse, et on trouva parmi les tiges, un crapaud d'une grosseur énorme : on ne balançoit pas alors de croire que cet animal n'eût communiqué une qualité mal-faisante aux feuilles d'une plante où il aime beaucoup à vivre.

On sent ordinairement, dans presque tous les dérangemens de la santé, le besoin de laver sa bouche, et sur-tout après le vomissement : dans cette circonstance, les dents excessivement agacées, réclament fortement un remède, et rien de meilleur que les ablutions d'eau légèrement spiritueuse et aromatique ; elles ont ce double avantage de remédier à l'affection désagréable du goût, et de débarrasser les dents de ces matières glutineuses et acides qui s'y sont collées ; il importe de les faire d'autant plus promptement que l'agacement qui existe, annonce que ces matières agissent avec violence sur les dents ; l'acidité en paroît telle que l'émail en est promptement corrodé chez ceux qui sont sujets à vomir fréquemment. Je connois un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, qui ne peut garder aucun aliment solide ; il en a une si grande habitude, qu'il retient dans sa bouche cette pâte alimentaire que l'estomac rejette, pendant assez de temps pour qu'on ne s'aperçoive pas de son incommodité dans la société : la plupart de ses dents en sont tellement affectées, qu'avec un cure-dent on détache l'émail qui

est réduit à l'état de chaux, et qui en a la blancheur, et qu'on met ainsi à découvert la substance osseuse qui est plus molle et sensible. Ses dents sont agacées, lorsqu'il vomit ou qu'il mange des fruits aigres; d'où l'on ne peut douter que les suc de l'estomac, quoique joints aux substances alimentaires, n'ayent sur les dents une action bien destructive. Cette observation s'accorde avec l'expérience de Spallanzani, qui rapporte que le suc gastrique du chien a la propriété de détruire l'émail des dents.

O jeunes épouses ! qui payez si souvent par les vomissemens les doux avantages de la maternité, que ces faits soient toujours présents à votre mémoire : ne négligez pas de laver promptement votre bouche après ces instans de crise, si vous voulez conserver vos dents : autrement une ou plusieurs d'elles, d'une texture plus délicate, en seront particulièrement affectées de carie; ensuite viendront des douleurs qui, quoiqu'elles puissent tenir à une autre cause, vous forceront, pour votre santé et celle de votre enfant, à en faire le sacrifice. L'abondance de ces eaux qui inondent votre bouche, n'en exige pas moins les ablutions fréquentes; elles contribueront à empêcher que vos dents n'en perdent leur brillant. Plus d'une fois aussi vous avez accusé le lait de les rendre jaunes pendant votre nourriture; cette remarque, qui n'a point échappé à un célèbre médecin de Paris, Lorry (1), doit aussi

(1) *Tractat. de morbis cutaneis*, pag. 61.

vous engager à veiller sur la propreté de votre bouche , et à ne pas laisser séjourner le tartre sur vos dents pendant l'allaitement.

## § V.

*De ce qui est nuisible aux Dents.*

Pour être toujours bonnes et belles , les dents exigent d'autres soins , qui tiennent moins à la propreté qu'à l'éloignement de tout ce qui peut leur porter atteinte. S'il est des cas où , comme on le verra plus bas , ces soins ne peuvent avoir lieu , dans beaucoup d'autres la prévoyance les dicte impérieusement : les jeux , les ris , les plaisirs de l'enfance s'en trouveront peut-être contrariés au premier instant , mais ils y gagneront par leur durée , et les regrets n'en seront pas quelquefois une suite inséparable. Mauchart rapporte dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature* , qu'une incisive avoit été fêlée par un noyau de cerise jeté avec violence. Plus d'une fois cet innocent jeu de colin-maillard a été interrompu par une dent qu'on s'est fracturée contre la tablette de marbre d'une commode ou d'une cheminée. J'ai vu l'enfant d'un limonadier dont deux incisives supérieures ont été rompues par un coup de marteau dans un moment où la direction de son bras qui le devoit avec rapidité , fut changée par un de ses camarades. N'a-t-on pas vu aussi des dents renversées ou rompues à ces jeux où on lance avec force

un corps dur, tel qu'à la balle, au jeu de paume, ou au billard de jardin. L'exercice des armes n'est point exempt d'un pareil événement : je connois un maître-d'armes qui, jeune, eut plusieurs dents ébranlées d'un coup de fleuret : si elles eussent été chassées tout-à-fait de leur alvéole, je doute qu'il eût imité ce lutteur dont parle Elien (1), qui ayant eu les dents rompues dans le combat, les avala, pour ne pas laisser à son adversaire la satisfaction de s'en apercevoir.

Peindre avec des dents de fer un animal féroce et vorace, est une idée ingénieuse qui appartient au style dans lequel écrivoit le prophète Daniel (2) : c'est donner à la férocité des armes dont la dureté est telle qu'on peut en tirer des étincelles. Confiant dans cette solidité, aucun homme ne doit se permettre d'imiter l'exemple de celui dont les dents rendoient du feu, lorsqu'on les frappoit avec un caillou (3) ; il laissera aussi le fanfaron mâcher du verre et des pierres, et le téméraire casser des noyaux et des noix (4) ; les employer à cet usage, c'est s'exposer à les féler, à les ébranler, ou au

(1) *Historiar. diversar.* Lib. X, c. 19.

(2) *Et ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, et fortis nimis, dentes ferreos habebat magnos.* C. VII, vers. 7.

(3) TH. BARTHOLINI, *de Luce hominum et brutorum.* Lib. I, c. 13.

(4) Le nom de casse-noix, *nucifrangibulum*, ne convient point aux dents, ainsi que le comique Plaute a voulu le faire entendre. *Bacchid.* Act. IV, sc. II.

moins à y déterminer une irritation, qui par la suite deviendra la cause de la carie et des douleurs.

Les incisives, dont quelques personnes se servent pour couper leur fil, sont exposées aux mêmes inconvéniens. Mais que dire de ces hommes qui avec leurs dents, portent leur semblable, soulèvent une table ou quelque pesant fardeau? Une gageure, une jouissance du moment n'est pas toujours exempte de repentir. Ceux qui sont jaloux d'avoir de bonnes dents, n'en seront pas sans doute les imitateurs, et ils s'exposeront encore moins à les mettre au jeu comme ces hommes passionnés qui, ayant perdu leur fortune, ont joué leurs dents, leurs sourcils et leur femme. (1) Ces joueurs avoient, sur la nécessité de conserver les dents, une opinion bien différente que les Hébreux, qui, en matière criminelle, regardoient la perte d'une dent comme digne du talion (2).

Une pipe entre les dents, les agace d'abord, ensuite par l'usage journalier les use, et y forme un vide que l'art semble avoir fait pour le tuyau de la pipe: ici la bouche pourroit à juste titre être appelée *Fumivore*; que la plus grande partie de la fumée en soit rejetée, il n'y en a que trop de consumée par l'absorption, et il n'en

(1) *Sed nec defuere qui dentibus et superciliis lusisse visi sunt, sicut et ipse venctum qui in uxorem suam luserat vidi.*  
PASCASIUS JUSTUS, de Alea, Lib. 1, pag. 24.

(2) *Dentem pro dente*, dit Moïse au chapitre 21 de l'Exode.

reste encore que trop sur les dents, où elle se montre sous la forme d'un tartre fuligineux et carbonique. La quantité de salive que la pipe fait rendre, ne permet pas de douter que la fumée, par son âcreté n'irrite les glandes salivaires et toute la membrane de la bouche; les gencives n'en sont pas moins atteintes; delà cette légère tuméfaction qu'on y remarque chez les fumeurs, et chez ceux qui mâchent du tabac, comme l'a observé Rouppe, en parlant des maladies des gens de mer (1). On en peut donc conclure que si le tabac mâché ou fumé a quelques avantages, on doit en craindre, seulement pour la bouche, beaucoup d'inconvénients. Je laisse au médecin à faire connoître jusqu'où la santé peut s'en trouver bien, ou en éprouver quelque dérangement.

On desire, on cherche, on aime à savourer les glaces et les sorbets; le palais en est agréablement affecté: si cependant ils viennent à toucher les organes à l'action desquels on ne doit pas les subordonner, bientôt ils prouvent, par une ingrate sensation, la vérité d'un aphorisme d'Hippocrate: *Le froid est nuisible aux dents*, avoit dit ce père de la médecine (2); oui, il les congèle comme la chaleur les brûle; mais le passage de l'un à l'autre rend toujours ces agens plus dangereux. On dit en proverbe (3)

(1) *De Morbis Navigantium liber unus.*

(2) *Frigidum inimicum ossibus, dentibus.* Sect. v, aph. 18.

(3) *Pultes ferventes faciunt corrumpere dentes.*

que soupe chaude gâte les dents ; le froid du vin qu'on boit après, y contribueroit-il ? Comme après l'action d'un air glacial, le thé bouillant rend sensibles et jaunes les dents des amateurs, et finit par les perdre. Delà vient, comme le rapportent plusieurs observateurs, cette douleur, et presque toutes les maladies des dents auxquelles l'homme est sujet, maladies que partagent avec lui les animaux qui vivent dans sa société ; témoin les chiens, et entre autres celui dont parle Phèdre (1) : avec ses dents cariées, il n'avoit pas la force d'arrêter un sanglier. Le rat, au contraire, conservant davantage ses habitudes sauvages, est plaisant à voir fier de ses dents, et n'en touchant que du bout un reste de lard dont un de ses camarades vouloit le régaler. Une belle dent qui est le *dens superbus* d'Horace (2), craint d'être ternie par des alimens peu recherchés.

Si les poètes n'avoient tracé d'une touche hardie les torts que la mal-propreté fait aux dents, si je n'avois déjà parlé des effets du tartre qui en est la suite, ce qu'il faudroit dire à ce sujet, trouveroit ici sa place. Qu'il me suffise de rappeler en peu de mots que le défaut de propreté facilite l'amas du tartre autour des dents, les rend sensibles, douloureuses et vacillantes, et qu'il en entraîne ainsi la perte : quelquefois cependant avec des soins, on voit encore ces

(1) *Fabular. lib. V. fab. 10.*

(2) *Lib. II, sat. 6.*

tristes effets avoir lieu, sur-tout d'un côté; dans ce cas, la simple inspection de la bouche en découvre bientôt la vraie cause. Que la jeunesse y songe bien: une dent de lait cariée et douloureuse lui fait contracter l'habitude de ne manger que du côté opposé, en attendant qu'une dent de remplacement lui en fasse prendre une meilleure; la mastication cependant doit s'opérer des deux côtés, et l'art est là pour en lever tous les obstacles. Sans cette précaution, il est des individus sur les dents desquels le tartre s'amasseroit en grande masse, uniroit les deux mâchoires, et en empêcheroit les mouvemens, ainsi que Géraldi en rapporte un exemple (1).

Qui ne doit pas craindre que le défaut de propreté n'entraîne l'odeur de la bouche? On ignore que le jurisconsulte a mis en question, si celui-là se porte bien, qui sent de la bouche, *cui os olet*; mais dans la société, où souvent on s'embrasse, il est assez connu que le nez seul sent tout le prix d'un fétide baiser. Quelques anecdotes, auxquelles la mauvaise haleine a donné lieu, soit qu'elle vienne de la malpropreté de la bouche, soit qu'elle ait une autre source, pourroient ici servir de leçon à la jeunesse. Recueillies par le savant Bibliothécaire de l'École de Médecine de Paris, M. Sue, il me suffira d'en citer la suivante. Benserade,

(1) L'Art de conserver les Dents, pag. 135.

82 *Le Dentiste de la jeunesse.*

après avoir entendu chanter dans une compagnie, une demoiselle qui avoit l'haleine très-forte, dit à son voisin : *Voilà une très-belle voix et de fort belles paroles; mais l'air n'en vaut rien* (1).

Ce n'est point ici le lieu d'examiner jusqu'où et comment les maladies influent sur les dents; j'en ai déjà dit quelque chose ailleurs (2), et la discussion nous meneroit trop loin : il importe seulement de savoir que dans les maladies aiguës et inflammatoires, les dents deviennent jaunes et noires, qu'elles se couvrent, ainsi que les gencives, d'un limon fort épais, et que parfois elles commencent à se carier. C'en est assez sans doute pour donner l'éveil, et rappeler le souvenir des soins qu'il convient de donner à la bouche après les maladies. Beaucoup de personnes ont eu à se plaindre pour les avoir négligés. Peut-être même, pendant le cours des maladies, lorsque les forces et la présence d'esprit le permettent, il conviendrait de faire laver la bouche des malades après la visite du médecin; je dis après la visite du médecin, parce que la bouche est pour l'homme de l'art un *thermomètre de santé* qu'il aime à consulter, afin de mieux diriger ses opérations. Il résulteroit de cette propreté, que la bouche moins limoneuse, et les dents moins agglutinées entre elles, ne

(1) Anecdotes historiques, littéraires et critiques sur la Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie. Paris, 1785, pag. 122.

(2) Voyez mes Réflexions sur l'Odontalgie considérée dans ses rapports avec d'autres maladies. Paris, an xi.

deviendroient pas une nouvelle source de corruption transportée tant dans l'estomac avec les boissons, que dans la circulation par les vaisseaux absorbans ; et si le malade, d'après l'avis de son médecin, prenoit quelque aliment ou d'autres douceurs, il en sentiroit bien mieux le prix. J'en appelle au témoignage de ceux qui, dans leurs maladies, n'ont jamais si bien goûté leur premier repas que le second.

Ceux qui ont des maladies de longue durée, ne doivent pas oublier que souvent la bouche est affectée par l'humeur acrimonieuse qui les a produites, ou par les suites d'un traitement employé pour les combattre : la malpropreté en est, dans plusieurs occasions, la cause déterminante. J'ai vu le tartre, par sa présence, irriter les gencives, y attirer la goutte, une affection dartreuse ou rhumatismale, et être la cause de l'ébranlement et de la perte des dents. Les personnes qui sont obligées de prendre des boissons dans lesquelles il y a des acides minéraux, ont vu leurs dents agacées, jaunes, et quelquefois cariées. Enfin, combien n'y en a-t-il pas qui, par suite de traitemens avec le mercure, ont eu la bouche échauffée, avec plus ou moins de salivation, les gencives gonflées et les dents vacillantes ? Si ces accidens peuvent avoir lieu, lors même que les dents sont bonnes et propres, on doit encore plus les craindre, quand les gencives sont molles, tuméfiées et sensibles, soit par la présence du tartre, soit parce que des

84 *Le Dentiste de la jeunesse.*

dents cariées et douloureuses restreignent la mastication à un seul côté. Ici ma simple observation est sanctionnée du sceau de l'expérience du chirurgien en chef de l'hospicé des vénériens, M. Cullerier, qui depuis vingt ans donne avec distinction ses soins aux malades qui lui sont confiés. Dans tous ces cas, la surveillance du dentiste est aussi indispensable que les soins personnels sont utiles et nécessaires pendant et après le cours des maladies.

On ne manquera pas de dire que c'est mener une vie bien triste que de s'astreindre aux lois de la médecine<sup>(1)</sup>; mais tel qui tient ce langage, ne manque jamais d'appeler le médecin à son secours, quand les circonstances l'exigent, et peut-être s'y trouveroit-il moins forcé, si la raison, plus que les caprices, régloit son genre de vie. Quoi! dira-t-on, pour les dents il faut tant de précautions? Elles ne sont pas si utiles, puisque, sans s'assujétir, on voit beaucoup de personnes avec de belles et bonnes dents. De ce que dans la société il y a des hommes assez robustes, assez heureux pour vivre sans maladies et sans médecins, il n'en faut pas conclure qu'il importe peu d'éviter tout ce qui rend malade.

Celui dont la santé est débile, a besoin, plus que tout autre, de veiller à la conservation de ses dents. Souvent j'ai vu des jeunes gens qui, avec les apparences d'une bonne santé, pour avoir fait disparaître de leur visage des boutons,

(1) *Misere vivit, qui medice vivit.*

des petites dartres farineuses et ce qu'on nomme *feu volage*, en ont senti les inconvéniens par la carie, les douleurs et la perte de leurs dents. J'ai observé les mêmes effets chez d'autres qui avoient eu long-temps les pieds froids et humides, ou qui les avoient lavés à l'eau froide.

Peut-être conviendrait-il, pour remplir le but que je me suis proposé, d'examiner comment les costumes et les modes s'opposent à la bonté et à la beauté de l'organe dentaire? Lorsque le célèbre Desessartz (1) a dessiné avec une touche aussi effrayante que vigoureuse, les inconvéniens qui en résultent pour la santé; lorsque plus récemment la vérité s'est montrée sous la plume médicale et badine de l'*Ami des Femmes* (2), il me reste seulement à faire remar-

(1) « Comment pourrais-je effacer de ma mémoire, dit ce Médecin, cette jeune personne qui, brillant de toutes les grâces et de la force de la jeunesse, jouissant à six heures du soir de la plus belle santé, est entraînée sous le costume de la presque nudité, dans ces fêtes que l'on pourroit avec raison comparer aux Saturnales des Romains, et rentre à onze heures saisie du froid, la gorge sèche, la poitrine oppressée, déchirée par une toux violente, et perdant bientôt la raison, en proie au feu dévorant de la fièvre, ne recevant de notre art, qu'elle implore, de légers soulagemens que pour expier dans les longues souffrances de la phthisie, et dans une fin prématurée, la crainte de paroître ridicule? » *Résultats des observations faites dans plusieurs départemens de la République, sur les maladies qui ont régné pendant les six premiers mois de l'an VIII.*

(2) Tel est le titre d'un ouvrage de M. Marie de St.-Ursin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé.

quer que mille bouches déposeront un jour sur les maux dont les dents en auront été affligées. Si en effet, par cette manière de se vêtir, qui n'est rien moins que conforme aux bonnes mœurs et à la santé, la transpiration est le plus souvent supprimée, les maladies fluxionnaires en sont la suite dans un grand nombre de cas; la bouche où les fluxions s'établissent d'une manière si sensible, en est bientôt affectée; les mâchoires en éprouvent des serremens, et les dents en deviennent malades et douloureuses.

Combien de femmes n'ont pas eu à se plaindre de douleurs de dents, lorsqu'après une belle et très-chaude journée d'été, elles se sont plués à respirer l'air le plus frais de la nuit? Ces vêtements de gaze qu'elles trouvoient trop pesans, n'ont pu les en garantir. Je n'oublierai jamais une femme qui, toutes les fois qu'elle alloit le soir avec le costume des Graces aux délicieuses promenades de Tivoli ou de Frascati, souffroit le lendemain du mal de dents; trop attachée au plaisir de porter une robe décolletée et sans manches, elle ne vouloit pas y renoncer pour éviter ses douleurs; elle prétendoit que la science devoit lui indiquer un autre moyen: sans doute les bains que M. Marie de St.-Ursin propose aux femmes, de prendre habituellement, en conservant leur costume actuel, eussent pu diminuer, et même faire disparoître les odontalgies de cette dame; mais on peut douter que jamais ils en eussent prévenu les retours; en

ramollissant et relâchant la peau , les bains la rendent aussi plus propre à restituer pendant le jour, l'eau dont le corps s'est imbibé le matin ; et dans ce cas la transpiration est toujours , le soir , le jouet de la température et du costume.

Il n'est pas indifférent pour les dents, de soumettre la tête aux caprices de la mode. Que des douleurs de dents, au rapport des observateurs, aient été guéries par la coupe des cheveux , on n'en doit pas juger qu'on peut toujours , sans inconvénient , imiter la coiffure de Titus et de Caracalla. Beaucoup de personnes déposeroient le contraire. Comme de ce qu'il y en a eu , qui ont éprouvé des odontalgies chaque fois qu'on les rasait, il ne faut pas en conclure avec Hottinger<sup>(1)</sup>, que la présence de la barbe en est un préservatif. Les dents cariées et douloureuses de ces respectables cénobites qui se faisoient remarquer par leur longue barbe, ne permettent pas de nous arrêter davantage aux rapports qui existent entre cette partie et les dents. Considérons plutôt un instant , cette masse touffue qui protège de son ombre cette partie du corps où les sens ont établi leur empire ; c'est un organe transpiratoire dont la surface étendue à l'infini, exhale une rosée qui se mêle avec une autre plus abondante qui s'échappe des pores du cuir chevelu : telle est , entre ces parties , cette réciprocity, que l'une ne peut manquer d'être utile à l'autre.

(1) Voyez les Mélanges des Curieux de la Nature.

88 *Le Dentiste de la jeunesse.*

et que l'une par l'autre devient aussi malade : les fastes de l'art en offrent des exemples. Examinons aussi la nature de cette rosée : loin d'être aqueuse comme celle qui découle des plantes, elle est grasse, huileuse, et semblable à celle qu'on remarque sur la toison des moutons, et en général sur les poils et les plumes de presque tous les animaux. C'est une sorte d'onction naturelle, ingénieusement faite pour repousser toute humidité ; en liant les cheveux entr'eux, elle les colle, pour ainsi dire, en masse sur la tête, afin de la mettre à l'abri de ces variations brusques et subites de l'atmosphère.

On ne peut donc, sans imprudence, tourmenter cette belle chevelure, et convertir son utilité en agrément. La poudre a sans doute ses inconvénients ; peut-être son usage fut-il inventé par le besoin : c'est ainsi qu'on voit aujourd'hui employer le son et la poudre d'ivoire pour enlever le gras des cheveux. On ne trouve pas le même motif dans cette manière de les arranger, en les torréfiant avec un fer chaud, et on y voit plus de danger. Mais les couper près de la tête, n'est-ce pas contrarier les vues bienfaisantes de la Providence ? On détruit en grande partie un organe utile, et on en expose un autre aux intempéries de la saison : aussi, après cette manœuvre indiscreète, a-t-on souvent vu des maux de tête, des foiblesses de la vue, des surdités, les glandes du cou engorgées, des douleurs dans la mâchoire, et les dents sur-tout

noires, cariées et très-sujettes aux fluxions? Sans rapporter ici aucun fait, il est des personnes qui, dans cette esquisse de maux qu'il appartient à la médecine de traiter plus en grand, reconnoîtront ce qui est arrivé à leur bouche; il en est d'autres aussi qui y trouveront la vraie source des maladies qu'elles rapportent à d'autres causes. Ceux qui se brossent et se frottent fortement la tête, en facilitant la transpiration, peuvent éviter jusqu'à un certain point, les suites fâcheuses qui en accompagnent la suppression; mais il n'en est pas de même de quiconque cherche la propreté de ses cheveux, et prétend les dégraisser dans un baquet d'eau chaude ou sous le robinet d'une pompe: souvent dans les maisons paternelles, la jeunesse qui n'a pas d'expérience, ne fait cette opération que de temps en temps et en cachette; dans quelques pensions au contraire, la loi y assujétit toutes les têtes: c'est un moyen de les nettoyer, qu'on y trouve aussi facile qu'expéditif. On se plaint ensuite de ce que les enfans ont des douleurs de dents, et de ce que fréquemment il faut leur en ôter. Loin d'en chercher la cause ailleurs, on n'en doit accuser dans beaucoup de cas, que cet acte de propreté. Voyez ces enfans avec leur tête qui ne sèche presque jamais: leur visage pâle ne connoitra point les riches couleurs de l'adolescence, et le sourire de l'enfance fera promptement place aux rides de la vieillesse. En vain diroit-on que, pour ôter toute l'eau, on essuie

bien les cheveux ; il en reste toujours assez , pour que la racine ne cesse d'être mouillée , que la transpiration en soit supprimée , et qu'ainsi le cerveau soit continuellement humide. Cette expression vulgaire ne fut jamais plus vraie que dans le sens qu'elle est prise ici : des yeux larmoyans , un nez qui coule , des oreilles qui suppurent , et des fluxions fréquentes sur les dents , tout annonce un excès d'humidité , dont la transpiration supprimée fournit une source abondante. Ceux-là avoient certainement beaucoup d'expérience , qui nous ont transmis le précepte de se laver souvent les mains , rarement les pieds , et jamais la tête (1).

Autrefois , dit-on , les Celtes ne se trouvoient bien parés qu'avec une chevelure couleur d'or : chez d'autres peuples au contraire , comme en France aujourd'hui , cette mode n'étoit pas recherchée ; on préféroit les cheveux noirs ; et quand la nature ne les avoit pas donnés tels , on s'empressoit de les teindre en noir. On n'ignoroit point que les dents pouvoient en recevoir quelque dommage ; mais on usoit de précaution pour les en garantir. Elien (2) rapporte que les œufs de corbeau ont la propriété de noircir les cheveux ; puis il ajoute que ceux qui ont recours à cette ruse , ont soin de tenir de l'huile dans leur bouche , parce que sans cette précaution leurs dents deviendroient noires comme leurs che-

(1) *Lava sæpe manus , raro pedes , numquam caput.*

(2) *De Animalium Natura , lib. I , c. 48.*

veux, sans qu'on pût les nettoyer. Une telle prévoyance pour un moyen aussi simple en apparence, doit certainement donner l'éveil sur ces liqueurs, teintures ou pommades qu'on propose pour le même usage, et qui ne sont le plus souvent composées que de substances métalliques, astringentes et caustiques. Que la jeune femme, pour qui quelques cheveux blancs épars çà et là ne sont pas ce que tête blanche est au vieillard, profite de cette leçon, et qu'elle craigne, malgré toute précaution, de ne pas avoir des dents blanches avec des cheveux noirs!

« Pour ne laisser sans remèdes les dents des  
 « damoyelles qui ne pensent ou ne veulent  
 « croire que le fard de l'argent vif ni du sublimé  
 « son filz, puisse gaster n'y ronger leurs dents,  
 « ie les advise avecq le conseil de monsieur Ron-  
 « delet de ce frotter les dents avecq de bonne  
 « thériaque détrempée en vin blanc, parce  
 « qu'elle a un merveilleux effect à résister  
 « contre l'injure de ce poison. » C'est ainsi que  
 s'exprimoit, en 1582, Urbain Hemard, chirurgien qui s'est occupé avec distinction de l'anatomie et des maladies des dents. Ce moyen préservatif, commandé par la cosmétique du temps, est certainement préférable à un autre indiqué par le même auteur, pour détourner des dents et des gencives l'effet de ces mêmes substances qu'on administre dans quelques maladies : il consistoit à tenir une pièce d'or entre ses dents, pendant quelque temps, « afin, dit-il, que toute

« la vapeur de l'argent vif s'attache contre l'or à  
« raison de l'amitié qu'ils ont ensemble. » Nos  
dames aujourd'hui ne seront pas forcées d'avoir  
recours à de pareils moyens. L'art moderne des  
embellissemens de la face le plus souvent n'est  
pas dangereux ; cependant , lorsqu'il est em-  
ployé à faire disparaître quelques taches du  
visage , des rousseurs , des dartres ou d'autres  
éruptions, il peut devenir pernicieux, et pour la  
santé et en particulier pour les dents, comme  
je l'ai déjà exposé.

Puisque l'état ou les occupations habituelles  
de quelques hommes sont capables de porter  
préjudice à leurs dents , c'est un motif de plus  
pour redoubler de soins. On lit dans les Obser-  
vations de P. Forest (1), que les apothicaires ont  
presque toutes leurs dents détruites par la ca-  
rie, parce qu'ils sont obligés de déguster les  
sirops et autres compositions sucrées. L'exemple  
de plusieurs personnes, et entre autres du duc  
de Beaufort, qui conserva jusqu'à soixante-dix  
ans ses dents fermes et entières, quoiqu'il eût  
mangé chaque jour plus d'une livre de sucre  
pendant quarante ans (2), ne permet pas de  
croire que le sucre soit nuisible aux dents ,  
quoique quelquefois il les agace ; il est plus  
convenable de penser que ce désordre tient aux  
dégustations de substances propres à altérer  
l'émail, telles que les acides : c'est à cette seule

(1) *Observat. et curat. medicin.* Lib. XIV. observat. 3.

(2) *Anecdotes de Médecine de Barbeau Dubourg*, pag. 76.

*Le Dentiste de la jeunesse.* 93

cause qu'une personne de ma connoissance, qui s'est beaucoup livrée aux expériences chimiques, attribue la perte des siennes, et qu'on doit aussi la rapporter chez ceux qui sont occupés à la fabrication des acides minéraux. Les ouvriers qui exploitent les mines de mercure, même ceux qui les surveillent, ainsi que tout homme qui manipule cette substance, voient ordinairement leurs gencives s'engorger, et leurs dents devenir mobiles et douloureuses : mais qui ne s'étonnera pas de la couleur verte que prennent les dents des artisans qui sont occupés à travailler le cuivre ? En répétant cette observation, j'ai remarqué que des particules très-fines de ce métal s'étoient unies au tartre qui s'amasse sur les dents, et qu'elles avoient passé à l'état de vert-de-gris. La grande propreté de la bouche et de tout le corps en général éviteroit à ces personnes de grands maux : c'est ainsi que des hommes occupés à mettre les glaces au tain, conservent leur santé et leurs dents ; ils se lavent avec de l'eau, aussitôt après le travail, les bras, le visage, le nez et la bouche.

Il est si fréquent d'entendre dire que l'eau gâte les dents, qu'on seroit tenté d'y croire : par la même raison on seroit étonné de ne point trouver ici les moyens de les préserver de ce prétendu fléau. Que Galien nous apprenne qu'auprès de Suze, en Perse, il y avoit une fontaine dont l'eau faisoit tomber les dents à ceux qui en buvoient ; que les soldats de l'armée de

94 *Le Dentiste de la jeunesse.*

Germanicus, campée en Allemagne, près du Rhin, y aient trouvé une semblable fontaine, dont les effets leur ont également été funestes; que les eaux de Senlisse, près Chevreuse, rendent les dents des habitans tellement mobiles qu'ils les perdent sans fluxion et sans douleur, on ne doit pas plus en conclure que les eaux de ces endroits soient dangereuses pour les dents, que de dire qu'à Corbeil, près Paris, les habitans perdent les leurs, parce qu'ils y boivent de l'eau de la Seine. Paris, pour ce dernier exemple, offrirait la preuve du contraire. Il n'y a point d'endroit où ce fleuve paye un plus grand tribut aux buveurs d'eau, et on n'a pas remarqué que ceux-là en eussent l'arcade dentaire plus dégradée. En général l'eau, quelque dure qu'elle soit, et quoiqu'elle soit peu propre à dissoudre le savon, ne peut produire de tristes effets; il faut cependant en excepter les eaux minérales acidules, dont l'usage continu agace les dents, les rend jaunes et douloureuses. Pourquoi plutôt ne pas reconnoître la vraie cause toujours agissante, dans ces émanations humides et froides qui s'élèvent de la surface des eaux et des lieux bas et marécageux? La transpiration en étant le plus souvent supprimée, il doit en naître des maladies catarrhales et fluxionnaires, dont la bouche et les dents sont si rarement exemptes dans les endroits aquatiques. Ainsi l'on voit ceux qui habitent les pays situés au pied des plus hautes montagnes,

*Le Dentiste de la jeunesse.* 95

et les côtes de l'Océan, être privés de leurs dents, avant même qu'ils aient parcouru la moitié de leur carrière.

Si, malgré toutes ces précautions pour conserver ce bel arc dentaire, la carie vient à l'attaquer, il ne faut pas renoncer à l'espoir d'y remédier : l'œil vigilant de l'homme de l'art parviendra toujours à la découvrir ; sa main le plus souvent en arrêtera les progrès, et ses conseils contribueront à en éliminer la cause. Il ne faudroit pas attendre que la douleur donnât l'éveil sur la présence de la carie ; car il y auroit alors une double intention à remplir ; avant de remédier à l'une, on seroit forcé de calmer l'autre, et d'attendre que la dent eût cessé d'être sensible depuis plusieurs jours, autrement on s'exposeroit à y rappeler la douleur. C'est toujours lorsque la carie n'a pas fait beaucoup de progrès, qu'on peut compter sur les opérations de l'art ; dans presque tous les cas la carie en restera là, quand on emploiera à temps la lime et le plomb, sur-tout si on y porte toute l'attention nécessaire. Il ne faut donc pas balancer d'enlever avec la lime et les autres instrumens, la carie qui se manifeste sur les parties latérales des dents, et spécialement des incisives ; canines et petites molaires ; celle des grosses molaires n'est pas toujours susceptible d'être détruite par la lime, en raison de ce qu'elle attaque les dents souvent trop près de leurs racines, et qu'on n'en connoît l'exis-

96 *Le Dentiste de la jeunesse.*

tence, que quand elle a fait bien des progrès. Souvent on se borne à séparer les dents cariées, mais ce n'est pas assez; il est nécessaire d'enlever ce principe destructeur; c'est en quoi consiste l'art: aussi, pour n'en avoir pas toujours appliqué les préceptes, on a vu quelquefois la carie faire des progrès, et causer la perte des dents: de là cette répugnance qu'ont quelques personnes pour la lime, dont les bons effets ne sont point équivoques, quand elle est employée à propos.

Quant à l'usage du plomb (1), comme il y a des circonstances qui s'y opposent, de même il y a des conditions qui en assurent le succès. Dans tous les cas il est nécessaire que la cavité produite par la carie, soit tellement disposée, que le plomb dont on la remplit, puisse y être solidement assujéti; sans quoi le plomb s'ébranleroit, et avant même qu'il ne tombe, la dent prendroit de l'odeur, continueroit à se corrompre, et deviendroit douloureuse. La nécessité où l'on est de fouler le plomb dans le creux de la dent, exige qu'elle ne soit pas douloureuse, afin de ne pas exciter, chaque fois qu'on y presse cette substance métallique, des douleurs qui, devenant ensuite plus aiguës, forceroient à en venir à une extraction qu'on cherche à éviter. Le suintement qui se fait quelquefois par l'endroit

(1) L'or et l'étain également laminés, sont des métaux qu'on emploie aussi à plomber les dents.

de

de la carie, est un obstacle à cette bienfaisante opération.

Quelquefois plusieurs dents sont toutes à-la-fois affectées de carie : un tel désordre annonce ou un vice dans leur organisation, ou, plus souvent encore, une cause interne éminemment destructive. Il importe d'en arrêter les effets par les remèdes, dont l'administration doit être confiée à un médecin éclairé : c'est le seul moyen de se mettre à l'abri des douleurs, et de conserver les dents qui ne sont pas encore malades. Cette circonstance exige aussi une plus grande propreté de la bouche.

#### § V I.

*De quelques préjugés sur les soins qu'il convient de donner aux Dents.*

Parmi les causes qui s'opposent à l'arrangement et à la conservation des dents, il ne faut pas oublier de compter une foule de préjugés contre lesquels la jeunesse doit d'autant plus être en garde, qu'ils font sur son esprit une impression que le temps détruit difficilement : il suffira de les lui signaler en partie, pour qu'elle les rejette loin d'elle ; déjà elle en a reconnu quelques-uns dans ce qui a été dit précédemment, et elle a fixé à leur sujet son opinion d'une manière plus juste et plus solide. Assurément elle ne croira pas, comme bien du monde,

G

que les dents de lait n'ont point de racine ; car, sans cette partie, pourroient-elles être solidement enchâssées dans leur alvéole, et remplir depuis l'époque de leur sortie, des fonctions dont elles s'acquittent si mal à l'approche de leur chute ? Elle ne se laissera pas non plus persuader que pour ôter des dents de lait, auprès desquelles il en pousse d'autres, il faut attendre qu'elles soient devenues mobiles ; elles y restent inébranlables, et constituent une difformité.

Si quelques personnes dont le visage se termine par un menton pointu et saillant, viennent dire que, quoiqu'on leur ait ôté toutes les dents de lait, les unes après les autres, pour l'arrangement de leurs dents secondaires, celles-ci n'en sont pas moins mal placées, et que le dentiste ne peut prévenir ces effets ; la jeunesse, pour qui le rapport de l'espace et des parties qui doivent l'occuper, ne sera point un problème, ne manquera pas d'observer que, si on eût sacrifié quelques dents de remplacement, l'arcade dentaire, quoique moins riche, n'en auroit été que plus régulière et plus agréable. Cependant, quand les dents secondaires sont mal rangées ou affectées de carie, elle se donnera bien garde de les faire extraire, dans l'espoir qu'il en reviendrait d'autres à la place : ces dents n'ont point l'avantage des vingt primitives, qui sont presque toujours heureuse-

ment remplacées ; comme elle s'abstiendra aussi de faire séparer ses dents, dans l'intention de prévenir la carie : tant il est vrai que ce n'est pas cette disposition, mais bien une cause morbifique qui produit la carie ; tant il est vrai que la carie étant aux dents ce que la gangrène est aux chairs, on ne peut pas prévenir plutôt l'une que l'autre.

Souvent on admire les dents du paysan, du ramoneur, et sur-tout du nègre, et on en conclut que, puisqu'elles sont si blanches et si bonnes sans qu'ils les nettoient, il est inutile de donner des soins à sa bouche. Quoi ! ceux qui parlent ainsi, ne font pas attention au contraste qui existe entre les dents et la peau basanée ou noire de ces hommes : on pourroit même observer que, s'ils en avoient examiné la bouche, ils y auroient trouvé les mêmes vices de conformation et les mêmes maladies, peut-être en plus petit nombre, que chez ceux qui soignent leurs dents, parce que généralement parlant, ces hommes ont un physique plus fort et plus vigoureux, et que leur manière de vivre est moins préjudiciable à l'appareil dentaire. On croiroit volontiers que les personnes qui s'expriment ainsi, sont persuadées qu'il faut garder ses dents couvertes de crasse, et que le tartre les soutient et les conserve..... Oui, à-peu-près comme les lichens, les mousses et les autres plantes parasites sont aux arbres sur lesquels on les voit naître et s'accroître.

Mais il n'est pas rare d'entendre dire dans les sociétés, que les soins qu'on donne aux dents, leur sont plus nuisibles qu'utiles : là, ce sont des personnes qui se plaignent de ce que leurs dents sont mobiles depuis qu'elles ont été nettoyées ; ici, c'en est qui veulent persuader qu'ils ne les ont perdues, que parce qu'on les a limées ; ailleurs les dents sont devenues douloureuses, rien que pour les avoir montrées à un dentiste ; son œil sans doute seroit donc plus méchant que celui qui avoit fasciné les tendres agneaux du berger Ménélaque (*Virgilio Bucol. Ecc. III*). De telles plaintes ne sont point contredites ; et par qui le seroient-elles ? Ceux qui ont de bonnes dents sans y donner de soins, se taisent pour ne pas faire connoître leur négligence ; d'autres qui les ont belles à force de propreté, veulent même ne les devoir qu'à une bonne santé et à un physique bien constitué. Une femme qui conserve toujours des dents que la carie a forcé de limer, sait à quoi s'en tenir, et sourit encore avec grace, mais non sans malice, à tant de propos : un dentiste même a tout entendu ; mais, aussi sage que discret, il ne veut blesser l'amour-propre de personne ; il est tout entier à la société, auprès de laquelle il oublie qu'il est homme de l'art, et il remet toute explication sur cette matière à l'époque où il est consulté. Imitant son exemple, je ne craindrai point que mon silence vis-à-vis de la jeunesse, que je cherche à instruire, ne prouve l'insuffisance des

solides réponses qu'on pourroit faire ici. Assez de bouches peuvent déposer que des dents ébranlées par la présence du tartre, se sont promptement raffermies aussitôt qu'il a été enlevé; que la lime, conduite avec beaucoup d'art, en détruisant toute trace de carie, s'est opposée au désordre imminent de l'appareil dentaire; que le plomb, remplissant une cavité produite par la carie, et dont on a détruit la sensibilité sans faire mourir le nerf, comme on le dit vulgairement, a donné à quelques dents assez de solidité pour qu'on puisse la conserver pendant quinze, vingt ans et plus; et qu'enfin un examen bien exact, fait tous les ans au moins par un dentiste expérimenté, conserve ces organes suivant le vœu de la nature, jusqu'à une extrême vieillesse, sur-tout si, appelé à temps pour quelqu'une des maladies qui les affectent, il a le bon esprit de vouloir y remédier par tous les moyens que la science médicale enseigne. En rappelant au souvenir de celui qui souffre, que telle étoit la pratique des anciens médecins de la Grèce et de Rome, il le convaincra que ce n'est point en séparant une partie de son tout, qu'on en obtient la guérison; et avec le langage de l'expérience, il démontrera qu'il ne faut pas se déterminer si promptement à faire l'extraction de toute dent douloureuse ou cariée.

Rire sans craindre de montrer des dents limées avec adresse, et manger hardiment sur

des dents solidement plombées, ce sont des preuves incontestables et des ressources qu'on a droit d'espérer de l'art, et de la satisfaction qu'on goûte à faire voir qu'on a une bonne denture. Mais quelle jouissance de pouvoir remplacer artificiellement une ou plusieurs dents dont on est privé! Avec quel empressement n'a-t-on pas recours à cette ruse innocente, qui cèle le désordre de la bouche! Sans elle, combien d'établissements n'auroient-ils pas manqué? Elle restitue à la physionomie une partie des graces qu'elle avoit perdues, et elle rend ainsi nul, quant à la forme seulement, l'effet de la loi, dont le titre est *cui dens*, et dont l'objet est d'examiner si celui à qui il manque une dent, jouit d'une bonne santé.

D'après cette seule considération, il importe de rassurer quelques personnes contre les craintes que leur donne la prévention sur les dents artificielles. Qu'elles se pénètrent donc de ces vérités, à l'égard desquelles elles sont dans l'erreur: l'opération qui consiste à réparer les dents qu'on a perdues, n'est point douloureuse; les racines sont presque toujours nécessaires; le canal dentaire qu'on y remarque sert à loger le pivot, sans qu'il soit besoin de faire de trou, et la saine chirurgie rejette loin de la pratique, l'idée de suspendre un dentier à la mâchoire supérieure en perçant les gencives. Ces mêmes personnes doivent également se persuader qu'on

peut manger sur des dents artificielles, mais que si quelquefois on s'en dispense, c'est une précaution qui tourne à l'avantage de la conservation de ces dents; comme elles doivent éloigner de leur esprit l'idée qu'on a pu leur suggérer, que les dents artificielles entraînoient la perte des autres: ce surcroît de malheur tient toujours à des causes particulières, qui ont souvent fait remédier à l'absence d'une première dent, ou bien les règles de l'art n'auroient pas été complètement observées pour cette opération.

En terminant ici l'esquisse des moyens de procurer de belles et bonnes dents, et de veiller à leur conservation, je n'ai pas l'ambition de croire qu'il ne reste plus rien à dire sur cette matière: mon but étoit de démontrer jusqu'où s'étendent les soins qu'il convient de donner à la bouche; ils font partie d'une bonne éducation physique. Tout dans la nature est tellement ordonné, que la santé est comme une belle composition musicale, dont l'harmonie ne flatte les sens, que lorsque toutes les parties en sont bien exécutées: ainsi avec la santé les dents sont bonnes, et la bouche toujours fraîche; et par un juste retour, l'organe dentaire bien constitué, est comme un pivot sur lequel pose cette fonction nutritive d'où la santé tire sa source. Que du mauvais état des dents il en naisse mille maux, c'est aux médecins à en

104 . *Le Dentiste de la jeunesse.*

tracer le tableau affligeant, et au dentiste à répéter avec l'un d'eux, que pour bien digérer et vivre long-temps, il faut avoir tout le soin possible de sa bouche (1).

(1) *Dentium curam habeto, ut bene digeras et diu vivas; laxatis dentibus laxantur et chyloseos officinæ; hinc mille malorum occasiones.* BAGLIVI. *Opera omnia medico-practica, edit. a Doctore PINEL, pag. 112.*

F I N.

---

A V I S.

M. Croullebois, libraire, rue des Mathurins, prévient qu'il lui reste encore quelques exemplaires des Ouvrages suivans, qui se vendent précédemment chez l'Auteur, M. Duval, place ci-devant Royale, n.º 280 :

*Des Accidens de l'extraction des Dents, in-8.º, 96 pag.* Paris, an X.

*Réflexions sur l'Odontalgie, considérée dans ses rapports avec d'autres maladies, brochure in-8.º de 16 pag.* Paris, an XI.

E R R A T A.

Page 35, ligne 30, *infantum*, lisez : *infantem*.

Page 65, ligne 16, *eau*, lisez : *liqueur*.

Page 95, ligne 30, *les*, lisez : *ces*.

DES ACCIDENS  
DE  
L'EXTRACTION  
DES DENTS;

PAR J. R. DUVAL, Dentiste, Membre des  
Collège et Académie de Chirurgie, et de la  
Société de Médecine de Paris.

---

Juvat semper leviter mouisse difficultatis; non ita,  
ut homines absterreantur ab evulsione (dentium)  
sæpè necessaria, sed tamen ut si res non cedat pro  
votis, recordentur se monitos esse.

A. DE HAEN, *prælect. in H. BOERHAVII Institut.  
patholog. tome 1, page 100.*

---

A P A R I S,

Chez { L'AUTEUR, place ci-devant Royale, n<sup>o</sup>. 286.  
A. KOENIG, Libraire, quai des Augustins,  
n<sup>o</sup>. 18.  
CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins,  
n<sup>o</sup>. 398.

---

A N X. — 1802.



# DES ACCIDENS

DE

## L'EXTRACTION DES DENTS.

### INTRODUCTION.

DE toutes les opérations chirurgicales , une des plus ordinaires est l'extraction des dents ; aucune ne paraît plus simple et plus facile , quoiqu'elle exige de la dextérité ; aucune enfin , malgré les douleurs aiguës , mais de courte durée qui l'accompagnent , ne procure ordinairement plus de soulagement. C'est une vérité confirmée par l'expérience de tous les siècles et de tous les pays : faut-il en conclure que cette opération doit toujours être suivie d'un heureux succès ? non surement. Semblable à l'administration indiquée d'un médicament quelconque , dont les effets ne répondent pas toujours aux vœux du malade et du Médecin , l'extraction des dents n'est pas exempte de ces mêmes effets , connus chez les Médecins Grecs sous le nom de *ἀποθυΐαι* , chez les Latins sous celui de *calamitates* , *infortunia* , et qu'en français on est convenu d'ap-

A 2

( 4 )

peler *accident*. Mais , dira-t-on , les accidens qui ont lieu après une opération si fréquente , et si simple en apparence , ne doivent-ils pas être attribués à la maladresse et à l'impéritie de celui qui opère ? Que le vulgaire , privé de savoir et de jugement , s'abandonne de lui-même à cette opinion ; que le plus souvent , peut-être , la basse jalousie se plaise à la répandre , lorsqu'elle en trouve l'occasion , il n'y a rien d'extraordinaire. Telle fut probablement l'origine d'un procès intenté à un Dentiste , dont Barbeau-Dubourg , d'après Hollier , a donné l'histoire (1). « Un homme , dit ce Médecin , se fit tirer une dent ; le Chirurgien en tira plusieurs et emporta un morceau de la mâchoire : le sang coula long-temps et avec abondance , on eut peine à l'étancher. Les douleurs que souffrait le malade , étaient énormes. Il se plaint du Dentiste , et l'attaque en justice pour l'avoir mal opéré : on informe , on fait examiner la partie , et après l'examen , le malade est renvoyé et débouté de ses prétentions : ses dents et sa mâchoire n'étaient qu'un seul et même os ».

Si cette observation prouve d'une manière

---

( 1 ) Anecdotes de Médecine , page 26.

incontestable que les accidens qui ont suivi l'extraction d'une dent étaient inévitables , et dépendaient de la structure des parties , elle démontre aussi la nécessité d'examiner tous ceux que l'on attribue à cette opération et d'en rechercher les causes. Déjà il existe assez d'observations sur cette matière ; mais éparses çà et là , elles ne peuvent produire pour l'Art tout l'effet qu'on a droit d'en attendre , lorsqu'elles sont rassemblées. Je ne me bornerai point ici aux faits recueillis dans ma pratique ; si je les réunis à tout ce que l'on trouve dans les sources , j'en vois rejaillir plus de lumière sur un objet intéressant pour la santé de celui à qui on tire une dent , et pour la réputation de celui qui opère. Puissent mes efforts répondre à mes vœux , éclairer l'homme le moins instruit , et je ne dirai pas seulement émousser , mais arracher l'arme toujours mordante du serpent de l'envie !

Sans doute les vérités contenues dans cette Dissertation ne plairont pas à ceux dont le savoir ne consiste qu'à ôter des dents ; c'en sera assez pour leur faire dire que je ne parle des accidens de l'extraction que pour empêcher , sous un rapport d'intérêt , d'y avoir recours : si telles étaient mes intentions , je

devrais développer ici tout ce qui a été dit chez les Anciens et les Modernes contre ce moyen de l'Art ; mais je me bornerai à leur répondre que je le mets en pratique toutes les fois que des circonstances impérieuses l'exigent , et que je me suis occupé depuis long - temps à rendre cette opération plus facile et plus sûre , en perfectionnant les instrumens qui y sont nécessaires ( 1 ).

Si ces Dentistes avaient à cœur l'étude approfondie de leur Art , ils ne verraient au contraire ici , que le développement des connaissances anatomiques et chirurgicales qu'il exige , et le commentaire d'un passage des leçons du professeur de Haen , sur les *Instituts de Pathologie* de Boerhaave.

« L'extraction des dents , dit cet Auteur ,  
 » n'est pas exempte d'accident , tant la nature  
 » varie d'une manière à ne pouvoir deviner  
 » dans la conformation des racines des dents ,  
 » sur-tout des molaires : très-souvent elles  
 » sont crochues en dehors , en dedans , à  
 » droite ou à gauche , et sous des angles dif-  
 » férens ; tantôt elles sont unies ensemble et

---

( 1 ) Leur description fera l'objet d'une autre Dissertation.

( 7 )

» n'en forment qu'une ; tantôt une racine cro-  
» chue s'unit à celle de la dent voisine , qui  
» est également courbe ; il n'est pas rare d'en  
» voir contracter une adhérence très-solide  
» avec l'os de la mâchoire : d'où il résulte que  
» cette opération est très-douloureuse dans  
» les enfans , et qu'elle cause des convulsions.  
» Celui même dont l'adresse et l'habileté sont  
» reconnues , ne peut pas toujours éviter d'ar-  
» racher une dent pour une autre , ou d'em-  
» porter une portion de l'os de la mâchoire ;  
» ce qui peut compromettre sa réputation ,  
» parce qu'un tel événement est regardé  
» comme une faute personnelle ; si la pru-  
» dence lui fait suspendre son opération à  
» moitié , et qu'il ait à parler de ce qui arrive ,  
» il passe pour un homme inepte , qui ne sait  
» pas tirer une dent. *Il est donc important*  
» *d'avertir toujours , mais avec précaution ,*  
» *des difficultés qu'on éprouve , non pas*  
» *tant pour détourner les hommes d'une*  
» *extraction de dent souvent nécessaire ,*  
» *mais afin que si l'opération ne réussit pas*  
» *à leur gré , ils se ressouviennent du bon*  
» *avis qu'on leur a donné ».*

Quoiqu'on distingue ordinairement les ac-  
cidents des opérations chirurgicales en ceux

A 4

qui arrivent à l'instant même qu'on opère , et en ceux qui surviennent après , il m'a paru plus convenable de diviser les accidens de l'extraction des dents en quatre sections.

La première section comprend ceux qui ne regardent que les dents seules.

La seconde renferme ceux qui dépendent de la lésion des parties molles ou osseuses qui environnent les dents.

A la troisième se rapportent tous les dérangemens de la santé qui peuvent en être la suite , sans l'existence des accidens de la première et de la seconde section.

Dans la quatrième se trouvent les diverses maladies de la bouche, dont l'extraction d'une dent facilite le développement , sans en être la cause.

---

## PREMIÈRE SECTION.

*Des accidens qui n'appartiennent qu'aux dents.*

§. I<sup>er</sup>.

C'EST après avoir examiné attentivement chez plusieurs sujets le rapport des dents avec les os de la mâchoire , que l'homme de l'Art peut porter son jugement sur les obstacles qu'il rencontre dans leur extraction : en général , celles dont les couronnes sont courtes et épaisses , ont les racines longues ; d'où il résulte qu'il faut plus de force pour les tirer , comme on le remarque chez les hommes fortement constitués dont les os , sur-tout ceux de la mâchoire inférieure , sont plus durs et plus compacts. Quelquefois la solidité avec laquelle les dents sont implantées , fait qu'on éprouve une résistance insurmontable ; et il n'est pas sans exemple que les instrumens aient été forcés ou rompus (1) par les efforts les plus sagement dirigés dans l'extraction.

---

( 1 ) Recherches et Observations sur l'Art du Dentiste , par Bourdet , tom. 2 , pag. 158.

## §. II.

LES dents qui n'ont qu'une racine sont ordinairement les plus faciles à ôter ; cependant il y en a qui offrent beaucoup de difficultés ; ce sont les canines ou œillères dont les racines , souvent très-longues , se trouvent implantées dans la partie la plus compacte de l'os maxillaire ; aussi , malgré toute précaution , il arrive qu'on emporte avec elles la partie de l'alvéole qui leur correspond extérieurement : la racine de ces dents a quelquefois un vice de conformation tel , que si l'extraction n'en devient pas impossible , elle est toujours plus longue et plus douloureuse , comme on peut en juger par les dents dont les racines monstrueuses ont été représentées dans le *Chirurgien-Dentiste* , tom. II , pl. XXVII , et comme le prouve l'observation suivante (1). Capperon rapporte qu'en ôtant une canine , il sentit au moment de l'extraction , une très-grande résistance ; ce qui lui fit présumer qu'elle pouvait venir d'une racine crochue et recourbée , comme il l'avait observé à d'autres dents ; il crut donc , ayant saisi celle-ci avec une pince ,

---

(1) Mémoires de l'Académie de Chirurgie , in-12<sup>o</sup> tom 7 , pag. 26.

devoir prendre des précautions pour l'arracher dans le sens de sa courbure , et ne point la casser , et il la tira habilement en totalité telle qu'on la voit , planche première , fig. 3.

Pour les dents qui ont plusieurs racines , elles offrent d'autant moins de difficultés , que les racines sont droites et parallèles : si , au contraire , elles sont torses et crochues , on éprouve une résistance qui ne cesse que par la rupture des racines ou de l'alvéole ; plus encore , si les racines sont disposées de manière à ce qu'elles se touchent par leur extrémité , et qu'elles laissent entr'elles un vide toujours occupé par une portion plus ou moins grande de la substance alvéolaire ; portion qu'on remarque souvent entre les racines de ces dents , lorsqu'on en tire : cette disposition les fait nommer *dents barrées*. Elle devient quelquefois un obstacle à leur extraction , ou la cause de la rupture de leurs racines.

Cette opération n'est pas moins pénible , ni moins douloureuse , lorsque les racines sont très-écartées , comme on l'observe souvent dans les grosses molaires de la mâchoire supérieure : dans ce cas , l'entrée de l'alvéole n'étant pas égale à l'écartement de ces racines , il est de toute impossibilité

que l'alvéole ne se fracture pour donner passage à la dent toute entière , ou bien si l'alvéole reste intact , que les racines ne se rompent , ainsi que la dent elle-même. C'est aussi d'après l'expérience que ceux qui ont parlé de cette opération dans leurs savans écrits (1) , ont regardé l'extraction des dents comme difficile et propre à entraîner des accidens , lorsque les racines n'étaient pas droites.

### §. III.

Si à cette disposition des dents , se joint encore leur adhérence avec l'alvéole , produit d'une ossification contre nature , de manière à ne former qu'un même tout , comme les anatomistes l'ont observé , et comme Hunter

---

(1) Fauchard , Chir. Dent. tom. 1 , pag. 12 et 13 , tom. 2 , pag. 175 ; Bourdet , Art du Dent. , tom. 2 , pag. 115 ; Plenck , Doctrina de morbis dentium , pag. 79 ; Woffendale , Pratical observations on the teeth. London , 1783 , pag. 8 ; Andrée , in Dissert. de odontagris ad dentes evellendos. Lips. , 1784 , pag. 15 ; A Petit , dans l'Anat. chir. de Palfin , tom. 1 , pag. 101 ; Juncker , conspect. Chirurgiæ , tab. de oper. dentium ; Platner , Inst. chir. , §. 1086 ; Hunter , Hist. dentium hum. , pag. 96 ; de Haen , prælect. in Inst. path. tom. 1 , pag. 108 ; Desaut et Chopart , Mal. chir. tom. 1 , pag. 223.

dit en avoir vu trois exemples (1) ; on doit s'attendre à l'impossibilité de leur extraction , ou à des accidens semblables à ceux dont il est fait mention , sect. 1 et II.

Quoique ce soit chez les vieillards où les ligamens articulaires s'ossifient le plus , l'articulation des dents n'offre point le même phénomène , à moins qu'il n'existe dès l'âge adulte ; époque où le Dentiste n'a que trop souvent occasion de le rencontrer , sur-tout chez ceux qui sont fortement constitués , ainsi que chez les rachitiques dont l'accroissement est plus rapide et plus avancé du côté de la tête que pour le reste du corps. Telle fut sans doute la cause des accidens que Berdmore observa chez une femme âgée de vingt-trois ans (2). « Un Dentiste de Londres , dit-il , n'ayant pu ôter du premier coup la dernière dent molaire droite de la mâchoire supérieure , malgré toute la force qu'il employa , essaya de nouveau avec un autre instrument ; et par un effort aussi rapide que violent , il emporta la dent malade avec une portion de l'os

---

( 1 ) Ibid. de *Articulat. dentium* , pag 100.

( 2 ) *A treatise on the disorders and deformities on the teeth and gums. Lond. , 1770 , pag. 114.*

» maxillaire et les trois molaires voisines qui  
 » y étaient adhérentes ; la fracture du sinus  
 » maxillaire et la déchirure de ses membra-  
 » nes , produisirent à leur tour dans la partie  
 » même une irritation , une douleur et une  
 » inflammation qui s'étendirent à la gorge , au  
 » point que le malade ne pouvait avaler. Les  
 » saignées et les boissons furent employées  
 » pour dissiper ces accidens , et ( ce qui éton-  
 » nera peut-être ) la plaie se guérit assez  
 » promptement ».

Fauchard (1) , en parlant de l'adhérence des dents , a dit à juste titre , qu'on ne pouvait distinguer cette disposition avant d'opérer ; mais lorsqu'il a avancé que quand même on la reconnaîtrait , on n'en pourrait tirer qu'un pronostic capable d'intimider , il s'est écarté des principes. Il est d'un homme sage et instruit d'examiner les avantages et les inconvéniens d'une opération , et de les faire connaître ; sinon au malade , du moins aux assistans ; c'est un moyen d'éviter à celui qui souffre , des douleurs qu'une opération faite à plusieurs reprises ou infructueuse occasionne souvent , et de le mettre à l'abri des autres malheurs.

---

( 1 ) Ibid , tom. 2 , pag. 178.

( 15 )

On peut en dire autant des dents barrées ; mais il n'en est pas de même de celles dont les racines sont divergentes : on reconnaît souvent cette disposition à la saillie du bord alvéolaire qui correspond aux racines.

## §. I V.

Les dents sont les organes les plus durs de l'homme : leur conservation chez quelques vieillards ; malgré le frottement journalier qu'elles éprouvent ; les efforts que souvent on fait , mais toujours à tort , pour rompre avec elles des corps très-solides ; les étincelles de feu (1) qu'on en tire quelquefois en les frappant avec un briquet dans l'obscurité ou en les limant ; la force qu'on est même obligé d'employer , quand on veut en ôter , tout semble ne laisser aucun doute sur leur ex-

---

(1) Cette observation , déjà constatée il y a plus d'un siècle par Rhodius , confirme l'opinion de Xénophon et d'Oppien sur le feu (*vis ignea* , contenu dans les dents de sanglier , et l'heureux choix de l'épithète dont Martial a fait usage dans l'épithaphe d'une chienné :

*Fulmineo spumantis aprî sum dente perempta.*

*L. lib. xi, Ep. 70.*

trême dureté. Comment arrive-t-il donc qu'une dent se brise sous l'instrument, lorsqu'on la tire? Il est possible que cet accident dépende quelquefois de l'instrument, par exemple, des pinces ou du davier, dont les mors tranchans tendent à couper la dent, si on la serre trop dans le moment de l'extraction; il peut arriver aussi quand le Dentiste ne conduit pas l'instrument de manière à tirer la dent, autant qu'il est possible, dans la direction suivant laquelle elle est implantée, ou même lorsque pour mettre en évidence sa dextérité, il opère avec trop de précipitation et comme par secousse.

Le plus ordinairement c'est au mauvais état d'une dent qu'il faut en attribuer la rupture; déjà les Anciens avaient fait cette remarque; aussi pour prévenir cet inconvénient, Celse, qui se faisait distinguer à Rome du temps d'Auguste, avait-il proposé de plomber une dent cariée qu'on voulait extraire (1): mais qui voudrait s'exposer à un surcroît de souffrance par l'introduction du plomb, si la dent était

---

(1) *Ac si exesus est (dens), ante id foramen vel linamento vel bene accommodato plumbo replendum est, ne sub forcipe confringatur. De re Medica, lib. VII, cap. III, sect. v.*

douloureuse;

douloureuse? Dans un cas aussi embarrassant, c'est au Dentiste à tout prévoir, à le dire, et à prendre ses précautions pour s'opposer à cette rupture, soit par le choix convenable de l'instrument, soit par son application dirigée avec prudence : c'est le cas de rappeler ici ce sage précepte, *festina lente*.

Malgré toute précaution, il n'est pas toujours certain qu'une dent ne se brisera point; quoique légèrement gâtée, elle a éprouvé une altération qui souvent détruit sa solidité, et la rend friable. Cette altération même peut subsister sans aucune trace de carie, comme l'a très-bien observé Plenck, savant Professeur d'Anatomie et de Chirurgie à Vienne en Autriche (1); il la désigne sous le nom de fragilité, et l'attribue au scorbut, au rachitisme, à la vieillesse, et à l'usage des acides minéraux; peut-être aurait-il dû ajouter au virus cancéreux, dont les effets sont de rendre les os si fragiles, qu'ils se fracturent au moindre effort.

On a cependant vu extraire en totalité des dents dont la structure était extraordinairement altérée, et dont le volume était mons-

---

( 1 ) *Doctrina de morbis dentium ac gingivarum.*  
Viennæ, 1776, pag. 51.

trueux : Runge, célèbre Chirurgien de Suède, en cite deux observations (1) ; dans l'une, il rapporte qu'on fit l'extraction d'une dernière molaire de la mâchoire inférieure, où la malade n'avait ressenti que des douleurs sourdes, mais parce qu'elle présentait des deux côtés des gencives une tumeur étendue et très-dure au toucher ; ses racines étaient six fois plus grosses qu'on ne le voit ordinairement : on en sépara les chairs fongueuses, et on vit que les racines étaient friables et poreuses comme la pierre-ponce ; leur substance était pénétrée de plusieurs petits vaisseaux et de fibres charnues.

Le même Auteur parle aussi d'une autre dent dont on avait fait l'extraction ; son volume égalait une grosse noix : semblable à la précédente, elle était si monstrueuse, dit-il, qu'on avait beaucoup de peine à croire qu'elle eût appartenu à un homme. Si on a ôté ces dents sans les rompre, il est à présumer, ce que ne dit pas l'Auteur, qu'elles étaient mobiles et d'une facile extraction, comme on le

---

(1) Alberti V. Haller, Disput. chirurg. tom. 1, in dissert. Medico - chirurgica de præcipuis sinuum frontis et maxillæ superioris morbis.

remarque , quand la membrane alvéolaire est devenue fongueuse.

Il y a encore d'autres cas où la dent se rompt dans l'extraction , sans qu'on puisse l'attribuer ni au Dentiste ni à la carie ; c'est lorsqu'elle est barrée , adhérente à l'alvéole , ou quand ses racines sont trop écartées par leur extrémité chez un homme fort et robuste. La position de la dernière molaire de la mâchoire inférieure peut aussi être la cause de cet accident , si l'on n'y fait pas attention.

Si , comme il arrive presque toujours , la douleur cessait après la rupture de la dent , cet événement , quoique propre à contrarier momentanément le vœu de celui qui se la fait tirer , deviendrait par un heureux hasard un de ces moyens que l'on a proposé pour guérir les douleurs de dent sans extraction , ainsi que le dit Ambroise Paré (1) , Chirurgien d'Henri III et d'Henri IV. « On les rompt » aussi ( telles sont ses expressions ) à cause » qu'elles tiennent par trop , afin d'instiller » quelque chose en leurs racines , ou les cauté- » riser plus aisément , afin d'oster le sentiment » au nerf qui s'insère en leurs racines ». Urbain

---

(1) Les OEuyres d'Ambroise Paré , liv. xvi. ch. 26.

Hemard, son contemporain (1), désigne cette opération sous le nom de *deschapellement* ; il en parle comme d'un moyen inventé depuis peu, auquel on n'avait que rarement recours, sans doute parce que la douleur et l'ébranlement qui ont lieu, lorsqu'on *deschapelle* une dent, ne sont pas moindres que quand on la tire en totalité. Quelquefois, dans ce cas, la substance pulpeuse du canal dentaire se tuméfie, et les nerfs à découvert deviennent si sensibles et si douloureux, qu'il faut avoir recours à l'Art pour les détruire, à moins qu'on ne veuille tenter de nouveau l'extraction de la dent ; ce qu'il ne convient d'entreprendre qu'avec beaucoup de prudence.

La direction suivant laquelle on tire une dent, la fragilité de ses racines, leur conformation vicieuse, sont certainement des causes suffisantes de leur rupture ; mais on ne doit avoir aucune inquiétude sur l'existence de quelques portions de racines dans l'alvèole ; le plus souvent les gencives les recouvrent avec le temps : aussi l'homme prudent ne cherche-t-il pas à les ôter, à moins que la

---

(1) Recherche de la vraie Anatomie des dents, nature et propriété d'icelles. Lyon, 1582, pag 72.

douleur ne continue d'être la même qu'avant l'opération , et que son caractère ne fasse connaître l'existence d'un abcès vers l'extrémité de la racine , comme l'expérience l'a quelquefois démontré ; dans ce cas l'extraction n'en est pas très-difficile

## §. V.

C'EST bien contre le vœu de celui qu'on opère , quand on ne peut lui extraire sa dent , malgré les tentatives les plus sagement administrées ; cependant si , par une conduite qui ne peut être celle d'un Chirurgien , mais bien d'un homme qui cherche à tromper ses semblables , la dent sans être tirée disparaît à la vue ; c'est un surcroît de malheur , l'humanité en gémit. On ne croirait peut-être pas à l'existence de faits de cette nature , s'il n'y en avait eu un exemple frappant (1) à la connaissance de Médecins et de Chirurgiens célèbres ; voici le fait : H. Amariton avait une dent canine qui était sortie du côté du palais ; résolu de la faire ôter , il s'adressa à un nommé La Roche , Opérateur , qui , après l'avoir placé de la manière qu'il jugea la plus convenable , appliqua une

---

(1) Chirurgien-Dentiste , tom. 1 , pag. 391.

clef forée sur l'extrémité de la couronne de la dent ; puis en frappant sur l'autre bout de la clef avec une pierre, il enfonça la dent dans le sinus maxillaire , de sorte qu'on ne la voyait plus , et assura les assistans que le malade l'avait avalé. Les accidens qui en résultèrent , furent un abcès et des trous fistuleux , pour lesquels le malade , après avoir long-temps souffert , fut obligé de venir à Paris ; il eut recours aux Chirugiens Arnaud et Petit : celui-ci , après avoir fait à la joue une incision , et mis la dent à découvert , la tira par la racine qui se présentait la première , et le malade fut guéri en peu de jours.

## §. V I.

EN considérant combien l'extrême solidité avec laquelle les dents sont souvent implantées dans les os de la mâchoire , peut apporter d'obstacle à leur extraction , que ne doit-on pas craindre si , pour faire cette opération , on emploie des instrumens dont le point d'appui soit sur les dents voisines de celle qu'on veut ôter ? Quelque soit la dextérité du Dentiste , il peut arriver qu'au lieu d'ôter celle qui est douloureuse , on chasse de leur alvéole les dents sur lesquelles on fixe son instrument : cet accident affreux a toujours été prévu depuis l'u-

sage de cet instrument qu'on nomme *pélican*; un de ceux qui en ont vanté l'usage, et cherché à le perfectionner, n'a pu s'empêcher d'en convenir; il a prescrit toutes les précautions qu'il fallait prendre contre ce malheur. « Pour que » les dents, dit Bourdet (1), sur lesquelles » est le point d'appui, ne soient point ébran- » lées, il faut appuyer fortement le pouce sur » la face interne de la dent où est le point » d'appui... Quand la dent qu'on veut ôter se- » rait beaucoup plus forte que celles où est le » point d'appui, elles en seront par ce moyen » bien moins fatiguées. » La fatigue n'ira-t-elle point jusqu'à la culbute, comme il arriva à l'Opérateur Petillot, qui s'étant servi du pélican pour ôter une grosse molaire à un garçon Boulanger, lui enfonça les deux petites molaires sur lesquelles il faisait son point d'appui? M. Jourdain, qui cite cette anecdote (2), rapporte aussi (3) qu'il vint un jour chez lui une personne à laquelle on avait ôté une grosse molaire inférieure du côté droit deux jours auparavant: l'examen des dents voisines lui

---

(1) Ibid. pag. 152.

(2) Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, pag. 136.

(3) Ibid. pag. 80.

fit bientôt reconnaître qu'on s'était servi du pélican ; elles étoient vacillantes. S'étant également aperçu que le bord alvéolaire avait été fracturé, et qu'il y avait écartement entre les parties, il appuya le pouce sur la pièce osseuse et la remit en place ; ce qui fit cesser les accidens dès le lendemain.

J'ai vu, en 1790, une femme qui éprouva des accidens plus graves après l'extraction d'une molaire inférieure du côté gauche ; on s'était servi du pélican ; la canine et les incisives de ce même côté avaient éprouvé une telle pression de la part du point d'appui, qu'elles étoient un peu renversées du côté de la langue et déjettées les unes sur les autres ; les gencives et même le bord alvéolaire en avaient tant souffert, qu'il survint un abcès dans cette partie, et que la portion de l'alvéole situé entre les incisives se détacha et sortit avec le pus ; ce qui facilita la guérison.

Pour juger combien on doit redouter l'usage de cet instrument, le bon sens et la raison équivalent à la multiplicité des observations ; cependant le lecteur ne lira pas ici sans intérêt celle dont Paré a conservé la mémoire. Il y est question d'un nommé François Louïs, très-connu à Orléans pour bien ôter les dents ;

« Or , dit le restaurateur de la Chirurgie Française , auoit-il vn seruiteur nouveau , Picard , grand et fort , qui desiroit tirer les dents à la mode de son maistre : arriua cependant que ledit François Louïs disnoit , vn villageois requerant qu'on luy arrachast vne dent ; ce Picard prinst l'instrument de son maistre , et s'essaya faire comme luy ; mais en lieu d'oster la mauuaise dent au pauvre villageois , luy en poulsa et arracha trois bonnes. Et sentant vne douleur extrême , et voyant trois dents hors de sa bouche , commença à crier contre le Picard : lequel pour le faire taire luy dist , qu'il ne dist mot , et qu'il ne criast si haut , attendu que si le maistre venoit , il luy feroit payer trois dents pour vne. .... Ainsi le pauvre badaut de village s'en alla quitte , et pour vne dent qu'il pensoit faire arracher , en remporta trois dans sa bourse , et celle qui luy causoit tout le mal dans sa bouche (1) ».

Sans parler des effets de la pression verticale exercée sur les deux dents voisines de celle qu'on veut ôter avec l'instrument de Charpentier ou avec le davier à levier de Perret , ne doit-on pas craindre aussi qu'elles ne

---

(1) Ibid. liv. XVI , ch. 27.

soient renversées , si pour seconder l'action de ces instrumens , on s'avise en même temps de s'en servir comme du davier simple ? Il était sans doute permis à leurs auteurs de les inventer , ils ignoraient l'Anatomie des dents , comme on douterait aujourd'hui de leur existence , s'ils n'étaient gravés dans la partie Chirurgicale de l'*Art du Coutelier* ; j'évitais même d'en parler , sans la connaissance d'un instrument pour tirer les dents suivant la direction perpendiculaire , nouvellement imaginé en Angleterre , et qui a trouvé un approbateur en Allemagne (1).

#### §. V I I.

S'IL est extrêmement rare de voir toutes les dents de l'une ou de l'autre mâchoire parfaitement réunies ensemble par une continuité de substance , comme Plutarque (2), Pline (3) et Pollux (4) en citent des exemples , il l'est

---

(1) Description de l'instrument inventé par M. Simpson , pour extraire les dents dans une direction perpendiculaire , par J. Koenig *Journal de Physique et de Médecine de Leipsig.* juin , 1800.

(2) In vita Pyrrhi.

(3) Hist. nat. lib. VIII.

(4) Onomasticon , pag. 201.

moins d'en trouver deux , trois ou quatre , de manière à n'en former qu'une très-large. Eustachi ( 1 ), Monro ( 2 ) et autres Anatomistes , ont observé ces écarts de la nature , et des Dentistes , malheureusement pour les personnes qu'ils opéraient , ont eu occasion d'en rencontrer dans leur pratique ; Fauchard ( 3 ), entr'autres faits , rapporte qu'un Récolet voulant se faire ôter une dent molaire , il lui arriva d'en ôter deux. L'examen attentif , et plus encore l'impossibilité de les séparer sans les casser , lui prouvèrent , ainsi qu'au Récolet , qu'elles étaient parfaitement unies.

En 1790 , j'ai eu occasion de voir la même union entre deux dents de lait. On avait amené chez moi un enfant de six ans qui souffrait d'un petit abcès situé sur la gencive d'une des grandes incisives ; je fis l'extraction de cette dent ; mais quelle fut ma surprise de voir l'autre grande incisive céder aux efforts que je faisais pour ôter la première , et sortir de son alvéole : les témoins de l'opération furent saisis d'un étonnement , qui ne cessa qu'a-

---

(1) Lib. de dentibus , cap. xxix.

(2) Traité d'Ostéol. pl. xv.

(3) Tom. 1 , pag. 342.

près avoir acquis la certitude que ces deux dents tenaient ensemble , et après en avoir vu de semblables dans le *Chirurgien-Dentiste* , tom. 1. pl. xxvii.

Rapporterai-je ici ce qui m'est arrivé en ôtant une canine de la mâchoire supérieure à une femme âgée de 45 à 50 ans , dont la couleur du visage annonçait , sinon un tempérament sanguin , au moins l'affluence du sang vers la tête ? La petite incisive suivit les mouvemens que je faisais faire à la canine avec le levier droit ; mais comme elle était douloureuse et cariée , je n'en continuai pas moins l'opération , et elle sortit de son alvéole en même temps : ces deux dents n'étaient point réunies comme dans l'observation précédente ; une substance cartilagineuse , et qu'on ne pouvait déchirer , leur servait de lien et de moyen d'union ; l'os maxillaire ne fut pas endommagé , le bord alvéolaire semblant même ne pas exister. De cette plaie il sortit d'abord beaucoup de sang qui s'arrêta comme à l'ordinaire ; mais à peine rentrée chez elle , cette personne eut une hémorrhagie qui ne céda que lorsque la malade perdit connaissance , tant après avoir répandu beaucoup de sang , qu'après avoir mis deux fois ses pieds

dans l'eau chaude; je lui avais indiqué d'avance ce moyen , parce que sa propre expérience lui avait fait redouter cet accident , dont je ne fus instruit que lorsqu'il n'existait plus , mais seulement pour savoir ce qu'il faudrait faire , si l'hémorrhagie revenait.

§. V I I I.

ARRIVE-T-IL aussi souvent qu'on l'imagine à un Dentiste d'ôter une bonne dent pour une mauvaise ? Tout semble prouver le contraire , d'une part le malade a le plus grand intérêt de conserver ses dents ; de l'autre celui qui opère , doit faire tout ce qu'il convient pour éviter un pareil reproche : cet accident cependant arrive , soit que le malade rapporte à une dent la douleur dont la voisine est le siège , soit que son impatience ne permette pas à l'homme de l'Art de s'assurer de la dent malade , comme le rapporte Garangeot. « J'ai , dit cet » Auteur (1), une fois arraché une grosse dent » à un soldat aux Gardes qui souffrait si cruellement , qu'il ne me donna pas le temps » d'examiner si cette dent était celle qui lui

---

(1) Nouveau Traité des instrumens de Chirurgie , tom. II , pag. 66.

» causait de si grandes douleurs ; à peine fut-  
 » elle hors de sa bouche que je vis qu'elle  
 » était belle et bonne , et que sa voisine étant  
 » gâtée , causait tout le désordre ». D'abord il  
 fut soulagé , mais les douleurs s'étant fait sentir avec plus de force , cet habile Chirurgien arracha cette seconde dent ; le soulagement qu'il éprouva , et le sommeil qui en fut la suite furent cependant interrompus par une violente hémorrhagie , que l'Auteur sut arrêter avec des petits tampons de charpie introduits dans l'alvéole , et soutenus par un bandage méthodique.

Le même accident peut aussi avoir lieu , lorsqu'après s'être assuré de la dent qu'il faut ôter , le Dentiste met dans l'opération un excès de promptitude qui n'est pardonnable que pour son zèle , mais qui ne convient nullement à l'Art. On ne doit pas sans doute croire que ce soit une autre cause qui ait fait perdre une bonne dent pour une mauvaise , comme j'en pourrais citer des exemples , à des Médecins et à des Chirurgiens , à moins qu'on n' imagine que timides et craintifs pour une douleur dont ils sont si souvent les témoins , ils n'aient fait quelque mouvement capable de déplacer le crochet de l'instrument au

moment où le Dentiste donnait le tour de poignet, et de le faire passer sur la dent voisine, comme il est arrivé à Fauchart (1) en opérant une jeune personne, qui ayant remué la tête, le crochet glissa sur la voisine et l'emporta; mais cet habile Dentiste, sans perdre de temps, ôta celle qui était malade, et remit dans son alvéole la première qui s'y raffermir: telle est la conduite que recommande Paré en pareille circonstance, soit qu'elle dépende du Dentiste ou de celui qu'on opère (2).

On n'aura certainement pas de peine à croire qu'une semblable méprise puisse avoir lieu en opérant à la lumière, si on réfléchit que la main qui tient l'instrument, porte souvent son ombre sur la dent qu'on veut extraire: et que ne doit-on pas aussi craindre, si en se mettant derrière le malade pour tirer une dent, on monte sur une chaise ou un tabouret, ainsi que le recommande M. Andrée (3)? Dans cette position, les mouvemens de celui qu'on opère, forcent le Dentiste à la conservation de ses

---

( 1 ) Ibid. tom. 1, pag. 380.

( 2 ) Liv. XVI, ch. XXVI.

( 3 ) Dissert. de odontagris ad dentes evellendos.  
in-4. Lips. 1784, §. IX.

jours, et l'empêchent de penser à l'opération qu'il doit toujours entreprendre avec sûreté pour le malade et pour lui.

Si c'est un malheur d'avoir une bonne dent arrachée, n'en est-ce pas un plus grand, quand le sinus maxillaire est en même temps fracturé ? Mon collègue Thillaye a été dernièrement consulté pour un malade à qui, en ôtant la dernière molaire supérieure du côté gauche, on avait emporté une partie de l'arcade dentaire et la paroi inférieure du sinus maxillaire ; il en était résulté une hémorragie, du gonflement, et une communication immédiate entre la bouche et cette cavité qui est un prolongement des narines. J'ai vu la dent, elle était saine et entourée d'une grande portion de l'arcade dentaire. Celui qui avait été si maltraité, entama une action judiciaire contre son prétendu Dentiste ; la terminaison ne pouvait manquer de lui être favorable, celui-ci n'avait aucun titre légal ni aucunes qualités ; mais quelle leçon pour tous ceux qui confient le soin de leur bouche à des êtres si vils ! Cette observation me rappelle la fable du Cordonnier devenu Médecin, *ex sutore medicus*.

§. IX.

Il n'est pas sans exemple que des Dentistes aient ôté des dents de remplacement pour des dents de lait ; soit ignorance , soit oubli des connaissances mêmes qui ont rapport à ces parties , ils ont été grossièrement trompés par la place qu'occupait la dent de remplacement , et la regardant comme une dent double , ils ont jugé devoir la tirer plutôt que la dent de lait. J'ai eu occasion , il y a quelques années , de voir la fille d'un Notaire de Paris , à laquelle un Dentiste avait ôté une grande incisive inférieure , placée derrière la dent de lait ; j'en fis la remarque à la mère de la jeune personne , et lui observai qu'on devait aussi tirer celle qu'on avait laissée , et qui était un peu mobile , avec d'autant plus de raison , que la petite incisive de remplacement , lorsqu'elle sortirait , se rapprocherait assez de la grande incisive du côté opposé , pour prendre la place de celle qu'on avait ôtée imprudemment , et que la nature remédiant ainsi au mal , on ne s'apercevrait pas de l'erreur qui avait été commise ; ce que l'événement a confirmé. Il ne faut pas croire que les traces d'une pareille méprise disparaissent toujours aussi heureuse-

mément; dans le moment où j'écris, deux enfans m'en offrent la triste certitude, j'en ai averti les maîtres de pension, et de suite les parens. Mais pour lever tout doute, je rapporterai, d'après Lecourtois (1), qu'un Dentiste ôta, à un enfant de huit ans, trois dents de remplacement qui étaient sorties derrière les dents de lait, seulement parce qu'elles étaient hors de rang, et sans avoir égard à ce que celles-ci devaient leur céder la place; faute contre laquelle l'Auteur se récrie d'autant plus, qu'elle était irréparable, et que l'enfant en serait défiguré le reste de ces jours.

D'après ces faits, on sera moins étonné que ce malheur soit la suite de l'effronterie avec laquelle des hommes exercent une partie de l'Art de guérir, sans en avoir la moindre notion, comme il arriva à un Coutelier qui, au rapport de Fauchard, se mêlait d'extraire les dents (2): « Un jour, dit cet Auteur, il voulut » ôter une petite molaire de lait qui était noire » et devait bientôt tomber; surpris de ce qu'elle » n'avait pas de racine, il crut que celle-ci était » restée dans l'alvéole: son opinion s'affermi

---

(1) Le Dentiste observateur, pag. 164.

(2) Ibid. tom 1, pag. 198.

» en voyant la dent de remplacement qu'il prit  
» pour la racine elle-même ; alors il entreprit  
» de l'ôter ; mais combien ne dût-il pas être  
» étonné ! c'était une dent entière destinée à  
» remplacer celle dont il avait ôté la couron-  
» ne. Aussi adroit que fourbe et déhonté , il  
» ne fit pas connaître aux assistans son erreur  
» que le temps seul fit découvrir ».

## S E C T I O N II.

*Des accidens qui dépendent de la lésion  
des parties molles ou osseuses.*

### §. I<sup>er</sup>.

**L**ES effets combinés de la résistance que les dents opposent quelquefois à leur extraction, et des efforts employés pour en venir à bout, ne se bornent pas à la rupture de ces organes: les boîtes osseuses qui enveloppent leurs racines, en sont souvent lésées ; si la longueur, la divergence ou l'adhérence de celles-ci rend la fracture des alvéoles plus fréquente, elle règle aussi, avec la solidité de l'os, son étendue; tantôt le fragment n'a que la largeur de la dent, et y est adhérent; ou il reste attaché aux gencives, alors le Dentiste s'en aperçoit lors-

qu'il les serre légèrement , et il le détache aussitôt : tantôt c'est la partie comprise entre les racines , qui est emportée , comme on l'observe aux dents barrées , à moins que la barre osseuse ne résiste , et que les racines ne cèdent et ne se brisent : tantôt enfin la fracture de l'alvéole s'étend beaucoup plus loin ; si la partie brisée reste sous la gencive où l'on sent sa mobilité et son étendue , il faut autant qu'il est possible rapprocher les parties , afin d'en faciliter la réunion : en même temps on prescrit des lotions vulnéraires pour s'opposer au progrès de l'inflammation , et pour la propriété de la bouche ; par ce moyen , on a la satisfaction de prévenir de plus grands maux , et de guérir un blessé , ainsi que je l'ai exposé p. 24 ; si cependant l'irritation et l'inflammation qui en sont la suite , deviennent trop fortes , il ne faut pas différer d'extraire ce fragment osseux , dont le séjour pourrait donner lieu à des abscess étendus et longs , ainsi que le prouve l'observation suivante.

En 1786 , je fus consulté , avec feu mon beau-père Leroy de la Faudignère , pour une femme qui demeurait dans les bâtimens des Incurables : elle était âgée de soixante-cinq ans ; on lui avait ôté , six mois auparavant , une

grosse molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure ; l'extraction avait été suivie d'hémorrhagie , d'inflammation et de plusieurs abscessés ; les mâchoires étaient serrées l'une contre l'autre ; tout le côté gauche était dur et enflé , et on y remarquait deux ouvertures par où sortait un pus sanieux ; elles correspondaient à une troisième ouverture dans l'intérieur de la bouche : je reconnus à l'aide d'un stilet que l'os était malade dans une grande étendue. L'âge de cette femme , sa faiblesse et la gravité de la maladie n'offraient qu'un pronostic sinistre ; et elle était effrayée des moyens actifs ( le fer et le feu ) que les premiers Chirurgiens de Paris lui avaient proposés. Nous nous contentâmes de lui faire laver la bouche avec de l'eau tiède , à laquelle on ajouta de l'élixir odontalgique ; je frottai les gencives et l'intérieur des joues avec du coton trempé dans ce mélange , et bientôt l'écartement qui n'était que de deux lignes , devint plus grand en faisant mâcher ce même coton imbibé ; mais quand je lui eus fait mâcher du coton pénétré d'élixir pur , l'écartement fut plus grand , et le gonflement de la joue beaucoup diminué : je pansai les ulcères avec un emplâtre , et par-dessus un cataplasme

émollient. Quelques jours après, je fis avec le même mélange des injections qui passèrent dans la bouche par une seule ouverture située derrière la grosse molaire; j'injectai même de l'élixir pur, et continuai de frotter les gencives avec la même liqueur, tantôt seule, tantôt mélangée; de sorte que la malade, après cinq mois de soins assidus, se trouva mieux, l'ouverture qui répondait à l'intérieur de la bouche étant cicatrisée. Déjà à cette époque je m'étais aperçu, à l'aide d'une sonde, qu'une portion de l'os était mobile, et je l'aurais ôtée en faisant une légère incision, si la malade ne s'y fut refusée, aimant mieux tout attendre de la Nature et de quelques soins que je lui donnai par intervalles. A plusieurs reprises, les fistules se sont formées et rouvertes, ce qui ne m'étonnait point; enfin après plus de dix mois, du moment où je l'avais vu pour la première fois, elle vint me trouver, en m'apportant un fragment d'os de vingt lignes de long sur six de large et quatre d'épaisseur. Cette portion d'os qui était inégale et raboteuse, s'était présentée à l'ouverture la plus voisine du menton; elle l'avait peu-à-peu dilatée, et y avait fait une telle saillie, que son mari put la saisir avec ses doigts, et l'ôter sans difficulté. La malade

n'avait pas voulu qu'on m'avertisse , dans la crainte de quelque incision pour l'extraire plus promptement. Après la sortie de ce fragment osseux , les deux fistules se sont promptement cicatrisées , et la malade n'a rien ressenti depuis cette époque.

#### §. II.

LORSQUE la fracture de l'alvéole est à la mâchoire supérieure , elle entraîne quelquefois celle du sinus maxillaire , et produit la déchirure de la membrane qui en tapisse l'intérieur ; il en résulte alors qu'une matière puriforme et glaireuse s'écoule par la plaie de l'alvéole , qui ne se ferme pas : Higmor , célèbre Anatomiste , qui a le mieux décrit cette cavité , a laissé sur cet objet une observation qui trouve ici sa place. Une dame s'étant fait tirer la dent canine de la mâchoire supérieure , on lui emporta en même temps une portion de l'os , de sorte qu'il y avait une ouverture par où se faisait un écoulement habituel d'humeur séreuse : voulant connaître d'où venait cette humeur , elle introduisit un stylet assez profondément , ensuite une plume ébarbée , longue de six travers de doigt ; ce qui l'effraya beaucoup , croyant qu'elle allait jusqu'au cerveau :

Higmore la rassura , en lui faisant voir sur un crâne la cavité dans laquelle la plume s'était tournée en spirale ; et il lui conseilla de supporter avec patience son incommodité (1).

Tel est aussi le fait que rapporte Hoffmann (2), à cette différence près, que c'était l'avant dernière molaire , et qu'il procura du soulagement à sa malade en faisant plomber cette fistule , pour empêcher l'introduction de l'air , et sans doute la sortie du mucus. Ces deux hommes célèbres ignoraient le traitement dont la Chirurgie de nos jours a assuré le succès.

### §. III.

Il importe sans doute de faire remarquer que , quoique l'ouverture de l'alvéole ne se ferme pas après l'extraction d'une canine ou d'une molaire à la mâchoire supérieure , et qu'il s'y fasse un suintement plus ou moins séreux , on ne doit pas en juger que l'arcade alvéolaire ait été fracturée. Des Anatomistes distingués (3) ont observé que les ra-

(1) Corp. human. disquis. anat. lib. III, pag. 2, cap. 1.

(2) Fr. Hoffmann, de Dentibus, eorum morbis et cura, in-4°. Halæ Magdeburgicæ, 1714, pag. 29.

(3) Albinus, de Sceleto humano, pag. 185. Bertin,

cines de ces dents se prolongeaient quelquefois jusque dans le sinus maxillaire, où elles étaient seulement recouvertes par la membrane de cette cavité ; dans ce cas, la fistule du sinus maxillaire est inévitable, mais chez un sujet sain elle est bientôt guérie. La Chirurgie a su même profiter de cette observation anatomique pour le traitement des maladies de cette cavité, ainsi qu'on en peut juger par le savant Mémoire de Bordenave sur ces maladies (1).

On y lit qu'une femme ressentit peu de jours après l'extraction de la troisième molaire gauche de la mâchoire supérieure, une douleur aiguë, qui de la fosse maxillaire s'étendait jusqu'à l'œil, avec insomnie, mais sans aucun gonflement aux gencives ni à la joue : une sonde introduite dans un vide qu'on remarquait à l'alvéole, en fit sortir beaucoup de matières jaunâtres et fétides ; on fit des injections par cette ouverture ; elles sortaient par le nez ; on les continua, et la malade guérit en peu de temps.

---

Ostéologie, tom. II, pag. 168 ; Winslow, Expos. anat. tom. I, pag. 372.

(1) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, t. XII.

J. BOHNIUS (1) rapporte, d'après les actes de la Faculté de Leipsick, qu'une femme était morte des suites d'une fracture de la mâchoire inférieure causée par l'extraction d'une dent. Le silence de cet Auteur sur les détails propres à donner la certitude qu'il y eut une véritable fracture, laisse beaucoup de doute sur un événement que je crois impossible sous le double rapport de la solidité de cet os, et du mode de l'extraction des dents; à moins qu'il n'y eût maladie à l'os de la mâchoire, ou que la fragilité des os ne fût chez cette femme une maladie, comme on l'a remarqué plus d'une fois dans ceux qui se sont cassé la cuisse ou les bras en se retournant dans leur lit ou en s'habillant (2). Cependant il est arrivé après l'extraction d'une dent, des accidens qui ont pu faire croire que l'os de la mâchoire inférieure avait été fracturé par les efforts de l'opération.

---

(1) De renunciatione vulnerum examen. Lips. 1711 in-4°. pag. 24.

(2) Traité des maladies des os, par Duverney, tom. II, pag. 344; Observations sur les effets du virus cancéreux, par Louis.

On a envoyé, il y a quelques années, à l'Académie de Chirurgie une observation de ce genre ; je fus chargé d'en faire le rapport : en attendant que le public en jouisse avec la précieuse collection des Mémoires de cette Société, il me suffira de dire qu'après l'extraction d'une molaire de la mâchoire inférieure, faite avec violence, il est survenu des abscesses et des ulcères fistuleux qui ont duré dix-huit mois, après lequel temps l'Auteur de l'observation a agrandi dans la bouche l'ouverture d'une de ces fistules, et en a tiré la branche montante et le condyle de la mâchoire; ce qui facilita la guérison.

Quoique cet Auteur ait considéré ce fait sous le rapport d'une fracture de la mâchoire inférieure, causée par l'extraction d'une dent, on ne trouve cependant dans les détails qu'il a transmis aucun des signes de cette maladie. En réfléchissant, au contraire, sur le lieu où s'est formé le séquestre, sur la place qu'occupent les dents molaires, sur les instrumens propres à leur extraction, et sur la manière dont on opère, on jugera qu'il y a eu moins fracture que nécrose, et que cette maladie, le plus souvent dépendant d'une cause interne, a fait des progrès rapides après l'extrac-

tion, sans laquelle elle aurait pu arriver; comme le prouve l'observation suivante (1): le malade, qui en fait le sujet, ressentit une douleur très-aiguë qu'il rapporta à une dent cariée; la joue devint extrêmement enflée et dure, il s'y forma un abcès qui s'ouvrit de lui-même dans la bouche: les accidens parurent diminuer, mais ils s'aggravèrent de nouveau, et il survint une autre tumeur: un Chirurgien en fit l'ouverture, et du côté de la bouche et à l'extérieur; il en sortit une matière fort épaisse, et quinze jours après cette incision, il retira, en plusieurs parties, l'angle de la mâchoire inférieure avec la dent cariée, l'apophyse coronoïde, la branche montante et le condyle. Hovius (2) avait aussi recueilli dans son cabinet les semblables débris de deux maladies de la même espèce. Il m'a paru d'autant plus important d'insister sur ce fait, que l'on pourrait attribuer à l'Art et à celui qui le cultive, ce qui n'est que l'effet d'une cruelle maladie: attentifs aux préceptes du Divin Vieil-

(1) Le Chirurgien-Dentiste, tōm. 1, pag. 446.

(2) A. Bonn descriptio thesauri ossium morbosorum Hoviani, in-4°. Amst. 1783, nos. 384 et 385.

lard, n'oublions jamais celui-ci: *Si le Médecin ne réussit pas toujours, comme il le desire, je pense qu'il faut en accuser la violence du mal, et non la Science* (1).

## §. V.

LA luxation de la mâchoire inférieure peut-elle arriver dans l'extraction des dents? Oui, si la bouche étant très-ouverte, on appuie fortement sur la mâchoire, parce qu'alors on lui fait faire un mouvement de bascule qui déplace les condyles, et les porte au-devant de leur cavité: Fauchard (2) en offre la preuve. Il rapporte qu'un Dentiste, en voulant ôter une dent à une Religieuse de Ste-Catherine à Angers, lui luxa la mâchoire inférieure; ce dont il fut si effrayé, qu'il ne put y remédier, et qu'il eut recours à un Chirurgien pour réduire cette luxation. Cet accident peut quelquefois ne pas dépendre des efforts mal dirigés pendant l'opération, mais plutôt de la disposition des parties, comme j'ai eu occasion de l'observer.

(1) *Si res Medico non succedit pro animi sententiâ, meo quidem judicio, in morbi vehementiam, non in artem culpa rejicienda est. Hippocrates, in libro de arte.*

(2) Tom. II, pag. 174.

ver chez une femme âgée de 50 à 60 ans ; elle m'avait prévenu que la luxation de la mâchoire lui arrivait au moindre effort pour ouvrir la bouche : à deux époques différentes , je lui ai fait l'extraction de plusieurs racines ; chaque fois la mâchoire s'est luxée , et aussitôt je l'ai remise en place sans aucune difficulté.

## §. VI.

QUELQUEFOIS les gencives , qui sont d'un tissu très-serré , suivent la dent lors de son déplacement , de manière qu'elle se détachent plus ou moins de l'os de la mâchoire ; alors il arrive une hémorrhagie qu'on arrête par des lotions spiritueuses , dont il est nécessaire de continuer l'usage pendant quelques jours , pour empêcher l'inflammation et les abscess. Il y a plusieurs années qu'une femme âgée de 50 ans , à laquelle on avait ôté des racines du côté gauche de la mâchoire inférieure , vint me consulter ; les gencives du côté de la langue étaient détachées de l'os d'environ deux pouces , et formaient une poche dans laquelle il y avait beaucoup de sang caillé : une racine tenait encore aux gencives , je l'en détachai avec des ciseaux courbes sur le plat ; je vidai le sang contenu dans cette poche , je fis beaucoup laver la bouche avec

de l'eau et de l'élixir odontalgique : cette femme en continua l'usage pendant cinq jours, ce qui suffit pour sa guérison.

On a déjà remarqué qu'en voulant ôter une dent avec le pélican, on court risque de culbuter ou d'ébranler les dents voisines; mais si, pour éviter cet inconvénient, on place à nud sur les gencives le point d'appui de cet instrument, on doit s'attendre à une profonde contusion, non seulement des gencives, mais même du périoste et de l'os, comme l'ont observé Fauchard, Bourdet, Berdmore, Andrée et autres : ce qui peut produire, sur-tout dans certains sujets, inflammation, abcès et carie. Ces accidens sont également à craindre de l'usage de tout autre instrument dont le point d'appui serait sur les gencives, comme le levier droit, ou la clef Anglaise malgré ses corrections; aussi, pour les éviter, Fauchard<sup>(1)</sup> avait-il proposé de garnir de peau de buffle et de linge le point d'appui du pélican : dans les mêmes vues, J.-J. H. Bücking<sup>(2)</sup> et mon collè-

(1) Ibid. tom. II, pag. 157.

(2) Vollständige Anweisung zum Zahnausziehen für angehende Wundartze, in-12. Stendal 1782, tab. 3, fig. 1, 2 et 3.

gue Dubois - Foucou (1) lui ont donné une grande surface ; quant à la clef Anglaise , je l'ai disposée de manière à ce qu'elle tourne sur une plaque qui sert de point d'appui.

#### §. VII.

UN des accidens les plus rares est sans contredit la lésion des joues ou de la langue pendant l'extraction des dents ; il peut arriver sans qu'il y ait de la faute du Dentiste plus que du malade qui n'est pas toujours très-docile. Lecourtois (2) rapporte deux observations , dans l'une desquelles il raconte qu'un Dentiste , en arrachant une dent avec le davier , emporta l'intérieur de la joue ; et dans l'autre il s'agit de la blessure de l'artère sublinguale , lors de l'extraction d'un chicot , qu'un Chirurgien de village entreprit d'ôter avec le poussoir , dont sans doute il ne sut pas modérer l'action , comme ceux qui sont habituellement occupés aux opérations de la bouche : la déchirure de cette artère entraîna une hémorrhagie que ce Chirurgien eût pu arrêter avec le cautère actuel , ce qui

(1) Encyclopédie méthodique, Chirurgie, pl. 47.

(2) Ibid. pages 244 et 303.

n'aurait

n'aurait pas mis le malade dans le cas de venir à Paris, pour y chercher du secours.

§. VIII.

QUE le sang coule après l'extraction d'une dent, c'est l'effet de la déchirure des gencives, de la membrane alvéolaire, et des vaisseaux dentaires; le plus souvent il s'arrête de lui-même, mais quelquefois il sort avec assez d'abondance pour donner des inquiétudes: c'est alors une hémorrhagie dont les suites par fois ont été mortelles, au rapport de plusieurs observateurs (1); peut-être conviendrait-il de l'attribuer moins à l'hémorrhagie, qu'à la négligence des moyens propres à l'arrêter? Telle était l'opinion de Bohnius (2); il rapporte qu'un jeune homme bien constitué était mort, en peu d'heures, d'une grande hémorrhagie, après l'extraction d'une dent molaire; sans doute, dit cet Auteur, parce qu'il y avait eu trop de négligence à l'arrêter, soit de la part du malade, soit de la part de celui qui l'avait opéré: telle était aussi l'opinion de la Faculté de Paris; mais combien n'eût-elle pas eu plus

(1) Cardan. de causis et signis morbor. pag. 155. F. Plater, lib. iv. obs. 35. S. H. de Vigilis Bibliotheca chir. pag. 782, ex J. D. Schliting.

(2) Id. pag. 23.

de poids , si celui qui la soutenait , l'eût appuyée par des faits (1) ! long-temps auparavant, Arnaud Gilles en avait donné la preuve dans plusieurs observations (2). « Un certain Italien , » qui estoit devant la Royale , dit cet Auteur , » tire une dent à un jeune Tailleur de Mar- » seille, la tirant luy survinst une hémorra- » gie de sang, de l'artère d'où estoit sortie la » dent , l'on ne luy scut jamais estancher le » sang dont il en mourut ». Dans la seconde observation , il rapporte qu'ayant ôté une dent à un Boulanger , il y eut une hémorrhagie qu'il arrêta sur l'heure ; ayant recommencé peu de temps après , on appela des Médecins et des Chirurgiens , qui ordonnèrent de lui lier les extrémités ; *savoir, les doigts des mains et des pieds dans l'eau* ; mais l'Auteur étant aussitôt arrivé , il se rendit maître du sang avec la moitié d'une fève qu'il mit sur l'artère. Qui ne voit dans ce dernier cas que l'insuffisance des moyens proposés pour arrêter l'hémorrhagie , eût conduit ce Boulanger à une mort

( 1 ) An hæmorrhagia ex dentium evulsione chirurgi incuriâ lethalis? resp. affirm. Vasse. Paris, 1755.

( 2 ) La fleur des remèdes contre le mal des dents, inventée et pratiquée par Arnaud Gilles, *in* 12, Paris, 1622, pag. 12.

certaine , sans le secours vraiment chirurgical d'Arnaud Gilles ? Le moyen qu'il employa n'était cependant pas sa seule ressource , puisque dans une autre circonstance , il s'opposa à l'hémorrhagie , en mettant sur l'artère un peu de coton trempé dans de l'huile de colchotar.

Si la mort n'est pas la suite d'une hémorrhagie , la santé peut en être dérangée , ainsi que le rapporte Rumler (1) au sujet de Gasser , Médecin qui , en s'ôtant lui-même une dent molaire , emporta une portion de l'alvéole ; ce qui produisit une telle hémorrhagie , qu'il perdit , pour le reste de ses jours , ce teint vermeil et fleuri qu'il avait avant l'opération.

Cet accident ne se manifeste pas toujours au moment de l'opération , mais quelques heures ou quelques jours après , soit parce qu'on ôte le caillot de sang , qui est dans l'alvéole et qui bouche l'ouverture de l'artère ; soit parce que des circonstances étrangères à l'opération peuvent déterminer une hémorrhagie , comme dans toutes les plaies où on en a remarqué de semblable. Plusieurs fois on a requis mes soins pour cette sorte d'événement ;

---

(1) *Observationes medicæ , cum notis Welschii ,* Ulmæ , 1667 , obs. 72.

le plus souvent , j'y ai remédié tout de suite avec l'élixir odontalgique de feu mon beau-père Leroy de la Faudignère , comme j'aurais pu le faire avec d'autres spiritueux recommandés en pareil cas : les personnes sanguines y sont plus exposées que toute autre , surtout lorsqu'il y a des causes qui déterminent le sang à se porter vers la tête ; Arnaud Gilles (1) cite l'exemple d'une hémorrhagie survenue le troisième jour après l'extraction d'une dent ; elle fut la suite d'un excès , il ne dit pas de quel genre , il se contente d'observer qu'il l'arrêta : M. Jourdain cite (2) un pareil accident , arrivé le cinquième jour à un garçon Boucher qui s'était pris de vin. C'est sans doute à de semblables causes qu'il faut attribuer les hémorrhagies survenues à des époques plus éloignées , ainsi que le rapportent Wiedman (3) et Bourdet (4).

La difficulté qu'on éprouve par fois à suspendre l'hémorrhagie , a fait imaginer plusieurs moyens , parmi lesquels le plus simple est le

---

(1) Ibid. pag 14.

(2) Maladies de la bouche, tom. 11, pag. 605.

(3) Nova act. nat. curios. tom. 11, pag. 23.

(4) Ibid. tom. 11, pag. 166.

tamponage (*obturatio alveoli*); il facilite la formation du caillot qui doit boucher le tube artériel : j'ai eu plusieurs fois occasion de l'employer, avec cette différence, qu'au lieu de charpie, je me suis servi de coton sec, ou imbibé d'une liqueur spiritueuse, telle que l'élixir odontalgique; le succès a le plus souvent répondu à mes soins, sur-tout lorsqu'on avait l'attention de laisser le coton dans l'alvéole, jusqu'à ce que la Nature en eut fait elle-même l'expulsion; si on tentait de l'ôter, l'hémorrhagie reparaisait de nouveau, comme je l'ai observé chez une personne qui habitait l'Isle St-Louis. Je lui avais ôté une canine supérieure du côté droit; l'alvéole n'avait point été lésé, la dent ayant été tirée suivant la direction perpendiculaire; le sang qui coula abondamment après l'opération, s'arrêta aisément; mais à peine cette personne fut rentrée chez elle, que le sang reparut en grande quantité; elle vint aussitôt me trouver; je lui fis laver la bouche, j'examinai d'où venait le sang, et j'en suspendis aussitôt le cours par plusieurs petits tampons de coton, qui furent introduits dans l'alvéole, sans que le malade en souffrit; j'engageai cette personne à laisser le coton jusqu'à ce qu'il

tombât de lui-même, ce qu'elle ne fit point; aussi, dès l'instant qu'il fut ôté, le sang reparut, et je fus encore obligé d'avoir recours au premier moyen, en recommandant la même précaution dont elle se trouva bien, le coton étant tombé sans aucune récidive.

On peut tamponer l'alvéole avec d'autres matières sèches; telles que l'agaric, la charpie, etc. On saupoudre aussi ces substances avec la gomme arabique réduite en poudre très-fine, ainsi que le recommande le Docteur Reil (1), d'après les succès qu'il en a obtenus: déjà avant lui la gomme arabique avait été employée avec le même avantage, au rapport de Zacutus Lusitanus (2), en pareille occasion.

Mais une circonstance qui semble favoriser ce moyen, c'est lorsque la dent a été tirée sans aucune lésion de l'alvéole; autrement l'hémorragie continue, parce que le tampon agit contre les parties divisées, et que poussant les esquilles dans les artérioles, il en augmente la déchirure; c'est pourquoi les

(1) In memorabilium clinicorum fasc°. III. Halæ, 1792, pag. 33.

(2) Praxis admiranda, lib. I, obs. 84.

Anciens (1), qui regardaient l'hémorragie comme un signe de fracture de l'alvéole, recommandaient dans ce cas, comme dans toutes les plaies avec lésion des os, d'en ôter les esquilles, autant pour remédier à l'écoulement du sang, que pour prévenir d'autres accidens. Si l'oubli de ce précepte a quelquefois rendu le tamponage infructueux, je ne dois pas omettre de dire ici qu'on lui doit l'idée d'un moyen aussi ingénieux que simple, auquel Bellocq eut recours, pour remédier à une hémorragie; dans un cas où ce Chirurgien avait essayé deux fois, mais en vain les bourdonnets avec l'eau de Rabel, il se rappela le précepte général, et craignant que des esquilles ne fussent un obstacle à tout ce qu'il employait, il examina l'état des parties; retira du fond de l'alvéole une portion de tartre, et imagina de prendre de la cire et de la ramollir assez, pour faire un bouchon qui, en cédant à une pression faite avec art, pût s'étendre dans toute la cavité alvéolaire, comprimer les bouches béantes des artérioles, et arrêter ainsi l'hémorragie. Ce moyen, suivi d'un heureux succès, lui procura la douce jouissance

---

(1) Celsi, de re Medica, lib. vii, c. lxxi, sect. v.

de conserver les jours d'un homme extrêmement affaibli par le sang qu'il avait perdu, et menacé d'une mort prochaine : ce sont les expressions de l'Auteur (1).

Il est cependant des cas où toute espèce de tamponage ne réussirait pas, soit qu'on l'employât seul ou avec les astringens, soit même qu'on en soutint l'effet par une compression graduée (2), qui ne serait dirigée que dans un sens; c'est lorsqu'en faisant l'extraction d'une dent, on emporte une partie de l'alvéole et la gencive qui y est attachée. Anel rapporte (3) que dans un cas de cette espèce, il eut recours successivement aux astringens, aux styptiques, au bouton de vitriol et au cautère actuel, et qu'enfin il employa le tamponage, mais inutilement; présumant alors que le sang ne continuait de couler, que parce que la compression soutenue par les dents correspondantes à celle qu'il avait tirée, était insuffisante, il imagina et fabriqua, sur-le-

---

(1) Mém. de l'Acad. de Chirur. in-12. tom. ix, pag. 327.

(2) Un morceau de liège, placé méthodiquement entre les dents, est un moyen de compression qu'il ne faut pas négliger.

(3) Le Chirurgien-Dentiste, tom. 1, pag. 304.

champ, une espèce de gouttière en plomb ; et après avoir rempli le vide des parties lésées avec des bourdonnets de charpie, il les couvrit et les contint en place avec cette gouttière ; il fit tenir les mâchoires du malade serrées l'une contre l'autre, au moyen de la fronde ; et bientôt il vit cesser l'hémorrhagie. N'est-il pas à présumer que dans ce cas on doit attribuer le succès autant à la compression faite sur les parties latérales, qu'à celle qui était perpendiculaire ? C'était pour remplir cette double intention que Foucou avait présenté (1) à l'Académie de Chirurgie un instrument qui, s'il a quelques avantages, n'a pas celui d'être entre les mains de tous les gens de l'Art, tandis que la gouttière d'Anel, plus simple et aussi avantageuse, peut être faite à l'instant, comme fit ce Chirurgien en aplattissant une balle de plomb.

Les dents les plus solidement implantées dans leurs alvéoles ne sont pas les seules dont l'extraction soit quelquefois suivie d'hémorrhagie ; Valleriôla (2) parle d'une vieille

(1) Mém. de l'Acad. de Chir. tom. vii, pag. 40.

(2) Observationum medicinarum Lugduni, 1573, lib. v, obs. 5.

femme à laquelle on avait ôté une dent cariée, avec les doigts et sans effort ; il survint une hémorrhagie qui dura trois jours , parce qu'on n'appela personne, et ce ne fut qu'après ce temps que l'Auteur y remédia. Si dans ce cas on examine les racines de ces dents branlantes, on y remarque tantôt des chairs fongueuses, tantôt une altération semblable à celles des dents de lait : ordinairement l'examen de ces dents et des gencives peut instruire sur les suites de l'extraction, sans cependant laisser aucune crainte.

Lorsque la membrane alvéolaire est devenue fongueuse, il arrive quelquefois des hémorrhagies, la dent étant en place ; ce n'est point un obstacle à son extraction, comme j'ai eu occasion de le remarquer chez une femme de 66 ans, qui avait eu, à des époques éloignées, deux hémorrhagies ; la crainte d'une plus considérable l'ayant empêchée de se faire ôter sa dent, elle finit par céder à mes observations, et l'expérience lui prouva combien elles étaient justes, puisqu'il n'y eut point, le sang ayant seulement coulé plus abondamment qu'à l'ordinaire.

Il existe cependant une circonstance où il ne faudrait pas s'empresser d'en venir à

l'extraction , c'est lorsque l'hémorrhagie est périodique , et qu'elle remplace une évacuation naturelle , il faut plutôt diriger ses soins vers ce but. Une observation transmise par le savant Siebold , démontre combien il faut être circonspect , et indique la marche qu'il faut tenir ; il y est question d'une femme bien portante qui , n'étant point réglée , se voyait avec peine sujette à une légère hémorrhagie périodique vers la seconde dent molaire inférieure du côté gauche , où il y avait une légère tumeur. Elle consulta un Chirurgien , qui crut qu'elle pouvait dépendre d'une carie de la dent , et en fit l'extraction ; elle était saine : il en ôta une seconde , enfin toutes du même côté , et toutes également bonnes. L'hémorrhagie en devint plus abondante , et continua encore périodiquement pendant douze ans , jusqu'à l'époque où Siebold parvint à guérir cette malade , en faisant la ligature de l'artère maxillaire externe (1).

Mais si cette fongosité de la membrane alvéolaire et des gencives dépendait d'une af-

(1) *Historia tumoris et hæmorrhagiæ alveolaris chronicæ feliciter sanatæ a. C. C. Siebold, Herbipoli, 1788.*

fection scorbutique , devrait-on redouter l'hémorrhagie , et par conséquent s'abstenir de l'extraction des dents ? Un fait rapporté dans le *Dentiste observateur* (1) , me paraît être une leçon bien effrayante : il s'agit d'une personne atteinte du scorbut , qui s'était fait ôter une dent canine. Au premier instant , le sang sortit avec abondance , ensuite avec moins de violence jusqu'à la nuit , où l'hémorrhagie se manifesta de nouveau. On employa l'agaric de chêne sans succès : on fit laver la bouche du malade ; alors on remarqua que le sang ne venait pas de l'avéole , mais de toutes les parties de la bouche. Un Médecin , appelé en consultation , ordonna plusieurs saignées , et les astringens tant intérieurement qu'extérieurement ; nonobstant tous ces moyens , l'hémorrhagie continua jusqu'au neuvième jour , où le malade mourut.

A cette observation je pourrais opposer beaucoup de faits tendant à prouver que l'extraction des dents n'est pas toujours suivie d'accidens si funestes chez les scorbutiques ; mais aussi observerai-je que quand l'hémorrhagie arrive , elle peut inquiéter , et celui

---

( 1 ) Ibid. pag. 289.

qui est opéré , et celui qui opère , s'il ne sait pas user des moyens que l'Art indique pour la réprimer. Parmi plusieurs faits , je ne citerai que le suivant.

Je fus consulté , il y a quatre ans , par un homme âgé de 36 ans , très-affecté du scorbut , pour lui ôter une dent canine inférieure hors de rang ; elle était ébranlée , les gencives et la membrane alvéolaire paraissaient tuméfiées , et il s'écoulait une matière puriforme de dessous les gencives ; déjà ce malade s'en était fait tirer une autre , et il avait éprouvé une hémorrhagie dont le souvenir lui donnait des inquiétudes ; enfin , après avoir longtemps différé , j'en fis l'extraction assez aisément : le sang sortit aussi-tôt avec abondance , ensuite peu-à-peu , tellement que je crus qu'il n'y aurait pas d'hémorrhagie. L'opéré se retira bien satisfait ; mais quel fut son étonnement , lorsque le soir , entre neuf et dix heures , le sang reparut en assez grande quantité pour avoir recours à un Chirurgien , qui mit un tampon de charpie sur l'alvéole , et engagea le malade à tenir les mâchoires serrées l'une contre l'autre ; ce moyen fit cesser l'hémorrhagie : elle reparut le lendemain au soir ; à cette époque je vis le malade , et lui

fis laver la bouche ; le sang ne me parut pas venir seulement de l'artère , mais de la gencive qui était très-engorgée ; le sang manquait de couleur et ne se coagulait pas aisément ; je bassinai la partie malade avec de l'élixir pur , j'en introduisis à plusieurs reprises quelques gouttes dans l'alvéole , et je finis par tamponer avec du coton imbibé dans cette liqueur ; bientôt le sang cessa de couler : cependant cinq jours après ce pansement , le huitième après l'extraction , le sang parut pour la troisième fois ; ayant alors fait laver la bouche , je reconnus que cet événement venait de ce que la Nature voulant chasser de l'alvéole les tampons de coton , ceux-ci étaient tirillés par l'action des lèvres ; j'en coupai la partie excédente avec des ciseaux , je fis laver la bouche , et bientôt l'hémorrhagie s'arrêta : enfin deux jours après , au moment où le reste du tamponage se détacha , le sang coula encore un peu , mais sans suite , et les parties se cicatrisèrent promptement. Je ne dois pas laisser ignorer que dans cette circonstance je fis observer un régime au malade , et lui prescrivis la limonade depuis le moment de l'opération jusqu'après sa parfaite guérison.

Quoique Hémard (1) rapporte que sa mère eût fini ses jours par une hémorrhagie après l'extraction d'une dent, sans le secours du cautère actuel, on ne doit cependant y avoir recours, que lorsque les autres moyens sont insuffisans; le petit nombre de succès ne peut en imposer. Par la même raison, on n'emploierait pas davantage une portion de noix en combustion qu'on introduit dans l'alvéole, ainsi que l'a employée avec succès Anhorn (2). Encore devrait-on auparavant tenter la compression faite avec le doigt par des aides qui se releveraient; moyen qui a si bien réussi à Van-Swieten en pareille circonstance (3).

Mais il ne suffit pas toujours de diriger ses vues du côté où sort le sang, si comme on l'a vu précédemment, il existe une cause qui détermine le sang du côté de la tête, il faut chercher à la détruire: c'est ainsi que je suis parvenu à arrêter, chez une jeune femme, une hémorrhagie survenue douze heures après

---

(1) Ibid. pag. 74.

(2) Mangeti bibliotheca scriptorum medicorum, tom. I, pag. 144.

(3) Van Swieten Comment. in Aphor. Boerhavi, §. 218.

l'extraction d'une incisive: la douleur et l'effroi de l'opération l'avaient tellement affectée, qu'une évacuation périodique s'était supprimée, et que l'après-midi elle eut un accès de fièvre, pendant lequel l'hémorrhagie s'était manifestée. Ayant été averti à temps, je rassurai la malade, lui fis laver la bouche avec de l'élixir, et prescrivis un bain de pied; ce qui suffit pour faire cesser l'accident, sans avoir recours à d'autres moyens. Si la Nature n'eût pas alors recouvré ses droits, on eût pu craindre pour cette femme le sort de la malade dont parle Willich (1): cette femme s'était fait tirer une dent dans un temps où elle n'avait pas eu d'évacuations périodiques depuis ses couches; il s'ensuivit une hémorrhagie, et tous les mois, pendant huit années consécutives, elle éprouva l'incommodité de ce flux de sang.

## §. I X.

QUAND, après l'extraction d'une dent, on ne permet pas au sang de couler, comme il convient, pour faciliter le dégorgement de la partie; quand, au contraire, on fait incontinent laver la bouche avec de l'eau

---

(1) Nova acta, Acad. nat. curios. vol. vi, pag. 253.  
froide,

froide , pure ou mêlée avec du vinaigre , surtout dans l'hiver , il n'est pas rare de voir survenir du gonflement , sans qu'il y ait aucune lésion des parties voisines de la dent ôtée ; c'est un événement semblable à ce qui serait arrivé , sans extraction , si on se fût exposé à un air froid , c'est une fluxion ; tantôt , et le plus souvent , elle se dissipe naturellement ; tantôt elle se termine par un abcès , comme je l'ai observé vers la fin de l'hiver de 1790.

Un Dentiste , après avoir ôté la dernière molaire gauche de la mâchoire inférieure , fit aussitôt laver la bouche avec de l'eau froide ; à l'instant celui qu'on venait d'opérer , éprouva une douleur plus aiguë que dans l'extraction même , le sang ne put couler , la joue devint enflée , la douleur continua , le frisson et la fièvre survinrent ; le malade vint me trouver le cinquième jour de l'opération , il avait à la joue et derrière l'angle de la mâchoire un gonflement extrêmement dur , sans changement de couleur à la peau ; les mâchoires étaient très-serrées l'une contre l'autre , le malade ni autre personne ne pouvaient les écarter. Je fis mettre sur la tumeur un cataplasme émollient , et prescrivis ce qui est nécessaire en pareil cas ; mais le frisson , la fièvre et la

E

douleur pongitive que le malade n'avait pas éprouvé avant l'opération, ne me laissèrent aucun doute sur la terminaison de cette tumeur; en effet il se forma un abcès, non du côté de la bouche, comme on aurait pu s'y attendre, mais à l'extérieur. Lorsque je fus certain de l'existence du pus, je m'empressai de lui donner issue par une incision sur le centre de la tumeur qui répondait à l'angle de la mâchoire. Dès le jour même, la douleur diminua, le frisson et la fièvre cessèrent, et le gonflement se dissipa assez promptement par la suppuration; mais le resserrement des mâchoires ne disparut que très-lentement, et même le malade eut encore de la difficulté d'ouvrir sa bouche long-temps après sa guérison, qui eut lieu dans l'espace d'un mois.

A cette observation, s'en joint une autre d'autant plus intéressante, qu'elle est due à un traitement entièrement opposé aux notions les plus accréditées de l'Art de guérir, et même aux connaissances du vulgaire.

Un Manufacturier de la rue de la Roquette se fit ôter plusieurs racines douloureuses par son Chirurgien qui lui prescrivit de se laver aussitôt la bouche et même la tête avec l'eau du puits: celui qu'on venait d'opérer, montra d'abord

de la répugnance , mais il finit par acquiescer au conseil de ce Chirurgien , d'après l'assurance qu'il lui donna des bons effets de ce moyen. Qu'en résulta - t - il ? dès le soir , la fièvre s'empara du malade , le visage et la tête se tuméfièrent extraordinairement , et devinrent très-douloureux ; un Médecin fut appelé , il prescrivit ce qu'il convenait de faire en pareil cas , mais ces moyens furent insuffisans ; il se forma un dépôt qui occupait la moitié de la voûte palatine , et l'arcade alvéolaire du côté où on avait ôté les racines , et qui s'étendait jusque dans le sinus maxillaire ; toutes les dents étaient ébranlées , et le pus sortait de dessous la racine de la dent canine gauche. Tel était l'état du malade , lorsque je fus appelé pour le voir , le dixième jour après son opération : d'accord avec le Médecin , je fis l'extraction de la dent canine ; le pus alors sortit en grande quantité , et la tumeur s'affaissa , tant du côté du palais que sur les alvéoles : quelques jours après , je retirai une portion du bord alvéolaire qui répondait aux incisives , et dont j'avais reconnu la mobilité à l'aide d'une sonde ; je fis des injections d'eau tiède avec une peu d'élixir odontalgique , elles passèrent par le nez ; je les

( 68 )

continuai jusqu'à ce que le pus cessa de couler; le malade faisait lui-même de légères pressions, sur l'alvéole et vers le palais; il se lavait plusieurs fois la bouche avec de l'eau tiède et de l'élixir, et mâchait du coton trempé dans ce mélange; enfin, dans l'espace de 40 jours, il fut guéri, et ses dents, quoique mauvaises et ébranlées, se sont raffermies.

### S E C T I O N III.

#### *Dérangemens de la santé produits par l'extraction des dents (1).*

##### §. 1<sup>er</sup>.

IL est peu de personnes auxquelles on ait ôté une dent, qui ne conviennent que la douleur en est très-aiguë, de sorte qu'il serait impossible de la supporter, si elle était de longue durée: il ne doit pas en être autrement, puisque par cette opération on est obligé de rompre le nerf dentaire. Cette douleur est en raison de la sensibilité des personnes; aussi en voit-on à qui il semble, pour me servir de leur expression, que dans cet instant on leur arrache quelque fibre du cerveau, ou que leur crâne va s'entrouvrir. Elle est quelquefois si

---

( 1 ) Voyez ce que j'ai déjà dit, pag. 51 et 64.

excessive , qu'elle apporte du dérangement dans l'économie animale ; tantôt il y a des personnes qui tombent subitement en défaillance , perdent connaissance , et ont des sueurs froides ; le plus souvent cet accident , dont un des principaux effets est d'arrêter l'écoulement du sang dès le premier moment de l'opération , se dissipe par l'air frais et l'odeur du vinaigre : tantôt , d'autres éprouvent un tremblement universel et même , quoique rarement , des mouvemens convulsifs. Les femmes y sont plus exposées que les hommes ; j'en connais une qui , chaque fois qu'elle s'est fait arracher une dent , a éprouvé , immédiatement après , ce tremblement , et de légères convulsions dans les bras.

J'ai aussi vu un homme âgé de 36 à 40 ans , fort et bien constitué , être saisi d'un pareil tremblement après l'extraction d'une dent ; quoique ce fut au mois d'août 1790 , il se plaignait d'avoir froid , et frissonnait extrêmement ; je le fis passer dans une chambre où il y avait du feu , il y resta une demi-heure ; pendant ce temps son tremblement diminua peu-à-peu : il me dit alors qu'il avait , dans un autre temps , éprouvé le même accident en pareille occasion.

On lit dans les *Mémoires du Collège des Médecins de Philadelphie*, année 1794, une observation sur le serrement convulsif des mâchoires après l'extraction de deux dents ; quoique cet accident soit ordinairement mortel, le malade en guérit cependant par l'usage du mercure et du vin ; l'Auteur de cette observation ne dit pas la manière dont il les employa.

C'est particulièrement les personnes sujettes aux maladies de nerfs, qui souffrent le plus de l'extraction des dents ; à l'instant même de l'opération, elles en éprouvent un accès, comme je l'ai vu en 1793 : une jeune personne très-sensible, et qui a le malheur d'être épileptique, vint chez moi pour se faire ôter une dent ; j'ignorais sa maladie, mais sa complexion nerveuse me faisait répugner d'en venir à cette opération, que je fis pour répondre à ses desirs ; à peine la dent fut-elle ôtée, qu'elle perdit connaissance ; aussitôt ses membres se roidirent, l'écume vint à la bouche, et les autres symptômes de l'épilepsie eurent lieu : je ne fis autre chose que de la coucher par terre. Sa sœur, qui était présente, m'aida, et me dit que son état ne serait pas long, et qu'elle allait bientôt recouvrer ses sens ; ce qui arriva effectivement.

Quelquefois on se fait ôter une dent pour une douleur qui n'en dépend pas , mais que le vulgaire ne lui attribue pas moins , qu'elle soit malade ou non : dans le moment la douleur semble disparaître , bientôt elle revient avec toute son énergie ; peut-être même est-elle plus aiguë par l'irritation nerveuse à laquelle l'extraction a donné lieu : on croit alors que la douleur dépend d'une autre dent , et aussitôt on la fait extraire ; il n'en résulte pas plus de soulagement. Dirai-je que , dans des circonstances semblables , j'ai vu inculper des Dentistes : il n'y a pas encore six mois que je fus consulté par un Officier Hollandais à qui on avait tiré dans son pays , trois jours auparavant , la dernière molaire de la mâchoire supérieure ; il lui était survenu dans le fond de la bouche une douleur plus forte qu'avant l'opération : si elle se calmait , le moindre mouvement de la mâchoire la rappelait , et chaque fois qu'il voulait parler ou manger , elle devenait très - aiguë. Je le rassurai sur l'opération , en lui observant qu'il devait attribuer à la goutte ou au rhumatisme la douleur pour laquelle on lui avait ôté une dent ; et qui était devenue plus forte après l'extraction ; ce dont il fut bientôt convaincu par le

soulagement qu'il éprouva en faisant ce que je lui prescrivis. Je pourrais citer ici beaucoup d'autres observations semblables , mais je les réserve pour une Dissertation, où je me propose de démontrer qu'on attribue quelquefois à ces organes des douleurs qui ne leur appartiennent pas, et que dans ce cas l'extraction est inutile, si elle n'est dangereuse.

§. I I.

L'EXTRACTION des dents peut-elle être funeste à une femme enceinte comme on le pense ordinairement ? ou bien est-elle exempte de tout danger pour cet état de la femme , comme le prétendent Bunon (1), et autres Dentistes ? Quoique j'aie opéré beaucoup de femmes grosses, quoiqu'il ne leur soit arrivé, à ma connaissance, aucun malheur, je ne crois cependant pas que l'opinion vulgaire soit sans fondement : d'ailleurs les accidens qui pourraient être nuisibles à la grossesse, n'étant plus du ressort du Dentiste, mais bien de l'Accoucheur, il en résulte que le premier ignore l'accident pour lequel le second est appelé.

---

(1) Dissertation sur un préjugé très-pernicieux, concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses.

Le témoignage de Levret , un des premiers Accoucheurs de notre siècle , vient à l'appui de mon opinion (1). A l'article IX, intitulé : *Des dents gâtées qu'on est quelquefois forcé de faire arracher pendant la grossesse* , il dit positivement : « Lorsqu'on nous » consulte sur ce sujet , nous sommes obligés » de penser à bien des choses , afin de ne pas » se déterminer à prendre tel ou tel parti » qu'après avoir mûrement réfléchi à tout. En » effet , quand on considère combien il y a de » femmes grosses qui font des fausses couches » par des causes très-légères , et que de se » faire arracher une dent en est une souvent » fort grave , eu égard à la secousse subite que » produit cette douloureuse opération , on » doit bien répugner à prendre ce parti : ( et » plus loin ) , j'ai vu plusieurs femmes qui ont » fait des fausses couches déterminées par » cette seule cause ». Cependant il importe d'observer avec le même Auteur que si la dent est affectée de carie , et qu'elle fasse beaucoup souffrir , en privant du sommeil et du

---

( 1 ) Essais sur l'abus des règles générales , et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'Art des accouchemens , pag. 74.

repos, on doit craindre que cet état de souffrance ne soit le plus préjudiciable ; alors on est obligé d'en venir à l'extraction ; mais , ayant égard à la sensibilisé et à l'irritation de la femme enceinte , il faut faire tout ce qui convient , pour l'empêcher de s'effrayer de l'extraction et des instrumens , ainsi que le recommande Fauchard (1) ; tant il est vrai que la frayeur seule peut plutôt produire des effets funestes que l'opération.

Salmuth rapporte (2) qu'une femme grosse ressentant de grandes douleurs dans les dents de la mâchoire supérieure du côté gauche , ne voulut pas les supporter long-temps , et qu'elle se fit tirer la canine qui était la plus sensible ; d'où il s'ensuivit qu'elle accoucha d'un enfant privé de l'œil gauche. Quoique la génération des monstres dans la classe desquels on range tout ce qui naît avec quelque difformité, n'ait pas encore été éclaircie, quoiqu'on ne puisse expliquer jusqu'à quel point les affections physiques et morales de la mère peuvent agir sur l'enfant qu'elle porte

---

(1) Ibid. tom. 1 , pag. 202.

(2) Observat. Medicarum, centuriæ III. Brunswick, 1641.

dans son sein , cette observation ne me paraît pas suffisante , pour en conclure avec Rolfincius qui la cite ( 1 ) , qu'on ne doit point s'empresser d'ôter les dents à tout le monde indistinctement ; elle peut tout au plus faire ressouvenir l'homme de l'Art des égards qu'il doit avoir pour l'état sensible et irritable d'une femme enceinte , qui veut , et souvent ne veut pas se faire extraire une dent douloureuse.

Comme c'est par le saisissement ou par la défaillance qu'on éprouve dans l'extraction des dents , que le sang ne coule presque pas de l'alvéole , ou qu'il s'arrête ; de même on doit en craindre la suppression des évacuations d'où dépend la santé de la femme , ainsi qu'on l'a remarqué sect. II. §. VIII.

#### §. III.

L'EXTRACTION d'une dent de la mâchoire supérieure excite quelquefois des larmes involontaires , sans que pour cela le malade en soit plus attristé ; c'est une suite de l'ébranlement porté dans les nerfs de l'œil par la rupture du nerf dentaire dont l'origine est com-

---

( 1 ) Dissertatio medica de odontalgia sive de dolore dentium. Jenæ , 1669 , c. XIII.

mune. Ce larmolement , sans doute , n'avait point échappé à la connaissance des Anciens , puisque Celse (1) et Cælius-Aurelianus (2) disent expressément , en parlant de cette opération , que les yeux en sont quelquefois affectés. Il n'en fallait pas davantage , pour faire croire au vulgaire , que lorsqu'on ôte la dent canine de la mâchoire supérieure , communément dite *œillère* , cet organe en souffre plus ou moins , et qu'on en peut perdre la vue. S'il est arrivé , quoique très-rarement , que l'œil ait été malade après l'extraction de cette dent , comme on en lit une observation dans les *Ephémérides des curieux de la Nature* (3) , ne doit-on point croire que cet accident dépendait plutôt d'une cause cachée qui , coïncidant avec l'opération , aura fait attribuer à celle-ci ses tristes effets ? Un de mes collègues me rapportait dernièrement que s'étant fait ôter la dernière molaire de la mâchoire supérieure , à laquelle répondait une douleur qu'il avait à la tempe , il lui survint peu après l'opération , une violente ophtalmie

---

(1) Ibid. lib. VII , c. III , sect. v.

(2) Morb. chron. lib. II , c. IV , de dolore dentium.

(3) Dec. XI , an. x , Obs. LXII.

du même côté; l'ancienne douleur qui s'était dissipée, se fit sentir de nouveau, et dura pendant plus de trois mois.

§. I V.

QUOIQUE deux Médecins de l'Antiquité (1), et des Observateurs modernes (2) aient attribué la mort de quelques personnes à l'extraction d'une dent, un sain raisonnement ne permet pas d'y croire; il faut comparer ce fâcheux événement à celui qu'ont produit quelquefois des causes légères en apparence, telles qu'un soufflet sur la joue, une piquûre au genou ou au pied, etc. lesquelles ont causé la mort de certaines personnes. N'est-il pas aussi probable qu'une pareille catastrophe, après l'extraction d'une dent, a été la suite d'une hémorrhagie, ou de convulsions pour lesquelles l'homme de l'Art n'aurait pas été requis, ou seroit resté en défaut? Le manque d'observations bien faites à ce sujet, doit faire penser ainsi: cependant beaucoup des accidens dont nous avons parlé (sect. I et II), peuvent y

( 1 ) Hérophile et Héraclide de Tarente.

( 2 ) Rolfincius, Dissert. de Odontalgia, c. XIII; Cardanus, de Causis et Signis morborum, pag 155; Forest, lib. XIV, Obs. IV; Tulpius, lib. I, c. VI.

conduire les malades plus lentement; c'est ainsi qu'en 1779, j'ai vu périr un de mes frères, dix-huit mois après l'extraction d'une dent : on avait emporté une grande portion de la paroi du sinus maxillaire ; les alimens passaient dans cette cavité. Les souffrances, la longueur du traitement, et le chagrin avaient empoisonné ses jours.

#### S E C T I O N I V.

##### *Des maladies de la bouche dont l'extraction des dents facilite le développement.*

###### §. 1<sup>er</sup>.

Doit-on regarder comme accidens de l'extraction les maladies de la bouche qui, dépendant d'une autre cause, ne font que se développer immédiatement après ? Tout obstacle au succès d'une opération, quelqu'en soit l'origine, est toujours un incident fâcheux contre lequel l'homme de l'Art doit être en garde ; il y doit aussi porter du secours ; l'extraction des dents ne diffère point en cela des autres opérations chirurgicales.

Les abcès réitérés, ou plutôt le séjour du pus vers la racine des dents, non seulement en causeront la perte, mais ils produiront sou-

vent la carie de l'alvéole. Si , à cette époque , on tire celle qui répond à un de ces abscesses , on doit s'attendre que la cicatrice ne se fera qu'après l'exfoliation de l'os carié qui entretient l'écoulement du pus : ordinairement l'exfoliation s'opère d'une manière insensible ; cependant une portion de l'alvéole peut , avec le temps , se détacher et sortir par l'ouverture qui reste après l'extraction , comme je l'ai observé , il y a quelques années , chez une femme âgée de 50 ans ; je lui avais ôté une grande incisive supérieure , à la suite d'un abscess sur la gencive : elle ne fut guérie qu'après la sortie de quelques portions osseuses de l'arcade alvéolaire.

#### §. II.

Il importe cependant d'observer que par fois il sort de l'alvéole , au moment où on extrait une dent , beaucoup de pus ou de matière puriforme ; ce qui doit faire craindre une maladie du sinus , comme il arriva au malade dont parle le célèbre Louis (1) , toujours cher à ma mémoire. Un Dentiste , en faisant l'ex-

---

(1) Mém. de l'Acad. de Chir. de Paris , tom. xiv , pag 84.

traction d'une dent , avait bien vu qu'il s'était écoulé du pus par l'alvéole ; mais là s'était bornée toute son attention : après un calme aussi long que trompeur , il survint à la joue un absces compliqué de la carie de l'os maxillaire ; une petite bougie mise dans l'ouverture extérieure sortit par l'alvéole , ainsi que les injections ; Louis lui donna ses soins , et il guérit. Une connaissance approfondie des ressources de la Nature et des moyens de l'Art , n'aurait-elle pas mis ce Dentiste en état d'éviter tant de maux à ce malade ? Bien différente a été ma conduite dans deux cas à-peu-près semblables ; j'ai profité de l'ouverture de l'alvéole ; et des injections d'eau tiède mêlée avec un peu d'élixir odontalgique , ont mis promptement fin à une maladie qui serait devenue grave par l'oubli des principes de l'Art.

### §. III.

Des Observateurs rapportent que des excroissances charnues , auxquelles on a donné les noms de *fungus* , *sarcome* , *épolis* ou *polype* , sont sorties de l'alvéole après l'extraction de dents : on n'est pas étonné de ce que le vulgaire en attribue la cause à cette opération , mais on doit l'être de ce que des Médecins

médecins ou des Dentistes aient commis une telle erreur. On lit dans les *Mélanges des curieux de la Nature* (1), qu'une Polonoise, âgée de 33 ans, s'était fait ôter une dent à la mâchoire supérieure; que peu de temps après il était survenu dans l'alvéole une petite tumeur qui, dans l'espace de deux ans, devint grosse comme les deux poings; elle remplissait la bouche; les dents étaient écartées, et la bouche toujours béante, de sorte que la malade ne pouvait ni boire ni manger. Un Médecin de Breslaw, Acoluthus, sans attribuer cet état à d'autres causes qu'à l'extraction mal faite de la dent, entreprit le traitement de cette tumeur et par le fer et par le feu: ses opérations répétées suivant les circonstances, nonobstant les chairs fongueuses qui pullulaient sans cesse, furent couronnées d'un heureux succès. En rapportant cette observation, M. Jourdain (2) a conservé le titre que ce Médecin lui avait donné, ce qui pourrait faire croire qu'il avait la même opinion sur la cause de cette maladie; ses connaissances cependant lui imposaient l'obligation de relever une er-

---

(1) Déc. 3, An. 14, Obs. 57.

(2) Malad. de la Bouche, tom. 1, pag. 205.

reur aussi contraire à l'Art, que préjudiciable à ceux qui l'exercent. En effet, cette extraction de dents à la mâchoire supérieure peut-elle être réputée mal faite, quand on n'y remarque aucun des symptômes de la lésion des parties molles ou osseuses? S'il y en eût eu, Acoluthus n'aurait pas manqué d'en faire mention; pour appuyer une opinion qui a l'expérience contre elle; mais son erreur vient de ce que les maladies du sinus maxillaire et leur traitement, étaient à peine connus au moment où le médecin de Breslaw a écrit; autrement, il eût imité Bordenave (1) qui, en citant le fait suivant, indique la source et la nature du mal. Un soldat invalide s'étant fait arracher une dent, une substance sarcomateuse, qui avait son siège dans le sinus maxillaire du côté droit, se fit jour, peu de temps après, par l'alvéole. Ce soldat, dans lequel on ne pouvait soupçonner aucun vice vénérien ou scorbutique, fit connaître sa maladie après qu'elle eut fait un progrès considérable; ce qui ne permit d'employer qu'un traitement palliatif: sa mort fit voir tout le délàbrement de sa bouche; la majeure

---

(1) Mém. de l'Académie de Chirurgie, tom. XIII, pag. 397.

partie des os de ce côté étaient presque détruits.

S'il restait des doutes sur la véritable cause de ces deux cas, on pourrait les dissiper par des faits qui prouvent que de semblables maladies se sont manifestées sans aucune extraction de dent; tel est celui dont Garengoët fit part à l'Académie de Chirurgie (1741) (1); Une dame, dit ce Chirurgien, exposée par état aux injures de l'air, sentit tout-à-coup au côté gauche du visage une fraîcheur glaciale qui fut suivie du gonflement de la joue; dans l'espace de trois ans, cette maladie fit beaucoup de progrès; les dents molaires supérieures de ce côté devinrent douloureuses et branlantes, il en tomba trois à différentes époques; la joue devint monstrueuse, le visage tout contrefait, et la bouche tournée du côté droit: une espèce de champignon sortait de la bouche, il avait son origine vers les alvéoles des dents qui étaient tombées. Tout ce côté ne représentait qu'une masse informe de chairs carcinomateuses, contre lesquelles Garengoët employa les caustiques, mais inutilement;

---

(1) Mémoires de l'Acad. de Chirurg. tom. XIII, pag 423.

( 84 )

ce qui le força d'avoir recours au fer et au feu, avec lesquels il guérit son malade, selon l'aphorisme d'Hippocrate :

*Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ vero ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet*(1).

(1) Aphor. sect. VIII, aph. 6.

MAIS de même que les plaies les plus simples ont souvent eu des suites très-graves, par la complication des maladies dont le blessé est affecté ; de même on trouve des faits qui démontrent la véritable cause des accidens de l'extraction des dents, sans qu'on doive les attribuer à celle-ci, comme leurs Auteurs semblent le faire entendre. Comment, en effet, concevoir que l'extraction d'une dent ait été la seule cause d'une gangrène des gencives dont les progrès rapides ont entraîné la mort du sujet, ainsi que le rapportent les *Ephémérides des curieux de la Nature* (2) ? Croira-t-on également avec G. Héverman, qu'un cancer à la langue, soit survenu après l'extraction d'une dent, comme

---

(1) Aphor. sect. VIII, aph. 6.

(2) Déc. 2. An ij. Obs. XLIX.

si elle en eût été la vraie cause (1) ? Une négligence impardonnable dans des jugemens semblables , ne compromet pas seulement la réputation du Dentiste , mais elle retombe sur l'Art même , en ne fixant pas d'une manière judicieuse l'attention de ceux qui l'exercent , sur la nature des accidens.

Cette vérité n'avait point échappé à un grand praticien , Ledran (2) ; il avoit observé que de *mauvais levains* , soit scorbutiques , soit vénériens ou écrouelleux , restent long-temps cachés , sans se manifester par leurs propres symptômes , et qu'ils éclatent quelquefois d'une manière extraordinaire , souvent funeste aux malades. Un Officier qui lui a fourni le sujet de cette observation , avait souffert long-temps d'une douleur entre le nez et l'os de la pommette ; on crut qu'une dent molaire supérieure , affectée de carie , en était la cause ; elle fut ôtée , il survint une hémorrhagie ; le lendemain , les gencives étaient enflées , et on remarquait dans l'alvéole une excroissance fongueuse , qu'on chercha à dé-

---

(1) Bibliotheca chirurgica , S. H. de Vigiliis , pag. 657.

(2) Observ. de Chirurgie. tom. 1 , obs. v.

truire par les caustiques , mais en vain ; la tumeur devint en peu de temps volumineuse , répandit une odeur fétide , et il y survint des hémorrhagies : les secours de l'Art furent inutiles , et le malade périt. A l'examen du cadavre , on reconnut la destruction presque totale des os maxillaires , de la pommette et de la base du crâne. On pourrait joindre ici beaucoup d'autres faits , pour prouver que ces accidens ne dépendaient pas de l'extraction de la dent : mais il me suffira de citer un cas décrit par M. Jourdain.

Ce Dentiste avait ôté à un domestique une molaire droite de la mâchoire inférieure , sans déchirement des gencives , et sans fracture de l'alvéole ; quelques jours après , il survint des douleurs à l'endroit opéré , et il y parut des chairs fongueuses d'un très-mauvais caractère : Renard , Médecin , et Pibrac , Chirurgien , furent consultés sur cet accident ; ils observèrent qu'il n'y avait point de la faute du Dentiste ; un examen plus étendu les mit à même de juger que ce n'était autre chose que le développement de la maladie vénérienne , et le malade subit un traitement qui lui procura sa parfaite guérison ( 1 ).

---

( 1 ) Maladies de la Bouche , tom. 1 , pag. 487.

Qu'on attribue à l'extraction une maladie dont le germe long - temps caché se développe , c'est l'effet d'un jugement inconsidéré, ou de l'inexpérience ; mais quand le mal est évident, et quand il a porté la destruction jusque dans les parties qui soutiennent les dents, on ne sait que penser de celui qui inculpe un<sup>e</sup> Dentiste , opérant au milieu de tant de dégats. Peut-être douterait-on qu'un Médecin en eût agi ainsi , s'il n'eût consigné le fait dans une Dissertation sur l'Odontologie (1) : Un Chirurgien , dit-il , en voulant tirer une dent à une Demoiselle de condition , à cause d'un cancer qu'elle avait au palais , lui fractura l'os maxillaire ; et de cette manière , il aggrava sa malheureuse situation. Ici , pour juger l'erreur , il ne faut que connaître les tristes effets du virus cancéreux sur les os ; mais pour apprécier la conduite de Moebius , j'exposerai celle de Cowper qui , pendant le traitement d'un ozène du sinus maxillaire , voyant un Dentiste effrayé de ce qu'en ôtant la première molaire , la seconde

(1) *Odontologia dentium statum naturalem et præternaturalem exponens ; authore Got. Moebio. Jenæ, 1671.*

L'avait suivie avec son alvéole, le tranquillisa ; en lui disant qu'il n'y avait pas de sa faute ; cet accident venait de ce que les os étaient cariés et vermoulus depuis long-temps (1).

§. V.

IL survient quelquefois aux os de la mâchoire une maladie connue sous le nom de *nécrose* ; les gencives sont très-tuméfiées et suppurent , quelques dents sont vacillantes , et les mâchoires ne peuvent se rapprocher l'une de l'autre : si dans cet état on veut ôter une des dents branlantes , on s'aperçoit bientôt que les voisines , et même une portion de l'os , partagent le mouvement qu'on lui imprime , comme il arriva à M. Jourdain , en pareille occasion (2) , où en voulant tirer la première grosse molaire , il vit les deux autres molaires suivre les mouvemens de la première ; il tâcha de les contenir , mais ses peines furent inutiles , et dès-lors en faisant l'extraction de la première , les deux autres sortirent avec l'arcade alvéolaire dans laquelle elles étaient toutes trois enchâssées.

Dans ce cas , loin de s'en prendre à celui

( 1 ) Drake anthropolog. nov. pag. 315.

( 2 ) Maladie de la Bouche , tom. II , pag. 114.

qui opère ; on ne doit trouver dans ses soins qu'un secours salutaire, pour seconder les efforts de la Nature qui chasse de son sein une portion d'os que la mortification rend étrangère : souvent elle agit toute seule ; on en trouve beaucoup d'exemples , parmi lesquels je choisirai le suivant , comme étant le premier dans les fastes de l'Art. « A la suite des douleurs de dents , dit Hippocrate ( 1 ), que ressentit le fils de Metrodore , il survint aux gencives une grande tuméfaction , elles purèrent un peu , et une portion de la mâchoire se detacha avec les dents qui y étaient implantées ».

( 1 ) Hippocrates de morbis vulgar. lib. v.

Cette observation , inconnue à ceux qui ont écrit sur la nécrose de la mâchoire , ne pouvait échapper à l'œil du Divin Vieillard ; la dentition et les maladies des dents avaient fixé son attention ; aussi tout ce qu'il en a dit , a occupé la première place dans mes *Recherches historiques sur l'Art du Dentiste chez les Anciens* , dont j'ai fait lecture à la séance publique de l'Académie de Chirurgie de Paris , 1791.

## C O N C L U S I O N .

DE tous les faits ci-dessus énoncés , il est facile de juger que parmi les accidens attachés à l'extraction des dents , le plus petit nombre peut à peine être regardé comme une faute de celui qui opère ; encore convient-il d'en rapporter quelques-uns à l'impudeur de certains hommes qui entreprennent cette opération sans aucune connaissance. En concluant que la plupart de ces accidens tiennent à une infinité de circonstances tout-à-fait étrangères au Dentiste instruit , il est de mon devoir de dissiper les craintes que leur nombre pourrait faire naître sur ce moyen de l'Art , en disant que les succès l'emportent beaucoup sur les accidens , et que parmi ceux-ci , il y en a qui ne sont rien moins que graves.

Si la plupart des Dentistes , avant d'en venir à leur pratique particulière , étaient plus familiers avec les principes de l'Art de guérir , il y aurait moins de fautes et moins d'inculpations : un examen attentif de la dent qu'il faut ôter , les ferait juger de l'issue de l'opération ; cet examen devrait même être précédé par celui des motifs qui peuvent forcer d'en venir à cette dernière ressource. Ce n'est pas toujours , parce

( 91 )

qu'une dent est cariée , que son extraction est nécessaire ; beaucoup de personnes en ont qui sont affectées de carie et dont elles ne souffrent nullement , comme il y en a qui sont alternativement douloureuses et indolentes , sans que la carie ait fait des progrès.

Il est enfin très-important d'observer que le mauvais état des dents tient le plus souvent , comme je l'ai remarqué , et d'autres avant moi , à des causes fort éloignées : en effet , leur douleur vient souvent de la suppression d'une évacuation quelconque , de la dessiccation de quelque ulcère , d'une affection rhumatismale ou goutteuse , du scorbut , des nerfs trop sensibles , de l'état maladif des différentes parties du corps avec lesquelles la Nature a établi une correspondance si merveilleuse ; enfin , des habitudes fluxionnaires ou catharrales ; qui dérivent des révolutions de saison et des températures de climat. Aussi la carie des dents dépend-elle plus fréquemment d'une cause interne que d'une externe ; d'où il résulte que , loin de tirer toute dent douloureuse ou gâtée , on doit plutôt chercher à la conserver , soit en calmant la douleur , soit en limant ou en plombant , s'il est possible , une dent affectée de carie , soit enfin en éloignant de ces organes toutes

les causes qui tendent à leur destruction ; et ce n'est qu'après avoir employé tous les moyens de l'Art , sans aucun succès , qu'on doit se permettre d'en venir à cette opération , à moins que celui qui souffre n'ait pas la patience de rien entreprendre pour son soulagement.

Telle est la conduite que l'expérience me fait adopter ; elle est conforme au précepte d'Hippocrate , qui voulait qu'on n'eût recours à l'extraction des dents douloureuses , que lorsqu'elles étaient cariées et vacillantes (1) ; précepte dont la vérité était rendue sensible par l'exposition publique qu'on avait faite , dans le temple d'Apollon à Delphes , d'un instrument destiné à tirer les dents ; il était de plomb , dit Erasistrate , célèbre Médecin de l'Antiquité (2) , comme pour démontrer qu'il ne faut ôter que celles qui sont mobiles , et pour lesquelles un instrument de ce métal aurait assez de force ; elle ne s'accorde pas moins

(1) In libro de affectionibus.

(2) Plumbum odontagogum , quod nos dentiducum dicere poterimus , apud Delphum in Apollinis templo ostentationis causâ propositum. Coelius Aurelianus , in lib. II , morbor. chronic. cap. IV , de dolore dentium.

avec l'opinion d'un autre Médecin de la Grèce qui , quoiqu'il eût enseigné dans ses écrits la manière d'ôter les dents , regardait cependant cette opération comme un moyen plus destructif que salutaire ; *quoniam destructio amissio partis est , non sanatio* (1).

---

(1) Coelius Aurelianus , ib.

**F I N.**

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

**I**NTRODUCTION sur les accidens de l'extraction des dents, la nécessité de les examiner, et leur division.

### P R E M I È R E S E C T I O N.

*Des accidens qui n'appartiennent qu'aux dents.*

- §. I. Résistance insurmontable : instrumens forcés ou rompus.
- II. Extraction difficile ou imparfaite, dépendant de la conformation des racines.
- III. Dents adhérentes.
- IV. Rupture des dents ; leur fragilité ; débris de racines.
- V. Dents enfoncées dans le sinus maxillaire.
- VI. Dents voisines ébranlées ou culbutées.
- VII. Continuité de substance entre plusieurs dents.
- VIII. Bonne dent ôtée pour une mauvaise.
- IX. Méprise à l'égard des secondes dents.

### S E C T I O N I I.

*Des accidens qui dépendent de la lésion des parties molles ou osseuses.*

- §. I. Fracture des alvéoles ; esquilles.
- II. Lésion du sinus maxillaire.

- III. Ouverture naturelle de ce sinus ; écoulement du mucus.
- IV. Fracture de la mâchoire inférieure. Doute.
- V. Luxation de la mâchoire inférieure.
- VI. Contusion et déchirure des gencives.
- VII. Plaie des joues et de la langue.
- VIII. Hémorrhagie ; ses causes et ses espèces.
- IX. Fluxion ; abcès.

### SECTION III

#### *Dérangemens de la santé produits par l'extraction des dents.*

- §. I. Défaillance ; convulsions ; épilepsie ; tic douloureux.
- II. Fausses couches ; évacuation périodique dérangée.
- III. Larmolement involontaire ; ophtalmie.
- IV. Mort attribuée à cette opération.

### SECTION IV.

#### *Des maladies de la bouche dont l'extraction facilite le développement.*

- §. I. Carie de l'alvéole ; exfoliation.
- II. Ecoulement du pus ou du mucus amassé dans le sinus maxillaire.
- III. Excroissances fongueuses ; sarcomes ; polypes.

( 96 )

IV. Gangrène ; cancer ; maladie vénérienne.

V. Nécrose ; observation d'Hippocrate.

**CONCLUSION.**

Succès plus nombreux que les accidens. Les maux de dents dépendent presque tous d'une cause interne. Emblème sur l'extraction, dernier moyen de l'Art.

**SECTION III.****FIN DE LA TABLE.****SECTION IV.**


---

DE L'IMPRIMERIE DE BELIN,  
Rue Saint-Jacques, n°. 22.